# Rapport Développement Durable

Rapport 2020 sur la situation en matière de développement durable du Département des Pyrénées-Orientales





leDépartement66.fr

### **PROPOS INTRODUCTIF**

#### Pour mémoire

L'article 255 de la Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat sur le projet de budget, d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Ce rapport porte notamment sur :

- le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité,
- un bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre par la collectivité sur son territoire,
- l'analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'ensemble des actions, politiques publiques et programmes.

Outre l'obligation légale, le présent rapport a pour ambition de **mettre en exergue l'action menée par le Département des Pyrénées-Orientales** depuis de nombreuses années en faveur du développement durable et poursuit plusieurs objectifs :

- → Appréhender la contribution globale de la collectivité aux finalités du développement durable à travers la mise en lumière de son activité et de ses politiques,
- → Rendre compte et valoriser l'engagement du Département en faveur du développement durable,
- → Renforcer la lisibilité de l'action de la collectivité en la matière, que ce soit dans son fonctionnement, dans ses politiques obligatoires ou volontaires, au bénéfice des acteurs du territoire et de la population,
- → Aider à replacer l'action de la collectivité dans une vision fédératrice permettant de contribuer localement à un mode de développement plaçant l'individu au cœur des préoccupations.

Ce rapport présente les actions du Département qui contribuent aux 17 Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies. Il présente la situation de la collectivité départementale relevée en septembre 2020, en se basant sur des données 2019 et 2020. L'évolution des actions est analysée au regard des indicateurs de réalisation et d'impact de 2015 à 2020.

Il constitue un point d'étape dans cette démarche de progrès dans laquelle l'institution, les élus et les agents sont engagés.

Par le regard qu'il apporte sur les pratiques et les actions de la collectivité, il offre l'opportunité d'une analyse constructive dans l'objectif de nourrir le débat d'orientations budgétaires.

Ce rapport se décline en deux parties :

- x Une première partie qui aborde le contexte général et l'engagement du Département dans le développement durable,
- y Une seconde partie qui s'attache à montrer en quoi et comment les politiques publiques conduites par le Département contribuent à l'atteinte des 17 Objectifs de Développement Durable.





# SOMMAIRE

Partie 1 - Le Département engagé	Page
1 - Le positionnement du Département des Pyrénées-Orientales en faveur du développement durable	8
1.1 – La stratégie du Département des Pyrénées-Orientales en faveur du développement durable	8
1.2 – Une démarche interne répondant aux principes du développement durable	8
1.3 Le Département, fédérateur d'une dynamique territoriale en matière de développement durable	9
2 – 2020, marqué par la nécessaire adaptation à la pandémie COVID 19	9
2.1 – La dégradation des indicateurs sanitaires, sociaux et économiques	9
2.2 – L'amélioration temporaire de l'environnement	9
2.3 – La résilience des territoires soutenue par le Département des Pyrénées-Orientales	9
3 - Le cadre logique du rapport	10
3.1- Le contexte général et les enjeux du développement durable	10
3.2 – Les 17 Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies	10
Partie 2 - Le Département en action	
ODD 1 – Pas de pauvreté	11
1.1 Déclinaison départementale de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté	12
1.2 Accompagnement renforcé incluant un accompagnement global et la Garantie d'Activité Départementale	13
1.3 Fonds de Solidarité Logement (FSL)	14
1.4 Soutien aux associations œuvrant dans le champ du logement	15
1.5 Visites à domicile pour lutter contre la précarité énergétique	16
1.6 Ateliers collectifs de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie	17
1.7 Soutien à la rénovation du parc de logements privés	18
1.8 Soutien à la construction et rénovation du parc de logements sociaux	19
ODD 2 – Faim « zéro »	20
2.1 Aides alimentaires d'urgence	21
2.2 Création de jardins familiaux	22
2.3 Aménagement foncier rural et lutte contre la friche	23
2.4 Remise en valeur des espaces agricoles incultes ou sous-exploités	24
2.5 Semaine du Goût Repas à thème « A la découverte des circuits courts »	25
2.6 Ateliers Soupette	26
ODD 3 – Bonne Santé et Bien-être	27
3.1 Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée (PDIPR)	28
3.2 Réseau Geotrek Pyrénées-Orientales	29
3.3 Dispositifs pour les collégiens boursiers	30
3.4 Protéger et prévenir la santé des athlètes (lutte anti-dopage, addictions, etc.)	31
3.5 Cellule Départementale Prévention Insertion (CDPI)	32
3.6 Participation aux Contrats Locaux de Santé (CLS)	33
3.7 Aide à l'investissement des établissements et services médico-sociaux	34
3.8 Prévenir la perte d'autonomie - CFPPA	35
3.9 Actions de prévention du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)	36

ODD 4 – Éducation de qualité	37
4.1 Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)	38
4.2 Programme pédagogique Collèges 21	39
4.3 Construction durable et recherche de la performance environnementale dans les collèges	40
4.4 Préserver et faire connaître le patrimoine archéologique du territoire	41
4.5 Préserver et faire connaître le patrimoine archivistique du territoire	42
4.6 Préserver et faire connaître le patrimoine mobilier, artistique et maritime	43
4.7 Accueil et formation de jeunes du CER	44
4.8 Valorisation du patrimoine auprès des publics	45
4.9 Aides à la valorisation du patrimoine historique	46
4.10 Développement de la lecture publique et du réseau de bibliothèques sur le territoire départemental	47
4.11 Sensibilisation des familles à l'accès à la culture favorisant les liens parents/enfants	48
4.12 Programmation culturelle départementale	49
4.13 Exemplarité environnementale des Animations et Festivités	50
4.14 Aides financières en faveur de la Culture et de la Catalanité	51
ODD 5 - Égalité entre les sexes	52
5.1 Lutte contre les violences sexistes et sexuelles	53
5.2 Éducation à la lutte contre les stéréotypes sexistes	54
5.3 Éducation à la sexualité et au droit à disposer de son corps	55
5.4 Lutte contre les LGBT-phobies	56
5.5 Égalité professionnelle femmes-hommes	57
5.6 Soutenir la féminisation des pratiques sportives et lutter contre les discriminations	58
ODD 6 – Eau propre et Assainissement	59
6.1 Gestion transversale, collective et durable des ressources en eau	60
6.2 Appui technique et financier aux collectivités	61
6.3 Lutte contre les pollutions par les produits phytosanitaires, alternative aux pesticides	62
6.4 Gestion de l'eau dans les sites départementaux	63
ODD 7 – Énergies propres et d'un coût abordable	64
7.1 Achat groupé d'électricité renouvelable	65
7.2 Maîtrise de l'énergie dans les bâtiments du Département	66
7.3 Projet de restructuration et d'agrandissement du bâtiment des Archives départementales avec approche bioclimatique	67
7.4 Développement de l'hydroélectricité	68
7.5 Installation de toitures PV sur le bâti départemental	69
7.6 Programme Bois Énergie	70
7.7 Espace Info Énergie (EIE) et chèque isolation	71
7.8 Thémis Solaire Innovation	72



ODD 8 – Travail décent et croissance économique	73
8.1 Clause sociale dans les marchés publics	74
8.2 Plateforme numérique affinitaire « Objectif emploi 66 »	75
8.3 Trophées de la Responsabilité Sociétale des Entreprises	76
8.4 Création de 15 tiers-lieux	77
8.5 Tourisme et gestion de 5 sites historiques départementaux	78
8.6 Réouverture du Château de Castelnou	79
8.7 Tourisme et gestion de 8 sites naturels et scientifiques départementaux	80
8.8 Développement et structuration de l'offre cyclotouristique	81
ODD 9 – Industrie, Innovation et infrastructures	82
9.1 Création des routes et évolution du trafic routier	83
9.2 Gestion des Infrastructures routières : entretien - restauration	84
9.3 Projet de développement durable du Port de Port-Vendres	85
9.4 Infrastructures multimodales – Aires de covoiturage multimodales	86
9.5 Politique départementale Véloroutes – Programme pluriannuel d'investissements Véloroutes 2019/2021	87
9.6 Atelier « Mobilités de demain »	88
9.7 Construction du réseau d'initiative public Très Haut Débit du Département	89
ODD 10 – Inégalités réduites	90
10.1 Lutte contre la fracture numérique	91
10.2 Conseil Départemental de l'Inclusion Sociale (CDIS)	92
10.3 Accueil inconditionnel	93
10.4 Augmentation et diversification de l'offre d'accueil de l'IDEA, service de placement protection de l'enfance	94
10.5 Égalité d'accès à la pratique sportive pour les sportifs (ves) en situation de handicap	95
10.6 Lutte contre toute forme de violence et de discrimination dans le sport (le racisme, l'homophobie)	96
ODD 11 – Villes et communautés durables	97
11.1 Plan Départemental de l'Habitat (2019-2024) et création de l'Observatoire Départemental de l'Habitat	98
11.2 Appui technique « développement économique » et « aménagement du territoire »	99
11.3 Avis consultatifs en Urbanisme (SRADDET, SCOT, PLUI, PLU)	100
11.4 Périmètres de Protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PAEN)	101
11.5 Prévention contre les incendies de forêt	102
11.6 Pépinière départementale	103
11.7 Résilience du littoral face aux conséquences du changement climatique (érosion et submersion marine)	104
ODD 12 - Consommation et production responsables	105
12.1 Développement de l'Agriculture Biologique	106
12.2 Développement des circuits courts	107
12.3 Lutte contre le gaspillage alimentaire et valorisation des déchets issus de la restauration	108
12.4 Achats et marchés publics responsables	109
12.5 Prévention et gestion des déchets	110
12.6 Gestion et exploitation durable des massifs forestiers	111

13.1 Actualisation du bilan carbone "patrimoine et compétences" de l'institution départementale 13.3   13.2   13.2   13.3   13.3   13.4   13.3   13.5	ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	112
13.3 Parc roulant départemental : 4 % des émissions globales de gaz à effet de serre  13.4 Autres déplacements des agents : 7 % les émissions globales de gaz à effet de serre  13.5 Déplacements des visiteurs : 31 % des émissions globales de gaz à effet de serre  13.6 Gestion des routes et barrages : 21 % des émissions globales des gaz à effet de serre  13.7 Achats de consommables et services représentent 14 % des GES  13.9 DD 14 – Vie aquatique  120  13.1 Gestion de la Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls  121  14.2 Préservation des zones humides  122  14.3 Motorisation de bateaux traditionnels à partir d'énergies renouvelables  123  125  136  137  138  139  130  139  130  130  130  130  130	13.1 Actualisation du bilan carbone "patrimoine et compétences" de l'institution départementale	113
13.4 Autres déplacements des agents : 7 % les émissions globales de gaz à effet de serre  13.5 Déplacements des visiteurs : 31 % des émissions globales de gaz à effet de serre  117  13.6 Gestion des routes et barrages : 21 % des émissions globales de gaz à effet de serre  118  13.7 Achats de consommables et services représentent 14 % des GES  119  ODD 14 – Vie aquatique  120  14.1 Gestion de la Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls  121  14.2 Préservation des zones humides  122  14.3 Motorisation de bateaux traditionnels à partir d'énergies renouvelables  123  ODD 15 - Vie terrestre  124  15.1 Réseau départemental des gestionnaires d'espaces naturels  15.2 Ingénierie écologique  15.3 Gestion de la Réserve Naturelle Régionale de Nyer  15.4 Gestion du site classé de l'Anse de Pauillles  15.5 Régulation de la fréquentation et accueil du public du site classé du Lac des Bouillouses  129  15.6 Gestion du site du Lac de la Raho  15.7 Gestion du site du Lac de la Raho  15.7 Gestion du site du Lac de l'Agly  131  15.8 Gestion du site naturel des Dosses  132  ODD 16 – Paix, Justice et Institutions efficaces  133  16.1 La capacité d'investissement et la maîtrise de la dette  16.2 Prévention des risques professionnels et médecine préventive  16.3 Améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges  16.6 Alormation sur le développement durable  16.8 Aides à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public  16.8 Aide à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public  17.1 Réseau Départemental de Coopération extérieure  17.2 Hole à l'émergence de projets innovants en faveur du développement des démarches de dialogue citoyen  17.5 Fonds département de Coopération extérieure	13.2 Gestion du bâti et de l'énergie : 19 % des émissions globales des gaz à effet de serre	114
13.5 Déplacements des visiteurs : 31 % des émissions globales de gaz à effet de serre  117  13.6 Gestion des routes et barrages : 21 % des émissions globales des gaz à effet de serre  118  13.7 Achats de consommables et services représentent 14 % des GES  119  ODD 14 – Vie aquatique  120  14.1 Gestion de la Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls  121  14.2 Préservation des zones humides  122  14.3 Motorisation de bateaux traditionnels à partir d'énergies renouvelables  123  14.3 Motorisation de bateaux traditionnels à partir d'énergies renouvelables  124  15.1 Réseau départemental des gestionnaires d'espaces naturels  15.2 Ingénierie écologique  126  15.3 Gestion de la Réserve Naturelle Régionale de Nyer  15.4 Gestion du site classé de l'Anse de Paulilles  15.5 Régulation de la fréquentation et accueil du public du site classé du Lac des Bouillouses  129  15.6 Gestion du site du Lac de la Raho  130  15.7 Gestion du site du Lac de la Raho  131  15.8 Gestion du site naturel des Dosses  102  105.1 - Paix, Justice et Institutions efficaces  133  16.1 La capacité d'investissement et la maîtrise de la dette  134  16.2 Prévention des risques professionnels et médecine préventive  135  16.3 Améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges  136  16.6 Sfales virtuelles pour l'organisation de web conférences  139  16.7 Modernisation : projets de dématérialisation  140  16.8 Aide à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public  17.1 Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable  17.3 Fonds départemental de Coopération extérieure  17.4 Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe  17.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers	13.3 Parc roulant départemental : 4 % des émissions globales de gaz à effet de serre	115
13.6 Gestion des routes et barrages : 21 % des émissions globales des gaz à effet de serre  118 13.7 Achats de consommables et services représentent 14 % des GES  119  ODD 14 – Vie aquatique  120 13.1 Gestion de la Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls  121 14.2 Préservation des zones humides  122 14.3 Motorisation de bateaux traditionnels à partir d'énergies renouvelables  123 14.3 Motorisation de bateaux traditionnels à partir d'énergies renouvelables  124 15.1 Réseau départemental des gestionnaires d'espaces naturels  15.2 Ingénierie écologique  126 15.3 Gestion de la Réserve Naturelle Régionale de Nyer  127 15.4 Gestion du site classé de l'Anse de Paulilles  15.5 Régulation de la fréquentation et accueil du public du site classé du Lac des Bouillouses  129 15.6 Gestion du site du Lac de la Raho  130 15.7 Gestion du site du Lac de la Raho  131 15.8 Gestion du site naturel des Dosses  132 15.1 acapacité d'investissement et la maîtrise de la dette  134 16.1 a capacité d'investissement et la maîtrise de la dette  16.2 Prévention des risques professionnels et médecine préventive  135 16.3 Améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges  136 16.4 Formation des agents du Département  15.5 Offre de formation sur le développement durable  16.6 Salles virtuelles pour l'organisation de web conférences  139 16.7 Modernisation : projets de dématérialisation  140 16.8 Aide à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public  17.1 Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable  17.2 Aide à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de développement des démarches de dialogue citoyen  17.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers	13.4 Autres déplacements des agents : 7 % les émissions globales de gaz à effet de serre	116
13.7 Achats de consommables et services représentent 14 % des GES  119  ODD 14 – Vie aquatique  120  14.1 Gestion de la Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls  121  14.2 Préservation des zones humides  122  14.3 Motorisation de bateaux traditionnels à partir d'énergies renouvelables  123  ODD 15 - Vie terrestre  124  15.1 Réseau départemental des gestionnaires d'espaces naturels  15.2 Ingénierie écologique  126  15.3 Gestion de la Réserve Naturelle Régionale de Nyer  127  15.4 Gestion du site classé de l'Anse de Paulilles  15.5 Régulation de la fréquentation et accueil du public du site classé du Lac des Bouillouses  129  15.6 Gestion du site du Lac de la Raho  130  15.7 Gestion du site du Lac de la Raho  131  15.8 Gestion du site naturel des Dosses  132  ODD 16 – Paix, Justice et Institutions efficaces  133  16.1 La capacité d'investissement et la maîtrise de la dette  16.4 Prévention des risques professionnels et médecine préventive  16.5 Offre de formation sur le développement durable  16.6 Salles virtuelles pour l'organisation de web conférences  16.7 Modernisation : projets de dématérialisation  16.8 Alde à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public  17.1 Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable  17.3 Fonds dé partemental de Coopération extérieure  17.4 Partenariat Départemental Geopération extérieure  17.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers	13.5 Déplacements des visiteurs : 31 % des émissions globales de gaz à effet de serre	117
14.1 Gestion de la Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls  14.2 Préservation des zones humides  14.3 Motorisation de bateaux traditionnels à partir d'énergies renouvelables  12.3  13.1 Motorisation de bateaux traditionnels à partir d'énergies renouvelables  12.3  13.1 Motorisation de bateaux traditionnels à partir d'énergies renouvelables  12.5 DIS Férence 12.5  13.1 Réseau départemental des gestionnaires d'espaces naturels  13.2 Lingénierie écologique  13.5 Réseau départemental des gestionnaires d'espaces naturels  13.6 Gestion de la Réserve Naturelle Régionale de Nyer  13.7 Gestion du site classé de l'Anse de Paulilles  13.8 Réstion du site classé de l'Anse de Paulilles  13.9 Lingénierie de la fréquentation et accueil du public du site classé du Lac des Bouillouses  13.9 Lingénierie de la fréquentation et accueil du public du site classé du Lac des Bouillouses  13.9 Lingénierie de la fréquentation et accueil du public du site classé du Lac des Bouillouses  13.9 Lingénierie de la fréquentation et accueil du public du site classé du Lac des Bouillouses  13.9 Lingénierie de la fréquentation et accueil du public du site classé du Lac des Bouillouses  13.9 Lingénierie de la fréquentation et accueil du public du site classé du Lac des Bouillouses  13.0 Lingénierie de la fréquentation et des Dosses  13.0 Lingénierie des des fidaces  13.0 Lingénierie de	13.6 Gestion des routes et barrages : 21 % des émissions globales des gaz à effet de serre	118
14.1 Gestion de la Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls  12.2  14.2 Préservation des zones humides  12.3  14.3 Motorisation de bateaux traditionnels à partir d'énergies renouvelables  12.3  12.3  12.5  12.6  12.6  12.7  12.7  12.7  12.8 Jeséau départemental des gestionnaires d'espaces naturels  12.6  12.5 Jengénierie écologique  12.6  12.6 Jesétion de la Réserve Naturelle Régionale de Nyer  12.7  12.6 Gestion du site classé de l'Anse de Paulilles  12.8  12.9 Jesétion de la fréquentation et accueil du public du site classé du Lac des Bouillouses  12.9  12.6 Gestion du site du Lac de la Raho  13.0  15.7 Gestion du site du Lac de la Raho  13.0  15.7 Gestion du site au Lac de l'Agly  13.1  15.8 Gestion du site naturel des Dosses  13.2  13.3  16.1 La capacité d'investissement et la maîtrise de la dette  13.4  16.2 Prévention des risques professionnels et médecine préventive  13.5 Affiliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges  13.6  15.6 Gestion su site naturel des Dospartement  15.7 Offret de formation sur le développement durable  16.8 Aliels virtuelles pour l'organisation de web conférences  13.9  16.7 Modernisation: projets de dématérialisation  14.0  16.8 Aide à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public  14.1  17.1 Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable  14.3  17.2 Aide à l'émergence de projets innovants en faveur du développement des démarches de dialogue citoyen  14.5  17.3 Fonds départemental de Coopération extérieure  17.4 Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe  17.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontallers	13.7 Achats de consommables et services représentent 14 % des GES	119
14.2 Préservation des zones humides  123  14.3 Motorisation de bateaux traditionnels à partir d'énergies renouvelables  123  ODD 15 - Vie terrestre  124  15.1 Réseau départemental des gestionnaires d'espaces naturels  15.2 Ingénierie écologique  126  15.3 Gestion de la Réserve Naturelle Régionale de Nyer  15.4 Gestion du site classé de l'Anse de Paulilles  15.5 Régulation de la fréquentation et accueil du public du site classé du Lac des Bouillouses  129  15.6 Gestion du site du Lac de la Raho  130  15.7 Gestion du site du Lac de la Raho  131  15.8 Gestion du site du Lac de l'Agly  131  15.8 Gestion du site naturel des Dosses  132  ODD 16 - Paix, Justice et Institutions efficaces  133  16.1 La capacité d'investissement et la maîtrise de la dette  134  16.2 Prévention des risques professionnels et médecine préventive  135  16.3 Améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges  136  15.6 Gestien du sire du bépartement  15.5 Offre de formation sur le développement durable  16.6 Salles virtuelles pour l'organisation de web conférences  139  16.7 Modernisation: projets de dématérialisation  140  15.8 Aide à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public  141  ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs  142  17.1 Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable  143  17.2 Aide à l'émergence de projets innovants en faveur du développement des démarches de dialogue citoyen  145  17.3 Fonds départemental de Coopération extérieure  17.4 Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe  148	ODD 14 – Vie aquatique	120
14.3 Motorisation de bateaux traditionnels à partir d'énergies renouvelables  124  15.1 Réseau départemental des gestionnaires d'espaces naturels  15.2 Ingénierie écologique  126  15.3 Gestion de la Réserve Naturelle Régionale de Nyer  15.4 Gestion du site classé de l'Anse de Paulilles  15.5 Régulation de la fréquentation et accueil du public du site classé du Lac des Bouillouses  129  15.6 Gestion du site du Lac de la Raho  130  15.7 Gestion du site du Lac de la Raho  130  15.7 Gestion du site du Lac de l'Agly  131  15.8 Gestion du site naturel des Dosses  132  ODD 16 - Paix, Justice et Institutions efficaces  133  16.1 La capacité d'investissement et la maîtrise de la dette  134  16.2 Prévention des risques professionnels et médecine préventive  135  16.3 Améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges  136  16.4 Formation des agents du Département  137  16.5 Offre de formation sur le développement durable  138  16.6 Salles virtuelles pour l'organisation de web conférences  139  16.7 Modernisation : projets de dématérialisation  140  16.8 Aide à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public  ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs  17.1 Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable  17.3 Fonds départemental de Coopération extérieure  17.4 Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe  17.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers  148	14.1 Gestion de la Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls	121
ODD 15 - Vie terrestre     124       15.1 Réseau départemental des gestionnaires d'espaces naturels     125       15.2 Ingénierie écologique     126       15.3 Gestion de la Réserve Naturelle Régionale de Nyer     127       15.4 Gestion du site classé de l'Anse de Paulilles     128       15.5 Régulation de la fréquentation et accueil du public du site classé du Lac des Bouillouses     129       15.6 Gestion du site du Lac de la Raho     130       15.7 Gestion du site du Lac de l'Agly     131       15.8 Gestion du site naturel des Dosses     132       ODD 16 - Paix, Justice et Institutions efficaces     133       16.1 La capacité d'investissement et la maîtrise de la dette     134       16.2 Prévention des risques professionnels et médecine préventive     135       16.3 Améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges     136       16.4 Formation des agents du Département     137       16.5 Offre de formation sur le développement durable     138       16.6 Salles virtuelles pour l'organisation de web conférences     139       16.7 Modernisation : projets de dématérialisation     140       16.8 Aide à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public     141       ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs     142       17.1 Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable     143 </td <td>14.2 Préservation des zones humides</td> <td>122</td>	14.2 Préservation des zones humides	122
15.1 Réseau départemental des gestionnaires d'espaces naturels  125  15.2 Ingénierie écologique  126  15.3 Gestion de la Réserve Naturelle Régionale de Nyer  127  15.4 Gestion du site classé de l'Anse de Paulilles  128  15.5 Régulation de la fréquentation et accueil du public du site classé du Lac des Bouillouses  129  15.6 Gestion du site du Lac de la Raho  130  15.7 Gestion du site du Lac de l'Agly  131  15.8 Gestion du site du Lac de l'Agly  131  15.8 Gestion du site du Lac de l'Agly  132  ODD 16 – Paix, Justice et Institutions efficaces  133  16.1 La capacité d'investissement et la maîtrise de la dette  16.2 Prévention des risques professionnels et médecine préventive  135  16.3 Améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges  16.4 Formation des agents du Département  16.5 Offre de formation sur le développement durable  16.6 Salles virtuelles pour l'organisation de web conférences  139  16.7 Modernisation : projets de dématérialisation  140  16.8 Aide à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public  17.1 Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable  17.3 Fonds départemental de Coopération extérieure  146  17.4 Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe  17.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers	14.3 Motorisation de bateaux traditionnels à partir d'énergies renouvelables	123
15.2 Ingénierie écologique  126  15.3 Gestion de la Réserve Naturelle Régionale de Nyer  127  15.4 Gestion du site classé de l'Anse de Paulilles  128  15.5 Régulation de la fréquentation et accueil du public du site classé du Lac des Bouillouses  129  15.6 Gestion du site du Lac de la Raho  130  15.7 Gestion du site du Lac de l'Agly  131  15.8 Gestion du site naturel des Dosses  132  ODD 16 - Paix, Justice et Institutions efficaces  133  16.1 La capacité d'investissement et la maîtrise de la dette  134  16.2 Prévention des risques professionnels et médecine préventive  135  16.3 Améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges  136  16.4 Formation des agents du Département  137  16.5 Offre de formation sur le développement durable  138  16.6 Salles virtuelles pour l'organisation de web conférences  139  16.7 Modernisation : projets de dématérialisation  140  16.8 Aide à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public  17.1 Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable  17.2 Aide à l'émergence de projets innovants en faveur du développement des démarches de dialogue citoyen  17.3 Fonds départemental de Coopération extérieure  146  17.4 Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe  17.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers	ODD 15 - Vie terrestre	124
15.3 Gestion de la Réserve Naturelle Régionale de Nyer  127  15.4 Gestion du site classé de l'Anse de Paulilles  128  15.5 Régulation de la fréquentation et accueil du public du site classé du Lac des Bouillouses  129  15.6 Gestion du site du Lac de la Raho  130  15.7 Gestion du site du Lac de l'Agly  131  15.8 Gestion du site du Lac de l'Agly  132  ODD 16 – Paix, Justice et Institutions efficaces  133  16.1 La capacité d'investissement et la maîtrise de la dette  134  16.2 Prévention des risques professionnels et médecine préventive  135  16.3 Améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges  136  16.4 Formation des agents du Département  137  16.5 Offre de formation sur le développement durable  138  16.6 Salles virtuelles pour l'organisation de web conférences  139  16.7 Modernisation : projets de dématérialisation  140  16.8 Aide à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public  141  ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs  142  17.1 Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable  143  17.2 Aide à l'émergence de projets innovants en faveur du développement des démarches de dialogue citoyen  145  17.3 Fonds départemental de Coopération extérieure  146  17.4 Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe  147  17.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers	15.1 Réseau départemental des gestionnaires d'espaces naturels	125
15.4 Gestion du site classé de l'Anse de Paulilles 15.5 Régulation de la fréquentation et accueil du public du site classé du Lac des Bouillouses 129 15.6 Gestion du site du Lac de la Raho 130 15.7 Gestion du site du Lac de l'Agly 131 15.8 Gestion du site naturel des Dosses 132  ODD 16 – Paix, Justice et Institutions efficaces 133 16.1 La capacité d'investissement et la maîtrise de la dette 134 16.2 Prévention des risques professionnels et médecine préventive 135 16.3 Améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges 136 16.4 Formation des agents du Département 137 16.5 Offre de formation sur le développement durable 138 16.6 Salles virtuelles pour l'organisation de web conférences 139 16.7 Modernisation : projets de dématérialisation 140 16.8 Aide à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public 17.1 Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable 17.2 Aide à l'émergence de projets innovants en faveur du développement des démarches de dialogue citoyen 17.3 Fonds départemental de Coopération extérieure 17.4 Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe 147 17.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers 148	15.2 Ingénierie écologique	126
15.5 Régulation de la fréquentation et accueil du public du site classé du Lac des Bouillouses  129  15.6 Gestion du site du Lac de la Raho  130  15.7 Gestion du site du Lac de l'Agly  131  15.8 Gestion du site du Lac de l'Agly  132  ODD 16 – Paix, Justice et Institutions efficaces  133  16.1 La capacité d'investissement et la maîtrise de la dette  134  16.2 Prévention des risques professionnels et médecine préventive  135  16.3 Améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges  136  16.4 Formation des agents du Département  137  16.5 Offre de formation sur le développement durable  138  16.6 Salles virtuelles pour l'organisation de web conférences  139  16.7 Modernisation : projets de dématérialisation  140  16.8 Aide à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public  141  ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs  17.1 Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable  143  17.2 Aide à l'émergence de projets innovants en faveur du développement des démarches de dialogue citoyen  145  17.3 Fonds départemental de Coopération extérieure  17.4 Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe  147  17.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers	15.3 Gestion de la Réserve Naturelle Régionale de Nyer	127
15.6 Gestion du site du Lac de la Raho  15.7 Gestion du site du Lac de l'Agly  15.8 Gestion du site du Lac de l'Agly  15.8 Gestion du site naturel des Dosses  15.9 ODD 16 – Paix, Justice et Institutions efficaces  15.0 DD 16 – Paix, Justice et Institutions efficaces  15.1 La capacité d'investissement et la maîtrise de la dette  15.2 Prévention des risques professionnels et médecine préventive  15.3 Améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges  15.6 Grandion des agents du Département  15.7 Offre de formation sur le développement durable  15.8 Aide à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public  15.9 Nodernisation : projets de dématérialisation  16.8 Aide à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public  17.1 Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable  17.3 Fonds départemental de Coopération extérieure  17.4 Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe  14.7 The Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers  14.8	15.4 Gestion du site classé de l'Anse de Paulilles	128
15.7 Gestion du site du Lac de l'Agly  131  15.8 Gestion du site naturel des Dosses  132  ODD 16 – Paix, Justice et Institutions efficaces  133  16.1 La capacité d'investissement et la maîtrise de la dette  134  16.2 Prévention des risques professionnels et médecine préventive  135  16.3 Améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges  136  16.4 Formation des agents du Département  137  16.5 Offre de formation sur le développement durable  138  16.6 Salles virtuelles pour l'organisation de web conférences  139  16.7 Modernisation : projets de dématérialisation  140  16.8 Aide à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public  141  ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs  142  17.1 Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable  143  17.2 Aide à l'émergence de projets innovants en faveur du développement des démarches de dialogue citoyen  145  17.3 Fonds départemental de Coopération extérieure  146  17.4 Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe  147  17.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers  148	15.5 Régulation de la fréquentation et accueil du public du site classé du Lac des Bouillouses	129
15.8 Gestion du site naturel des Dosses  DDD 16 – Paix, Justice et Institutions efficaces  133  16.1 La capacité d'investissement et la maîtrise de la dette  134  16.2 Prévention des risques professionnels et médecine préventive  135  16.3 Améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges  136  16.4 Formation des agents du Département  137  16.5 Offre de formation sur le développement durable  138  16.6 Salles virtuelles pour l'organisation de web conférences  139  16.7 Modernisation : projets de dématérialisation  140  16.8 Aide à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public  141  DDD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs  142  17.1 Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable  143  17.2 Aide à l'émergence de projets innovants en faveur du développement des démarches de dialogue citoyen  17.3 Fonds départemental de Coopération extérieure  146  17.4 Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe  147  17.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers  148	15.6 Gestion du site du Lac de la Raho	130
ODD 16 – Paix, Justice et Institutions efficaces  133  16.1 La capacité d'investissement et la maîtrise de la dette  134  16.2 Prévention des risques professionnels et médecine préventive  135  16.3 Améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges  136  16.4 Formation des agents du Département  137  16.5 Offre de formation sur le développement durable  138  16.6 Salles virtuelles pour l'organisation de web conférences  139  16.7 Modernisation : projets de dématérialisation  140  16.8 Aide à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public  ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs  142  17.1 Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable  143  17.2 Aide à l'émergence de projets innovants en faveur du développement des démarches de dialogue citoyen  145  17.3 Fonds départemental de Coopération extérieure  146  17.4 Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe  147  17.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers  148	15.7 Gestion du site du Lac de l'Agly	131
16.1 La capacité d'investissement et la maîtrise de la dette 16.2 Prévention des risques professionnels et médecine préventive 135 16.3 Améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges 136 16.4 Formation des agents du Département 137 16.5 Offre de formation sur le développement durable 138 16.6 Salles virtuelles pour l'organisation de web conférences 139 16.7 Modernisation : projets de dématérialisation 140 16.8 Aide à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public 141 0DD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs 142 17.1 Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable 143 17.2 Aide à l'émergence de projets innovants en faveur du développement des démarches de dialogue citoyen 145 17.3 Fonds départemental de Coopération extérieure 146 17.4 Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe 147 17.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers 148	15.8 Gestion du site naturel des Dosses	132
16.2 Prévention des risques professionnels et médecine préventive  135  16.3 Améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges  136  16.4 Formation des agents du Département  137  16.5 Offre de formation sur le développement durable  138  16.6 Salles virtuelles pour l'organisation de web conférences  139  16.7 Modernisation: projets de dématérialisation  140  16.8 Aide à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public  141  ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs  142  17.1 Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable  143  17.2 Aide à l'émergence de projets innovants en faveur du développement des démarches de dialogue citoyen  17.3 Fonds départemental de Coopération extérieure  146  17.4 Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe  147  17.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers  148	ODD 16 – Paix, Justice et Institutions efficaces	133
16.3 Améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges  136  16.4 Formation des agents du Département  137  16.5 Offre de formation sur le développement durable  138  16.6 Salles virtuelles pour l'organisation de web conférences  139  16.7 Modernisation : projets de dématérialisation  140  16.8 Aide à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public  141  ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs  142  17.1 Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable  143  17.2 Aide à l'émergence de projets innovants en faveur du développement des démarches de dialogue citoyen  145  17.3 Fonds départemental de Coopération extérieure  146  17.4 Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe  147  17.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers  148	16.1 La capacité d'investissement et la maîtrise de la dette	134
16.4 Formation des agents du Département  137  16.5 Offre de formation sur le développement durable  138  16.6 Salles virtuelles pour l'organisation de web conférences  139  16.7 Modernisation: projets de dématérialisation  140  16.8 Aide à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public  141  ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs  142  17.1 Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable  17.2 Aide à l'émergence de projets innovants en faveur du développement des démarches de dialogue citoyen  145  17.3 Fonds départemental de Coopération extérieure  146  17.4 Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe  147  17.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers  148	16.2 Prévention des risques professionnels et médecine préventive	135
16.5 Offre de formation sur le développement durable 16.6 Salles virtuelles pour l'organisation de web conférences 139 16.7 Modernisation : projets de dématérialisation 140 16.8 Aide à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public 141 ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs 142 17.1 Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable 143 17.2 Aide à l'émergence de projets innovants en faveur du développement des démarches de dialogue citoyen 145 17.3 Fonds départemental de Coopération extérieure 146 17.4 Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe 147 17.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers 148	16.3 Améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges	136
16.6 Salles virtuelles pour l'organisation de web conférences  139  16.7 Modernisation : projets de dématérialisation  140  16.8 Aide à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public  141  ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs  142  17.1 Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable  143  17.2 Aide à l'émergence de projets innovants en faveur du développement des démarches de dialogue citoyen  145  17.3 Fonds départemental de Coopération extérieure  146  17.4 Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe  147  17.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers  148	16.4 Formation des agents du Département	137
16.7 Modernisation : projets de dématérialisation  140  16.8 Aide à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public  141  ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs  142  17.1 Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable  143  17.2 Aide à l'émergence de projets innovants en faveur du développement des démarches de dialogue citoyen  145  17.3 Fonds départemental de Coopération extérieure  146  17.4 Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe  147  17.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers  148	16.5 Offre de formation sur le développement durable	138
16.8 Aide à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public  141  ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs  142  17.1 Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable  143  17.2 Aide à l'émergence de projets innovants en faveur du développement des démarches de dialogue citoyen  145  17.3 Fonds départemental de Coopération extérieure  146  17.4 Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe  147  17.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers  148	16.6 Salles virtuelles pour l'organisation de web conférences	139
ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs  142  17.1 Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable  143  17.2 Aide à l'émergence de projets innovants en faveur du développement des démarches de dialogue citoyen  145  17.3 Fonds départemental de Coopération extérieure  146  17.4 Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe  147  17.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers  148	16.7 Modernisation : projets de dématérialisation	140
17.1 Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable14317.2 Aide à l'émergence de projets innovants en faveur du développement des démarches de dialogue citoyen14517.3 Fonds départemental de Coopération extérieure14617.4 Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe14717.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers148	16.8 Aide à l'émergence de projets innovants pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public	141
17.2 Aide à l'émergence de projets innovants en faveur du développement des démarches de dialogue citoyen14517.3 Fonds départemental de Coopération extérieure14617.4 Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe14717.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers148	ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	142
17.3 Fonds départemental de Coopération extérieure       146         17.4 Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe       147         17.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers       148	17.1 Réseau Départemental 66 des Agendas 21 et Projets Territoriaux de Développement Durable	143
17.4 Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe 147 17.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers 148	17.2 Aide à l'émergence de projets innovants en faveur du développement des démarches de dialogue citoyen	145
17.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers 148	17.3 Fonds départemental de Coopération extérieure	146
	17.4 Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe	147
CONCLUSION 149	17.5 Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers	148
	CONCLUSION	149





## Partie 1

# LE DÉPARTEMENT ENGAGÉ

## 1 – LE POSITIONNEMENT DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### 1.1 – La stratégie du Département des Pyrénées-Orientales en faveur du développement durable

Établie en 2009, la stratégie départementale de développement durable a 10 ans. La concertation Imagine les Pyrénées-Orientales en 2019 a fait ressortir les préoccupations des habitants, en matière de Développement Durable suivant deux axes majeurs :

- Impulser un développement économique durable
- Construire un modèle d'aménagement responsable.

Les engagements pris viennent fixer de nouveaux objectifs à concrétiser comme :

- Utiliser toutes les ressources du département (soleil, vent, eau, mer, terre, bois) au service de la production d'énergie renouvelable,
- Garantir de manière pérenne l'approvisionnement en eau du département,
- Faire des Pyrénées-Orientales une destination nature et « bien-vivre »,
- Faire des Pyrénées-Orientales un département pilote de l'adaptation au changement climatique,
- Inciter aux déplacements propres et/ou collectifs pour réduire progressivement la place de la voiture,
- Favoriser un urbanisme écocitoyen,
- Construire un plan pour la rénovation énergétique du bâti.

Ainsi, afin de poursuivre avec ambition la dynamique engagée, l'Assemblée Départementale a décidé en 2020 que les 3 axes de la stratégie départementale en matière de Développement Durable, seront dotés de moyens, en priorité d'investissement, pour leur déclinaison opérationnelle. Les principales actions proposées pour 2020-2021 s'inscrivent dans une démarche pluriannuelle aux horizons 2023 et 2030 :

- Axe 1 : L'exemplarité et l'éco-responsabilité de l'institution départementale
- Axe 2 : Poursuivre la dynamique départementale en faveur du développement durable
- Axe 3 : Répondre à l'urgence climatique

#### 1.2 –Une démarche interne répondant aux principes du développement durable

Conscient du rôle déterminant que les collectivités locales ont à jouer, le Département s'est engagé depuis plusieurs années dans la mise en place d'une démarche interne d'éco-responsabilité et d'exemplarité.

Depuis, de nombreuses actions ont été menées sur de multiples thématiques. Forte des démarches mises en place, l'institution continue de se mobiliser pour faire progresser toujours plus la collectivité, en inscrivant son action dans l'innovation et l'expérimentation.

La manière dont cette démarche d'exemplarité est menée au sein du Département répond aux principes du développement durable, puisque sont recherchés au quotidien :

- La transversalité,
- La participation, la concertation, la co-construction,
- La transparence et l'évaluation.

#### 1.3- Le Département Fédérateur d'une dynamique territoriale en matière de Développement Durable

Aujourd'hui, le Département est un interlocuteur privilégié en matière de développement durable, tant à l'échelle régionale que départementale, et est le fédérateur des initiatives engagées par les collectivités territoriales sur les Pyrénées-Orientales, auxquelles il apporte une réelle plus-value grâce à son expertise, ses outils financiers et son appui à la mise en réseau, à la mutualisation et à la montée en compétences.

Aide à la réalisation de projets innovants et démonstratifs, aide à l'expérimentation, accompagnement des acteurs pour une meilleure prise en compte du développement durable et création d'une dynamique départementale source de motivation et de progrès collectifs, telles sont les ambitions du Département dans le cadre de sa stratégie de développement durable.

## 2 – 2020, MARQUÉ PAR LA NÉCESSAIRE ADAPTATION A LA PANDÉMIE DE COVID 19

#### 2.1 – La dégradation des indicateurs sanitaires, sociaux et économiques

De crise sanitaire localisée, la pandémie mondiale Covid19 est vite devenue une crise économique et sociale mondiale. Elle a considérablement impacté l'effort mondial initié en 2015 pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD). En l'espace de quelques mois, la crise a inversé certains progrès accomplis en matière de pauvreté, de soins de santé ou encore d'éducation, comme le souligne un rapport du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU présenté à l'ouverture du Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

#### 2.2 – L'amélioration temporaire de l'environnement

A l'inverse, les effets des mesures de confinement des pays ont montré notamment, pendant un certain temps, un meilleur épanouissement de la biodiversité, une diminution de la pollution de l'air liée à la baisse des déplacements, des consommations plus responsables par les circuits courts locaux, des liens de solidarité renforcés entre génération et avec les soignants.

#### 2.3 – La résilience des territoires soutenue par le Département des Pyrénées-Orientales

En France, cette crise a aussi montré la capacité de résilience de la population et son aptitude à s'adapter aux aléas et aux changements de pratiques.

Dans les Pyrénées-Orientales, le Département a immédiatement travaillé avec les professionnels de l'hôpital et de la médecine de ville, la Préfecture, l'Agence Régionale de la Santé, les communes et les associations. L'installation de centres Covid19 et l'Hôtel Covid a permis d'isoler très rapidement les personnes présentant des risques de contagion. Cette initiative a été saluée et prise en exemple partout en France.

Le Département des Pyrénées-Orientales a joué un rôle incontournable, tant par sa pleine participation auprès des partenaires (prêt de locaux, de matériel, agents à disposition,...) que par le maintien et le renfort de son service au public (aide et accompagnement social, SDIS, sécurité routière, ..).

Aussi, les actions départementales en faveur du développement durable présentées en seconde partie de ce rapport rendront compte des difficultés et des avancées liées à la crise Covid19.





#### 3 – LE CADRE LOGIQUE DU RAPPORT

#### 3.1 - Le contexte général et les enjeux du développement durable

Le Sommet de la Terre de Rio, en 1992, a mis en exergue le rôle prépondérant des collectivités locales pour répondre localement et avec efficacité aux défis du 21ème siècle, en les incitant notamment à élaborer des stratégies de développement durable, basées sur la concertation avec leurs habitants et les forces vives de leur territoire.

Les collectivités, par leurs capacités à porter l'innovation, à accompagner les initiatives, à fédérer les acteurs et soutenir des dynamiques territoriales, détiennent des leviers importants pour aider à la transition écologique, sociétale et économique des territoires.

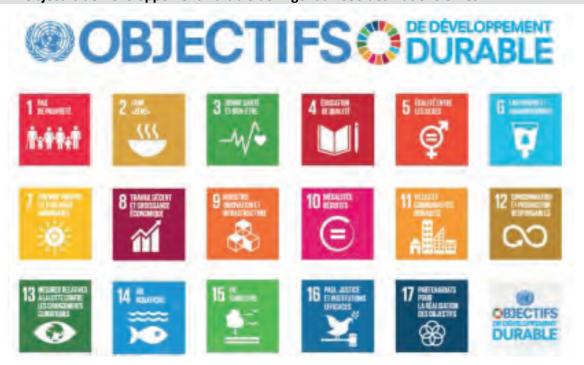
En 2015, l'Agenda 2030 a été adopté par les Nations Unies, après trois années de négociations qui ont conduit à la définition de 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), faisant la synthèse des anciens Objectifs du Millénaire pour le Développement et des objectifs issus des Sommets de la Terre.

La mise en œuvre des ODD implique la mobilisation de tous (État, collectivités territoriales, entreprises, syndicats, chercheurs, associations, citoyens, usagers, etc.) dans une logique de coresponsabilité, de gouvernance ouverte et de partenariat.

Les 17 ODD, repris ci-dessous, sont en interrelation avec les 5 finalités du Développement Durable, à savoir :

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère,
- la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources,
- la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations,
- l'épanouissement de tous les êtres humains,
- la dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

#### 3.2 - Les 17 Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies



# PARTIE 2 LE DÉPARTEMENT EN ACTION



ÉLIMINER LA PAUVRETÉ **SOUS TOUTES SES FORMES ET PARTOUT DANS LE MONDE** 

## 1.1. Déclinaison départementale de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté





Stratégie Schéma des Solidarités Pacte Territorial pour l'Insertion	Public visé Les bénéficiaires du rSa.
Partenaires	Intervention CD66 / Budget
État (financement), acteurs des champs de l'enfance, de l'insertion, de l'emploi, de l'économie.	3 505 690,97 €

Dans un contexte marqué par des réalités socio-économiques difficiles, avec de nouvelles formes de précarité qui émergent pour la population du fait d'un contexte sanitaire difficile, le Département des Pyrénées-Orientales poursuit son engagement dans la lutte contre la pauvreté et contre toutes formes d'exclusion.

#### Cadres financiers et multi partenariaux de prévention de la pauvreté

Cet engagement institutionnel et partenarial est décliné notamment dans le cadre du Pacte Territorial pour l'Insertion (PTI) 2014-2020 pour lequel les travaux afférents à la nouvelle programmation sont engagés, et du Schéma des Solidarités 2018-2021 qui structure l'action sociale départementale au travers de nombreuses thématiques adoptées par les élus départementaux, et aujourd'hui contenues pour partie dans la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Convaincu que l'efficacité des politiques de solidarité au service des personnes requiert une relation partenariale sans cesse revisitée et renforcée, et que tout doit être mis en œuvre pour trouver des solutions innovantes, le Département avait choisi de conventionner avec l'État, pour trois ans (2017-2019), dans le cadre du Fonds d'appui aux Politiques d'Insertion (FAPI).

Le Département poursuit depuis 2019 son engagement auprès de l'État dans le cadre de la Convention d'Appui à la lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi (CAPAE) signée pour une durée de trois ans (2019-2021).

#### Actions d'accompagnement et d'insertion

Dans ce cadre, le Département s'est engagé sur des actions dites « socles » afin, notamment, de prévenir toute sortie « sèche » pour les jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance, de mettre l'accent sur l'insertion des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, de refonder le travail social au service de tous en généralisant la démarche du premier accueil social inconditionnel de proximité et en mettant en place le référent de parcours.

En complément, le Département a choisi de valoriser des « initiatives locales » telles que le déploiement de la plateforme « objectif emploi66 », la mise en place d'un accompagnement vers et dans l'emploi, ainsi que d'une offre de remobilisation par le bénévolat.

#### Indicateurs

Les crédits alloués au Département s'élèvent à 1 675 496,26 €. En contrepartie de ce soutien financier apporté par l'État, au titre de l'année 2020, le Département s'engage à consacrer aux actions objet de la convention, des financements au moins équivalents dans leur montant à ceux qui lui sont accordés pour ces actions par l'État. Le montant 2020 des dépenses engagées par le Département sur ces actions au regard du budget prévisionnel de 3 505 690,97 € est de 1 831 779,65 €.

En savoir plus : <a href="https://objectifemploi66.fr/">https://objectifemploi66.fr/</a>

1.2. Accompagnement renforcé incluant un acompagnement global et la Garantie d'Activité Départementale

Stratégie	Public visé
Schéma des Solidarités	Les bénéficiaires du rSa
Partenaires Pôle emploi, organismes agréés, CHRS Co-financement de l'État dans le cadre de la Convention d'Appui à la lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi.	

#### L'accompagnement global

Une convention signée avec Pôle Emploi en 2016 a acté la volonté partagée de mettre en œuvre des modes d'action favorisant l'articulation des champs de l'emploi et du social, afin d'augmenter les chances d'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi. L'efficacité de ce dispositif dans la prise en charge des publics est avérée.

#### La Garantie d'Activité Départementale

L'emploi saisonnier est une opportunité de retour vers l'activité des bénéficiaires du rSa. Afin de concilier offre et demande, un accompagnement renforcé a été mis en place sur le Territoire de la vallée du Tech. Cette nouvelle action a été confiée à un prestataire pour 220 accompagnements annuels sur 2 ans. En interne, le recrutement de 2 professionnels dédiés permet de proposer cet accompagnement à 20 bénéficiaires du rSa. Les personnes sont accompagnées au plus près de leur lieu de résidence permettant ainsi de limiter les problématiques de mobilités et de diminuer l'empreinte carbone.

Tableau de suivi des différents modes d'accompagnements

Objectifs	Indicateur	Résultats 2019
	Nbre de bénéficiaires du RSA orientés vers :	297 :
	- la garantie d'activité	- 20 accompagnements en interne
Garantie d'activité	- l'accompagnement global	- 277 accompagnements globaux
départementale	Nbre de bénéficiaires en cours de :	497 :
	- la garantie d'activité	- 20 accompagnés en interne
	- l'accompagnement global	- 477 accompagnés globalement
Assamnaanamant	Nbre de demandeurs d'emploi accompagnés par un	79,5
Accompagnement	conseiller dédié à l'accompagnement global	
global porté par	Délai moyen du démarrage de l'accompagnement	27,7 j
Pôle emploi	global	

#### Fait marquant / crise Covid19

Le contexte socio-économique, fortement dégradé, a touché le travail saisonnier et l'intérim, premiers secteurs impactés.

Le confinement et les mesures sanitaires appliquées au déconfinement ont impacté le démarrage de ce dispositif en interne : personnels en garde d'enfants, télétravail.

#### Axes de progrès / perspectives

Réduire le délai d'entrée dans le dispositif accompagnement global.

En savoir plus : <a href="http://objectif-insertion66.fr/">http://objectif-insertion66.fr/</a>













Stratégie	Public visé
Plan Départemental d'Actions pour le Logement et	Tous publics rencontrant des difficultés en matière de
l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2019-2023	logement
Partenaires	Intervention CD66 / Budget

financièrement par le Département, la Caisse environ 2 M€ / an. d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole, EDF, ENGIE, les bailleurs publics et la SAHLM.

Le FSL est un fonds multi partenarial, il est abondé Participation du Département pour le budget FSL =

Le Fonds de Solidarité Logement est un outil du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), dont le co-pilotage est assuré par le Département et l'État. Ce dispositif a été mis en œuvre par la Loi du 31/05/1990 relative au droit au logement dans le cadre d'un accès ou d'un maintien. La déclinaison dans le département repose sur deux actions.

#### Une aide financière individuelle directe aux personnes, d'un montant annuel cumulé de 2 millions d'euros

Après étude de la situation sociale, le FSL accorde une aide financière pour les charges liées au logement (eau, électricité, gaz, fioul), et les impayées de loyers. Dans le cadre de l'accès à un nouveau logement, il peut prendre en charge le premier loyer, le dépôt de garantie, les frais d'agence, d'assurance habitation et d'ouverture du compteur d'eau. L'aide n'est pas systématique ni récurrente, l'objectif est de contribuer au maintien et/ou à l'accès dans des conditions les plus favorables possibles.

Tableau de suivi des aides financières directes :

Indicateurs	2019	2018	2017	2016	2015
Nbre de demandes FSL déposées	5351	6080	7168	9212	9 902
Nbre de demandes FSL payées	5334	5069	4640	4599	4751
Montants payés	2 074 088 €	1 919 504 €	1 968 705 €	2 036 795 €	1 862 870 €

#### Un accompagnement social lié au logement (ASLL), subventionné à hauteur de 700 000 € par an

Le FSL finance neuf associations relevant du champ de l'hébergement et du logement pour exercer des mesures d'accompagnement social lié au logement (ASLL).

#### Fait marquant / crise Covid19

Le dispositif a continué à fonctionner pendant la période de confinement COVID 19.

Même si l'impact a été important au niveau du fonctionnement administratif, le Département s'est mobilisé pour réduire les délais d'instruction.

#### Axes de progrès / perspectives

Le FSL est un dispositif qui connaît depuis quelques années une baisse du nombre de demandes déposées. Ce phénomène est national. Afin d'améliorer la connaissance des aides possibles à solliciter des axes sont à consolider : information aux organismes sociaux, aux associations, aux communes et EPCI, dématérialisation du dossier...

En savoir plus : <a href="http://objectif-insertion66.fr/">http://objectif-insertion66.fr/</a>

Stratégie Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2019-2023	·
Partenaires État, CAF, Région, bailleurs sociaux MSA, fournisseurs d'énergie (Engie, EDF).	Intervention CD66 / Budget Aides aux tiers: environ 1,4 M€/ an dont une partie financée par le Fonds Solidarité Logement.

En matière d'habitat, le Département intervient sur différents axes : l'observatoire de la demande sociale en logements, la production de logements sociaux à l'échelle du département, et le maintien dans le logement au travers des aides à la pierre pour le parc public et le parc privé.

#### Accompagnement des personnes depuis la « rue » vers un logement pérenne

Le Département soutient financièrement des partenaires associatifs qui œuvrent auprès des travailleurs sociaux du Département, pour proposer un accompagnement personnalisé aux plus démunis. On peut citer par exemple :

- l'Agence Immobilière à vocation Sociale « Se loger en terre Catalane » FDPLS /AIVS, afin de prospecter et favoriser l'accès dans un logement autonome des personnes défavorisées.
- · Des associations œuvrant dans le cadre de l'hébergement ou de l'accès des personnes autonomes vers un logement (pensions de familles, CHRS).
- l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 66) qui assure un accès gratuit pour tous aux informations relatives aux rapports locatifs et aux questions immobilières en général, outre des formations sur le logement dispensées aux travailleurs sociaux.

Tableau de suivi des aides

	Résultats						
Indicateurs	2020	2019	2018	2017	2016	2015	
Nombre	12	-	12	14	12	13	
Impact budgétaire	1 399 740 €	-	1 270 337 €	764 000 €	790 000 €	900 000 €	

#### Fait marquant / crise Covid19

L'activité des associations assurant l'accueil d'urgence et la mise à l'abri des personnes vulnérables a été maintenue. Les autres accueils ont été soumis aux dispositifs sanitaires exceptionnels.

En savoir plus : <a href="http://objectif-insertion66.fr/">http://objectif-insertion66.fr/</a>











# 1.5. Visites à domicile pour lutter contre la précarité énérgétique







16

Stratégie
Engagement 25 - Lutter contre l'habitat indigne
Plan Climat Énergie Territorial – Enjeu 6
Schéma des solidarités – Engagement 2 – action 2
PDALHPD

Partenaires
Edf solidarité, MLJ, UDAF, CAF, CCAS des mairies,
Office66, Roussillon Habitat, OPHPM, Marcou Habitat,

La lutte contre la précarité énergétique est l'un des 8 enjeux du Plan Climat Énergie Territorial adopté par le Département en 2013. 12 % des ménages seraient concernés. Un dispositif de prévention a été mis en place avec notamment la création d'une équipe d'accompagnement aux économies d'énergie, composée d'une CESF et d'une conseillère technique.

Action financée par le FSL

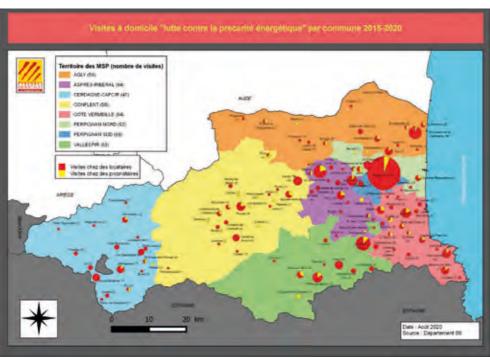
L'équipe de lutte contre la précarité énergétique va à la rencontre des ménages repérés par les travailleurs sociaux sur l'ensemble du territoire départemental. Elle les accompagne dans la compréhension de leurs factures, dans le repérage des dysfonctionnements du logement et les sensibilise aux écogestes. Elle réalise un diagnostic sociotechnique assorti de propositions et remet un kit «économie d'énergie ». Un rapport reprenant le diagnostic et les propositions est adressé au travailleur social ainsi qu'au ménage. Elle propose également une médiation avec les fournisseurs d'énergie et les propriétaires.

#### Tableau de suivi des visites à domicile

Hôpital de Thuir, conciliateurs...

Indicateurs	<b>2020</b> (au 1/09/20)	2019	2018	2017	2016	2015
Nbre de travailleurs sociaux ayant réalisé un signalement	34	70	57	46	29	16
Nbre de demandes d'intervention*	64	241	148	103	60	33
Nbre de visites à domicile réalisées (VAD)	50	163	123	83	52	29
Moyenne mensuelle annuelle VAD/mois	10	14	10	7	4	5

<sup>\*</sup>Cas où les visites ne sont pas réalisées : conseil effectué par téléphone, refus de recevoir au domicile, renseignement pris par ailleurs, déménagement...



#### Fait marquant / crise Covid19

Suite à la décision du confinement les visites à domicile ont été interrompues pendant 3 mois et les signalements par les travailleurs sociaux ont été arrêtés, ce qui représente environ 60 ménages non repérés.

#### Axes de progrès / perspectives

> Poursuivre le maillage territorial des travailleurs sociaux prescripteurs et développer les synergies avec le guichet unique de l'habitat.

En savoir plus : <a href="https://www.ledepartement66.fr/precarite-energetique/">https://www.ledepartement66.fr/precarite-energetique/</a>

Stratégie Engagement 25 - Lutter contre l'habitat indigne Plan Climat Énergie Territorial – Enjeu 6 Schéma des solidarités – Engagement 2 – action 2 PDALHPD	Public visé Ménages en situation de précarité énergétique
Partenaires CCAS des mairies, Office66, associations d'insertion, CHRS	Intervention CD66 / Budget Animation par 2 agents du CD66 Création d'outils de sensibilisation Action financée par le FSL

L'équipe de lutte contre la précarité énergétique propose à ses partenaires et travailleurs sociaux des ateliers « clef en mains » pour permettre des animations de groupes sur le thème des écogestes, la lecture de factures, les travaux d'économie d'énergie... Pour animer ces ateliers, des supports sont créés et renouvelés :

2016 : « Guide des écogestes »,

2017: magnétique « Mémo conso de la maison »,

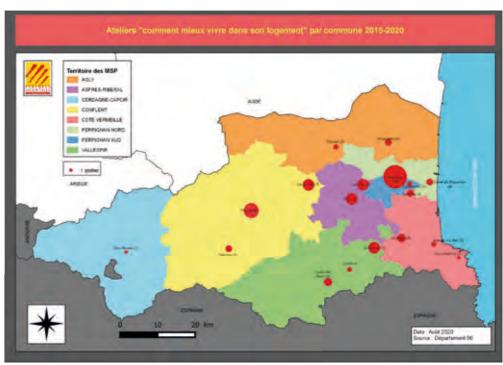
2018 : Livret «Le p'tit guide des jeux éco-gestes », 4 affiches écogestes, « Mémo conso électroménager »,

2019 : Livret « Comprendre facilement ma facture d'électricité », « Mémo conso veilles », Kakemono pour animations,

2020 : « Guide des produits ménagers sains ».

#### Tableau de suivi des ateliers

Indicateurs	2020 (au 1/09/20)	2019	2018	2017	2016	2015
Nbre de communes ayant accueilli des ateliers	4	12	10	6	8	1
Nbre d'ateliers réalisés	2	30	26	10	19	1
Nbre de participants	13	224	183	131	146	10
Nbre moyen de participants par atelier	6,50	6,22	7,32	10,08	9,13	10



#### Fait marquant / crise Covid19

Suite à la décision du confinement 8 ateliers ont été reportés en fin d'année.

 $\textbf{En savoir plus:} \underline{\text{https://www.ledepartement66.fr/dossier/maitriser-ses-consommations-avec-les-eco-gestes/}\\$ 















2019-2023

## Public visé

Plan Départemental d'Actions pour le Logement et Les propriétaires occupants aux revenus modestes et très l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) modestes. Les propriétaires bailleurs sous condition de conventionnement de loyer social ou très social.

#### **Partenaires**

logement, EPCI Conflent-Canigou, Vallespir et Albères 795 000 € pour le Département sur les 3 années écoulées Côte Vermeille Illibéris.

#### Intervention CD66 / Budget

ANAH, Caisse d'Allocations Familiales, Région, Action Accompagnement et soutien financier du public visé. 1,8 M€ prévus sur 2020-2023

#### PIG (Programme d'Intérêt Général) « Mieux Se Loger 66 »

Le Département a lancé en novembre 2016 son PIG « Mieux se loger 66 ». L'objectif est de lutter contre l'habitat indécent et insalubre, la précarité énergétique, et favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, ainsi que la captation de logements à vocation sociale. Le dispositif s'adresse aux propriétaires occupants aux revenus très modestes ou modestes. Renouvelé en 2019 pour 3 ans, le PIG couvre l'ensemble du département (hors PMCU dotée de la compétence habitat et territoires couverts par une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Les objectifs annuels sont de 300 logements.



#### Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat

Ces opérations complémentaires du PIG visent plus spécifiquement les centres anciens et sont dotées d'une animation de proximité. Portées par les EPCI dotés de la compétence habitat elles sont co-financées par le Département sur un volet animation (fonctionnement) et sur le volet travaux (investissement).

#### Chiffres clés

Sur les trois ans écoulés, 482 logements, dont 263 dans le cadre du PIG, ont fait l'objet d'améliorations grâce à 5 millions d'euros de subventions mobilisées, engendrant 9,7 millions d'€ de travaux réalisés par les propriétaires.

Tableau de suivi des dispositifs d'amélioration de l'habitat

Indicateurs	Objectifs 2020-2023		Résultats 2016- 2019
Nbre de logements réhabilités	900	482	Soit 72 % de l'objectif initial de 666 logements
Participation du Département	1,8M€	795 000 €	

#### Fait marquant / crise Covid19

L'action a été impactée pendant le confinement : le Département a dû suspendre partiellement le marché avec l'opérateur URBANIS en raison de l'interruption des permanences physiques et des visites à domicile. Une campagne de communication et de présentation auprès des Maisons Sociales de Proximité et des EPCI a dû être ajournée compte tenu des mesures sanitaires imposées par le COVID-19.

Toutefois, la permanence téléphonique et le traitement des dossiers ont été maintenus afin de ne pas pénaliser les propriétaires engagés dans le dispositif.

#### Axes de progrès / perspectives

> Continuer à sensibiliser l'ensemble des acteurs sur ce dispositif en fonction de l'évolution de la situation

En savoir plus : <a href="http://objectif-insertion66.fr/">http://objectif-insertion66.fr/</a>

Stratégie	Public visé
Engagements 29 – Se donner l'objectif d'assurer l'écorénovation de 100 % du parc de logements sociaux en 10 ans Engagement 30 – Financer les grands projets de réhabilitation et de structuration de la ville Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2019-2023.	priorité.
<b>Partenaires</b> Bailleurs sociaux	Intervention CD66 / Budget Aides aux tiers : 5 millions d'euros par an. Le budget 2020 prévoit un engagement de 8 millions au titre du Fonds Départemental de l'Aide à la Pierre (FDAP66)

Le Département co-pilote avec l'État le Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), véritable feuille de route des actions départementales pour le logement et l'habitat. A ce titre, le Département soutient et accompagne les bailleurs sociaux dans leurs programmes de constructions durables et de réhabilitations grâce à la mobilisation du Fonds Départemental de l'Aide à la pierre (FDAP66).

#### Focus sur l'Office 66

Dans ce cadre, l'Office 66, présidé par le Département, est le premier bailleur social du territoire, en raison de son implantation (présent dans 126 communes) et de l'importance de son parc de logements sociaux (42 %).

#### Bonification pour la rénovation thermique des bâtiments

En 2020, pour favoriser la transition énergétique vers les bâtiments à énergie positive une modification du FDAP 66 de 1 500 € à 3 000 € par logement a été validée par l'assemblée départementale. Cette bonification sera attribuée sur présentation d'une étude thermique.

#### Chiffres clés

Pour la période 2015-2019, le Département a participé au financement de 4 380 logements nouveaux ou réhabilités pour un investissement de 25 millions d'euros sur fonds propres.

Tableau de suivi des Aides à la Pierre

	Résultats					
Indicateurs	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Nbre de logements	En cours	826	811	759	904	1 078
Aides en millions €		5,1	4,9	4,3	5,1	5,1

En savoir plus : http://objectif-insertion66.fr/









ÉLIMINER LA FAIM,
ASSURER LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE, AMÉLIORER
LA NUTRITION ET
PROMOUVOIR UNE
AGRICULTURE DURABLE

Stratégie Schéma des Solidarités	Public visé Bénéficiaires des minima sociaux Personnes isolées précaires
Partenaires Secours Populaire / Opération distribution colis alimentaire pendant la période de confinement.	Intervention CD66 Service au public Aides aux tiers

#### Aides alimentaires aux personnes isolées

Le Département lutte pour éliminer la faim, via des aides urgentes alimentaires. En dehors des aides obligatoires pour les familles avec enfants, le Département vient en soutien aux personnes isolées (compétence facultative) en grande précarité. Ces aides sont en constante augmentation.

Plus de la moitié d'entre elles sont versées à des personnes ayant des droits ouverts et versables, qui sont en attente de versement (ASS (allocation spécifique de solidarité, ARE (Aide au Retour à l'Emploi), RSA, retraites...). L'allongement des délais dans le versement des prestations, la difficulté pour rentrer en relation avec les organismes de versement des prestations, la restriction des critères et des associations caritatives distribuant des aides financières font que le Département intervient de plus en plus fortement pour éliminer la faim.

Tableau de suivi des aides alimentaires

	Résultats						
Indicateur	<b>2020</b> du 16 mars au 29 mai	2019	2018	2017	2016	2015	
Nbre d'aides alimentaires aux personnes isolées (ASU)	799 aides	2 462	2 491	2 105	1 892	1 619	

#### Fait marquant / crise Covid19

Pendant la période de confinement, le Département est resté mobilisé pour évaluer et attribuer des aides d'urgences :

- en dérogeant temporairement aux critères d'aides (dans les montants et le nombre d'aides attribuables) ;
- en dématérialisant toutes les demandes (formulaires, signature, circuit de parapheur).

Ce sont 1367 aides qui ont été distribuées pour un montant de 117 260 € du 16 mars au 29 mai, dont 78 090€ pour des personnes isolées.

Une distribution de colis alimentaires spécifique a également été mise en œuvre sur le cluster du centre ville.

En partenariat avec le Secours Populaire, 584 familles ont été orientées du 7 avril au 12 juin par les travailleurs sociaux de la MSP de Perpignan.

#### Axes de progrès / perspectives

> Intégrer la dématérialisation des aides financières dans les applicatifs métiers.











Stratégie Engagement 7 - Lancer un budget participatif pour les jardins familiaux et partagés	Public visé Tout public mais avec une priorité donnée aux citoyens connaissant des difficultés financières
Partenaires Collectivités, OPH, CCAS, CAUE	Intervention CD66 / Budget Accompagnement financier des collectivités Environ 100 000 € d'aides par an pour l'acquisition foncière et les investissements structurels pour l'aménagement des jardins

La création de jardins familiaux vise de multiples objectifs, à savoir :

- des apports économiques et sociaux indéniables puisque ces jardins permettent une alimentation saine à moindres frais,
- une utilité rendue à des espaces délaissés à vocation collective,
- l'amélioration du cadre de vie en retrouvant le contact avec la nature à travers le savoir faire agricole,

le retour à la terre et l'insertion de personnes en difficultés, stimulant l'échange par l'implication à la vie associative, l'entraide et les actions en commun.

#### Appel à manifestation d'intérêt « Jardins familiaux » (Engagement 7)

En réponse à l'engagement 7 de la démarche « Imagine les PO », le programme d'intervention du Département en matière de création de Jardins familiaux a été modifié. Dorénavant, il est attendu de la part des collectivités, maîtres d'ouvrages de ces opérations d'aménagements, de favoriser dès le démarrage de la réflexion sur un tel projet, l'émergence et l'implication de collectif de citoyens, à la conception du projet de jardins familiaux, une démarche participative très largement plébiscitée par les citoyens à l'occasion de la concertation publique conduite par le Département en 2019.

A compter de 2020, les communes intéressées par ce dispositif auront également à faire état de leurs projets de création de jardins familiaux, à l'occasion du lancement annuel par le Département, d'un appel à manifestation d'intérêt.

#### Chiffres clés

Depuis la création du programme en 2007, près de 900 parcelles de jardins potagers ont été créées sur 33 communes pour un montant total de subventions attribuées de 790 000 €.

LE DIALOGUE CITOYEN Appel à d'Intérêt pour la familiaux sur le territoire départemental

Tableau de suivi des aides à la création de jardins familiaux

	Résultats							
Indicateurs	2020	2019	2018	2017	2016	2015		
Subventions allouées	1 demande	77 471 €	0€	42 011 €	28 000 €	22 275 €		
Nbre de communes bénéficiaires	1	2	0	3	2	2		

#### Axes de progrès / perspectives

- > Modifier la fiche programme pour inclure la participation citoyenne à la mise en place des jardins familiaux et l'augmentation du plafond de dépenses éligibles.
- Lancer l'appel à manifestation d'intérêt.

En savoir plus : https://www.imaginelespo.fr/

Stratégie Engagement 27 - Valoriser les friches agricoles, industrielles et commerciales	Public visé Collectivités locales, propriétaires de foncier non bâti et/ ou propriétaires forestiers, exploitants agricoles.
Partenaires Région et Europe en cofinancement. Communes, intercommunalités, profession et organismes agricoles et ou forestiers, bureaux d'études, Etat	Intervention CD66 / Budget Accompagnement technique Aides aux tiers: 125 700 € TTC (études d'aménagement)

Le territoire agricole et forestier, dans le département des Pyrénées-Orientales, n'a quasiment pas fait l'objet jusqu'à présent d'opérations de restructuration foncière à travers les outils de l'aménagement foncier rural (à l'échelle de communes ou de massifs forestiers). Le parcellaire y est de très petite taille, inférieur à 5 000 m² en moyenne. Le fort morcellement de la propriété induit un frein aux dynamiques agricoles et aux projets de diversification ; une contrainte pour l'installation ou l'agrandissement des exploitations agricoles; le développement de friches (notamment en plaine du fait de la spéculation foncière liée à l'urbanisation).

#### Prise en charge à 100 % des études d'aménagements foncier

Les études d'aménagement décidées par le Département, à la demande des communes et des commissions d'aménagement, concernent à ce jour une superficie de 4 339 ha. Elles doivent permettre de juger sur ces territoires, de la pertinence d'opérations d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental (A.F.A.F.E) ou d'échanges et cessions amiables d'immeubles ruraux (E.C.I.R) prévues par le Code Rural et de la Pêche Maritime. Les aménagements fonciers ruraux ont pour objectif de :

- Améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales agricoles ou forestières,
- · Assurer la mise en valeur des espaces naturels ruraux,
- Contribuer à l'aménagement du territoire communal ou intercommunal;
- Remédier aux dommages causés à la structure foncière des exploitations agricoles ou forestières à l'occasion de la réalisation de grands ouvrages publics.

Le Département finance les études à 100 % (pour les premières opérations) et peut cofinancer les éventuels travaux de restructuration des espaces agricoles et naturels concernés dans un souci de développement durable : Compensation des éventuels impacts environnementaux. Les 7 commissions d'aménagement foncier, concernant 9 communes, ont été instituées en vue d'A.F.A.F.E ou d'E.C.I.R.

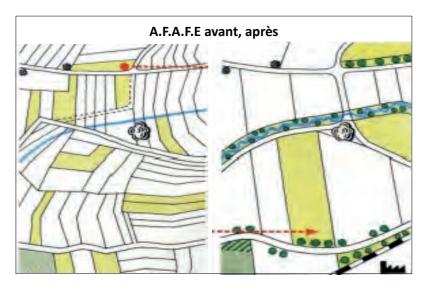


Tableau de suivi des aménagements fonciers					
	Résultats				
Indicateurs	2020	2019	2018	2017	
Commission d'aménagement foncier (CAF) instituées en vue d'A.F.A.F.E ou d'E.C.I.R	3		1	3	
Nbre d'études d'aménagement lancées	2	1	1		
Surfaces concernées par les études (en ha)	2133	600	606		

#### Fait marquant / crise Covid19

Suspension des délais d'exécution des études en cours le temps du confinement.

En savoir plus: Guide du foncier agricole: https://fr.calameo.com/read/0053534586dc8c7ba5749 https://www.ledepartement66.fr/dossier/lamenagement-foncier-rural-et-la-protection-des-terres-agricoles/











Stratégie Engagement 27 - Valoriser les friches agricoles, industrielles et commerciales	Public visé Exploitants agricoles, collectivités locales, propriétaires de foncier non bâti.
Partenaires Communes, intercommunalités, profession et organismes agricoles, bureaux d'études, services de l'État.	Intervention CD66 / Budget Accompagnement technique Aide aux tiers Coût: 44 946 € TTC

#### Une procédure novatrice

La procédure de mise en valeur des terres incultes ou manifestement sous-exploitée est l'un des 4 modes d'aménagements définis par le code rural et de la pêche maritime. Elle a pour objet la remobilisation des fonds incultes ou manifestement sous-exploités (hors cas de force majeure) depuis au moins 3 ans en vue de leur mise en valeur agricole ou pastorale. La procédure a pour objectif de :

- · rétablir de la mobilité foncière dans certaines situations de rétention du foncier agricole ou de spéculation,
- reconquérir des surfaces agricoles abandonnées, sources potentielles de maladies, risques naturels, autres,
- rétablir l'attractivité des paysages.

Ce type de dispositif s'inscrit dans une dynamique de soutien, de maintien et de développement de la production locale. La remise en culture des parcelles incultes participe également à limiter les risques d'inondation et/ou d'incendie et à rétablir l'attractivité des paysages. Du fait de leur état d'inculture (établi depuis au moins trois ans), les parcelles remobilisées et remises en valeur peuvent être cultivées d'office en agriculture biologique, sans période transitoire de conversion.

La procédure de mise en valeur des terres incultes ou manifestement sous-exploitée peut être activée sur initiative :

- individuelle, à l'échelle d'une ou plusieurs parcelles / ou d'une exploitation,
- publique (collective), à l'échelle d'un territoire, sur un périmètre pertinent motivé par l'intérêt général.

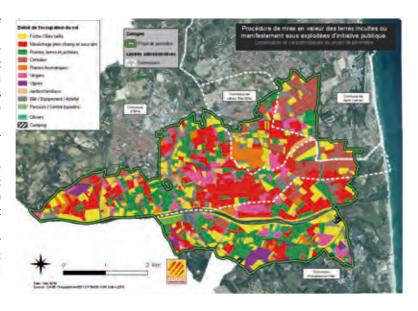
#### Un objectif de remobiliser 300 ha de terres en friche ou sous exploitées

Le Département finance l'étude visant à l'établissement d'un projet d'état des fonds incultes ou manifestement sous-exploités dans le cadre de la procédure d'initiative en cours.

2018 : Saisine du Département par les CC ACVI et Sud Roussillon,

2019 : arrêt d'un périmètre de mise en œuvre de la procédure et d'une Commission institution intercommunale d'aménagement foncier (CIAF),

2020 : lancement d'un marché pour l'établissement d'un projet d'état des fonds incultes en vue de son arrêt par le Département.



#### Indicateurs

Plus d'une quinzaine de parcelles concernées par des procédures de mise en valeur des terres incultes d'initiative individuelle (communes de Saint Cyprien, Saint Jean Pla de Corts, Elne, Bages, Palau del Vidre, Le Soler, Canohès,...) en cours pour une surface cumulée de l'ordre de 50 ha remobilisables.

#### Fait marguant / crise Covid19

Pendant le confinement, suspension des délais d'exécution d'une étude portants sur la réalisation d'un projet d'état des fonds incultes ou manifestement sous-exploité sur le périmètre, arrêté dans le cadre de la procédure d'initiative publique en cours, lancée à la demande des C.C. Albères Côte Vermeille Illibéris et Sud Roussillon. Annulation de réunions d'information à destination des propriétaires concernés (procédure d'initiative publique).

En savoir plus: Guide du foncier agricole: https://fr.calameo.com/read/0053534586dc8c7ba5749 https://www.ledepartement66.fr/dossier/lamenagement-foncier-rural-et-la-protection-des-terres-agricoles/

Stratégie	Public visé
Politique Restauration Scolaire	Collégiens fréquentant le service de demi-pension
Partenaires Producteurs locaux Collèges	Intervention CD66  Animation et éducation à l'Environnement et au Développement Durable  Actions subventionnées dans le cadre du Fonds Qualité des collèges (fonds mutualisé) à hauteur de 2 600 €

Cette action vise à améliorer les conditions générales des repas. Elle insiste sur une prévention globale des pathologies des adolescents ainsi que des maladies chroniques des adultes qu'ils deviendront. L'alimentation a un retentissement important sur la croissance, le poids, l'énergie, les défenses anti-infectieuses, le fonctionnement cérébral et le comportement à court terme.

En visant l'optimisation du goût, de la valeur nutritionnelle des repas, la qualité des approvisionnements, le Département se situe à la confluence des enjeux du développement durable. Il s'agit ici de créer une valeur d'exemple pédagogique en matière de santé publique, d'empreinte environnementale et d'impact économique sur les opérateurs locaux.

#### Indicateur

8 collèges volontaires

#### Fait marquant / crise Covid19

Les autres actions initiées par le Département à savoir : Semaine pour les Alternatives aux Pesticides et Printemps bio ont été annulées en raison du confinement.

#### Axes de progrès / perspectives

> Développer ce type d'actions et ainsi favoriser l'approvisionnement en produits locaux pour tendre vers une restauration durable.

En savoir plus: https://www.ledepartement66.fr/education-a-la-nutrition-et-culture-alimentaire/









## 2.6. Ateliers Soupette





Stratégie Schéma des Solidarités	Public visé Toutes les familles ayant des enfants à partir de 4 mois.
	Intervention CD66 Animation d'éducation à l'Environnement et au Développement Durable

En complémentarité aux consultations PMI, des accueils et animations de salle d'attente PMI sont assurés par une Éducatrice jeunes enfants (EJE) pour proposer une action éducative plus globale, créer un environnement (humain et matériel) favorisant le jeu des enfants, la relation parent-enfant et la relation entre parents.

Parmi ces animations, une dizaine « d'ateliers soupette » sont proposés chaque année sur le site MSP de Foch, , à destination d'une quarantaine de familles. Il s'agit d'apprendre aux familles à réaliser des soupes pour bébé, avec des produits sains, en maîtrisant la diversification alimentaire et en ayant une meilleure gestion du budget familial.

Les supports d'intervention ont été adaptés pour les familles ne maîtrisant pas la langue. Les légumes sont achetés par la MSP de Perpignan sur un budget spécifique. Une puéricultrice anime l'atelier cuisine, un médecin a pour rôle d'étayer les messages diététiques et éducatifs en répondant aux questions des parents et enfin, l'EJE est chargée d'accueillir les enfants pendant l'atelier.

Tableau de suivi des animations

			Résu	ıltats		
indicateur	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Nbre de familles concernées	40	40	40	40	40	40

#### Fait marquant / crise Covid19

Action suspendue.

#### Axes de progrès / perspectives

> Généraliser les ateliers à l'ensemble des sites de la MSP de Perpignan, nécessitant une seconde Éducatrice jeunes enfants.



PERMETTRE À TOUS **DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE À TOUT ÂGE** 

## 3.1. Plan départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée (PDIRP)





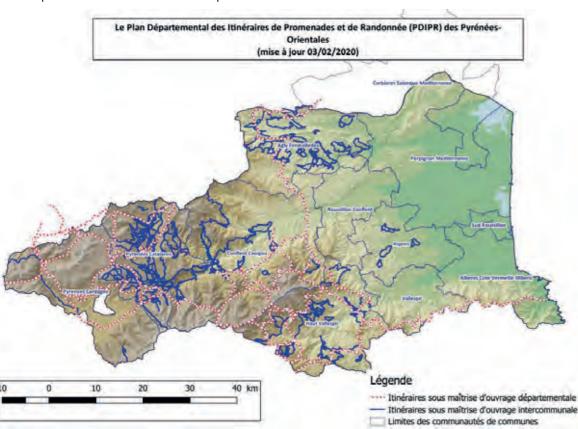


28

Stratégie	Public visé
PDIPR	Usagers des itinéraires : habitants, touristes
Partenaires	Intervention CD66 / Budget
Communautés de communes, Communes,	Gestion du patrimoine départemental
Comité Départemental de Randonnée Pédestre,	Accompagnement technique et financier
Syndicat Mixte Canigo Grand Site	Commande publique responsable
Agence de Développement Touristique	Investissement : 350 000€
•	Fonctionnement : 165 000 €

Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée (PDIPR) est une compétence réglementaire relevant des Départements inscrite dans les lois de décentralisation de 1983. Outil de qualification de l'offre de randonnée sur des critères d'intérêt, techniques (entretien, balisage, signalétique), foncier et de préservation de l'environnement définis par le Département, il s'inscrit dans les 3 piliers du développement durable :

- · Social: il favorise la pratique sportive pour tous et l'intégration sociale, notamment par le recours aux chantiers d'insertion pour l'entretien des sentiers inscrits au plan ;
- Environnemental : il favorise la découverte de l'environnement et la préservation de la biodiversité par la gestion des flux et la conciliation des usages dans les espaces naturels sensibles ;
- Économique : il constitue un outil de structuration d'une offre touristique durable par sa contribution à la qualification de l'offre randonnée départementale.



#### Indicateurs

112 itinéraires inscrits au PDIPR 2500 kilomètres inscrits au PDIPR

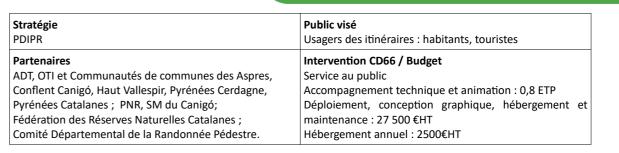
#### Fait marguant / crise Covid19

La gestion des sentiers sous Maîtrise d'ouvrage départementale a été impactée du fait de la suspension des marchés publics durant le confinement.

#### Axes de progrès / perspectives

- Qualifier ou requalifier l'offre de randonnée et d'APN du territoire départemental;
- > Structurer une « destination Pyrénées-Orientales » selon le principe offre qualifiée = offre valorisée ».
- > Améliorer la coordination entre intervenants en matière de gestion et de valorisation des sites et itinéraires ;
- > Rechercher le moindre impact et le respect des « contraintes environnementales » dans tous les projets de randonnée et APN.

En savoir plus: <a href="https://www.ledepartement66.fr/dossier/les-activites-pleine-nature/">https://www.ledepartement66.fr/dossier/les-activites-pleine-nature/</a>



#### Réseau départemental des gestionnaires d'itinéraires de randonnée

Le Département a souhaité rassembler et fédérer l'ensemble des gestionnaires d'itinéraires de randonnée, dans le cadre d'une démarche de réseau, pour construire des outils performants, en termes de gestion mais aussi de valorisation dans un objectif de montée en compétences, d'harmonisation des pratiques et de qualification de l'offre.

Aujourd'hui le Département, 5 EPCI volontaires, l'ADT et un ensemble de partenaires (PNR, SM du Canigó, CDRP, etc.) participent à la démarche.

#### Projet « Rando66 » (Géotrek)

La mise en œuvre du projet « Rando66 » (Géotrek) a consisté en :

- la mise à disposition gratuite par le Département aux collectivités membres du réseau de l'outil partagé de gestion des sentiers « Geotrek-Admin » pour aider à la gestion de leur réseau de sentiers (signalétique, travaux, aménagements);
- · la création d'une base de données partagée comprenant les données de gestion et de valorisation des sentiers:
- l'organisation de formations et mise à disposition d'une assistance technique pour aider les intercommunalités dans la prise en main de l'outil et la montée en compétences ;
- la création d'un portail web « Rando66 » dédié aux itinéraires de randonnée inscrits au PDIPR.

#### Chiffres clés

5 intercommunalités membres du Réseau en septembre 2020

2 000 kilomètres linéaires intégrés à la base de données départementale

61 itinéraires publiés sur rando66

10 000 connexions depuis le lancement du portail web, sur une durée de 3 mois

#### Fait marquant / crise Covid19

Le confinement a retardé le lancement officiel du portail web rando66. Initialement prévu le 26 mars 2020, il a été lancé le 17 juillet 2020.

#### Axes de progrès / perspectives

- Créer une appli mobile rando66,
- Intégrer de nouvelles activités (vélo-route, voies vertes, boucles cyclables),
- Élargir la couverture territoriale via l'adhésion de nouvelles intercommunalités,
- > Approfondir le travail sur la gestion des sentiers.

En savoir plus: https://rando66.fr



L'Accent Catalan de la République Française













Stratégie Schéma des Solidarités	Public visé Collégiens boursiers. Parents d'élèves bénéficiaires de bourses
Partenaires Clubs sportifs	Intervention CD66  Service au public, aide aux tiers  Aides pour le sport : 2 625 €  Aides à la demi-pension : 1 150 000 €

#### Développement du dispositif d'accès à la pratique sportive pour les collégiens boursiers (Programme Pass'sport)

Pour une réelle égalité des chances et afin d'encourager la pratique sportive auprès des jeunes collégiens des établissements publics du Département, le chèque pass'sport aide financièrement les collégiens boursiers lors de la prise de licence sportive. Chaque élève, de manière volontaire, peut s'inscrire sur ce dispositif et obtenir une aide de 15 € pour son inscription dans un club sportif. L'aide est versée au club accueillant qui déduit cette somme de la cotisation annuelle due.

#### Indicateurs

2 625 € de pass'sport attribués en 2020 aux clubs sportifs ayant accueillis 175 collégiens récipidendaires.

#### Aide au paiement de la demi-pension pour les familles boursières

Dans le cadre de sa politique sociale, le Département attribue des aides trimestrielles aux familles boursières pour les frais liés à la restauration scolaire. Les collégiens doivent fréquenter le restaurant scolaire 4 jours par semaine. Pour cela, les parents retournent un formulaire préalablement distribué par le Département (18 500 exemplaires en moyenne), un courrier d'information est envoyé 1 fois par trimestre à tous les bénéficiaires ce qui représente un envoi annuel de 21 825 courriers environ. Ce dispositif d'échange d'informations a été évalué en termes de coûts humains et financiers.

Tableau de suivi des aides pour la demi-pension

	Résultats				
Indicateurs	2019 / 2020	2017 / 2018			
Montant des aides	849 447 €	1 104 158 €	951 447 €		
Montant des aides exceptionnelles	52 539 €	77 302 €	43 530 €		
Nbre de bénéficiaires par trimestre	4 029	4 942	4 853		

#### Fait marquant / crise Covid19

En raison de la crise sanitaire le travail déjà engagé pour la dématérialisation du dispositif de prise en charge des demi-pensions a été reporté sur l'année scolaire 2021/2022.

#### Axes de progrès / perspectives

> Dématérialiser le dispositif de prise en charge des demi-pensions pour septembre 2021.

En savoir plus : www.jeune66.fr

www.pass66.fr





#### Protection et prévention de la santé des athlètes :

- Action qui vise à améliorer le suivi médical de tout type de sportif (ve).
- Optimisation de la pratique pour les sportifs de haut-niveau.
- Accompagnement et suivi dans les pratiques pour les personnes « à risque » (séniors, ...).
- Suivi diététique pour les sportifs ciblés.
- Interventions financières en faveur des associations ou comités départementaux sportifs déclinant des actions en faveur du sport santé.

#### Indicateurs

155 associations sportives conventionnées au 31/12/19 pour 544 visites médicales gratuites pour les usagers.

#### Fait marguant / crise Covid19

Mise en œuvre de la téléconsultation durant la période du déconfinement sur un échantillon de public cible (pendant 3 semaines à titre expérimental).

En cette période de crise sanitaire, beaucoup d'activités et d'évènements ont été mis en sommeil, reportés ou annulés.

#### En savoir plus : www.pass66.fr

Pour les subventions pour projet  $\rightarrow$  Sport et Nutrition  $\rightarrow$  Clubs sportifs (soutien au fonctionnement et aux projets) ou Comités Départementaux Sportifs (soutien au fonctionnement et aux projets)









Action du Pacte Territorial pour l'Insertion 2014-2020		Public visé Les personnes bénéficiaires des minima sociaux. Très majoritairement les bénéficiaires du rSa	
	Partenaires	Intervention CD66 / Budget	
	Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS),	Service au public : 8 professionnels	
	CPAM, associations, services, médecins, intervenant	Co-financement FSE	
	autour de la santé physique ou psychique		

#### Une mission de prévention en santé

La Cellule Départementale Prévention Insertion (CDPI) accompagne les personnes bénéficiaires des minima sociaux afin de favoriser le retour à une insertion socio-professionnelle, par la levée des freins liés à la santé. Le public est souvent isolé, sédentaire et découragé. Afin d'éviter leur déplacement, les professionnelles interviennent sur l'ensemble du Département et dans un souci de mutualisation, les entretiens sont réalisés dans les locaux des MSP.

#### Un réseau départemental constitué

La CDPI a constitué un important réseau partenarial pour mener à bien ses missions. La CDPI envisage, en lien avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), une action d'activité physique pour améliorer la santé physique et psychique des personnes et faciliter la reprise d'un lien social.

#### Fait marquant / crise Covid19

Pendant le confinement, les psychologues ont mis en place une plate-forme téléphonique d'écoute départementale permettant notamment le maintien du lien à distance qui s'est avérée très utile pour les personnes en souffrance. Cette modalité de contact a permis aux professionnelles, psychologues et infirmières, de constater la pertinence de l'utilisation d'outils complémentaires dans leur travail avec les personnes en souffrance : l'entretien téléphonique, la visioconférence. Ces outils pouvant ponctuellement favoriser l'échange et le maintien du lien comme la levée de certaines défenses et inhibitions.

#### Indicateurs (2019)

402 personnes accompagnées

2 638 rendez-vous pris, (934 absences aux RDV recensées soit 35,35%)

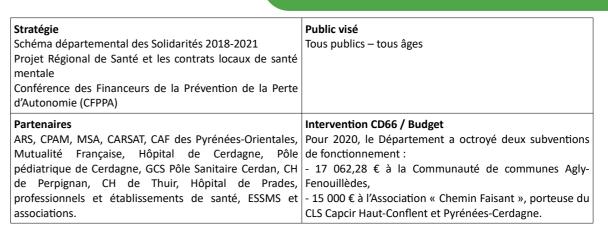
35 % des consultations infirmières concernent des syndromes ostéo-articulaires

40,66 % s'inscrivent dans une problématique de santé générale

#### Axes de progrès / perspectives

Afin de favoriser « l'aller vers » et des temps d'échanges plus réguliers, les professionnelles, fortes de l'expérience probante issue de la plateforme téléphonique d'écoute départementale, vont diversifier leurs modes d'intervention auprès du public en complétant les rendez-vous en face à face, par des liens téléphoniques.

En savoir plus : <a href="http://objectif-insertion66.fr/">http://objectif-insertion66.fr/</a>



Les Contrats Locaux de Santé (CLS) conclus entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les collectivités territoriales ou leurs groupements, portent sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social. Ils permettent de développer des moyens de mobilisation et de coordination des ressources au service des habitants, à l'échelle d'un territoire. Basés sur un diagnostic de santé préalable, ils proposent un projet local devant concourir à l'amélioration de la situation sanitaire de la population concernée. Concrètement, ils font émerger ou renforcent la synergie des acteurs locaux de santé, mais également dans les domaines de l'éducation, du social, du développement durable, autour de priorités partagées.

#### Deux CLS ont été signés dans le département des Pyrénées-Orientales :

- l'un en Cerdagne-Capcir avec les communautés de communes Capcir Haut-Conflent et Pyrénées-Cerdagne,
- le second en Fenouillèdes avec la communauté de communes Agly-Fenouillèdes.

Les premiers contrats ont été signés en 2015 pour 3 ans. Ils sont chacun animés par une coordinatrice qui fait vivre le contrat et fédère les acteurs autour du programme de santé. Elle rend régulièrement compte de l'avancée de sa mission aux trois signataires : le Département, l'ARS et les communes concernées.

#### Renforcement de l'engagement du Département au sein des deux Contrats de 2ème génération

En octobre 2018, la Commission santé du Département a examiné le bilan de l'action des CLS et émis un avis favorable au renforcement de l'engagement du Département au sein des deux Contrats de 2<sup>ème</sup> génération. Cette participation a permis d'ancrer la démarche, de consolider l'action des CLS de première génération, de renforcer l'expression des habitants et de déployer de nombreuses actions :

- · renforcement de la coordination entre professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux,
- poursuite et déploiement du panier de services et des programmes de prévention,
- accompagnement aux démarches structurantes locales comme la création de Maisons de service au public en Cerdagne,
- réalisation d'enquêtes populationnelles,
- participation aux appels à projet de l'interrégime des Caisses de retraite et de la CFPPA,
- organisation d'évènementiels.

Après délibération, l'Assemblée a approuvé en décembre 2018 la poursuite de la démarche, entraînant la conclusion de CLS deuxième génération pour 3 ans, de 2019 à 2021.





## 3.7. Aide à l'investissement des établissements et services médico-sociaux







Stratégie Schéma des Solidarités Engagement 29 – Engager un vaste plan de 15 millions d'euros pour la rénovation des établissements médicosociaux	
Partenaires Établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées ARS (Agence Régionale de Santé)	Intervention CD66 / Budget Aide aux établissements et services pour personnes âgées : 15 millions € de 2019 à 2023.

Ce programme d'aide à l'investissement est inscrit au programme pluriannuel d'investissement (PPI) du Département pour 5 ans, de 2019 à 2023. Il a pour objectif de permettre aux structures médico-sociales de :

- poursuivre leur adaptation aux besoins des publics et leur modernisation ;
- faire évoluer l'offre disponible sur le territoire départemental et proposer des évolutions immobilières conformes aux exigences de prise en charge et de développement durable.

#### Action de « transformation de l'offre » et de maintien de tarifs abordables

Ce programme d'investissement permet de soutenir les projets d'habitat partagé, d'EHPAD « hors les murs », de transformation d'hébergement temporaire en hébergement permanent, de création de places et de redistribution de l'Accueil de Jour.

L'aide financière du Département permet également de limiter l'impact sur les prix de journées acquittés par les familles, et par la collectivité en cas de recours à l'aide sociale.

#### Des critères d'attribution et de bonification des projets répondant aux priorités du Département

L'attribution et le versement des aides à l'investissement font l'objet d'une étude selon les critères de :

- confort d'usage des espaces de vie pour les résidents ;
- respect des préreguis en matière de développement durable ;
- préservation de l'autonomie des usagers et des résidents ;
- amélioration des conditions de travail des salariés.

Les établissements et services pour personnes âgées, et pour adultes handicapés peuvent bénéficier d'une aide à hauteur de 20 %. Une bonification de l'aide de 20 % supplémentaires peut être accordée sur des options ciblées comme prioritaires par le Département : le développement durable, la réfection des chambres et des salles de bains, l'adaptation des locaux à l'innovation des prises en charges.

Tableau de suivi des aides

	Objectif						
indicateurs	2019-2023	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Nbre d'établissements rénovés	20	2	3	4	6	7	6
Nbre de personnes bénéficiant de meilleures conditions d'accueil	480	162	58	70	225	105	134

En savoir plus: https://www.ledepartement66.fr/dossier/etre-accueilli-e-en-etablissement/

Stratégie	Public visé
Schéma des Solidarités	Personnes âgées de plus de 60 ans
Partenaires Financement par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) Autres partenaires : ARS, MSA, CARSAT, ANAH, CPAM, caisses de retraites complémentaires, UNA, Mutualité Française ainsi que de nombreux porteurs de projets et animateurs de réseaux locaux.	

Dans le cadre de la Conférence départementale des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA), des actions sont conduites pour renforcer l'offre de prévention à destination des publics âgés autour de cinq axes :

- · actions collectives, à domicile sur les thématiques suivantes : nutrition, mémoire, sommeil, activité physique, équilibre et prévention des chutes, bien être et estime de soi, lien social et lutte contre l'isolement, habitat et cadre de vie, sécurité routière, accès aux droits, soutien et accompagnement des proches aidants, prévention bucco-dentaire ;
- attribution d'un forfait autonomie par le Départemental aux résidences autonomie via un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM);
- amélioration de l'accès aux équipements et aides techniques individuelles ;
- coordination et appui des actions de prévention mises en œuvre par les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et les services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD) ;
- soutien aux proches aidants.

Tableau de suivi de la prévention à la perte d'autonomie

In disabours		Résultats				
Indicateurs	Objectifs	2020	2019	2018	2017	2016
Nbre d'axes de prévention développés	5	3	3	3	3	2
Nbre d'usagers bénéficiaires d'actions de prévention			1 771	3 295	1 349	

#### Fait marquant / crise Covid19

Déroulement des actions collectives impacté par la COVID-19, notamment pendant la période de confinement. Le développement d'actions distancielles, par la mobilisation d'outils numériques, est en cours.

Rapport Développement Durable 2020

#### Axes de progrès / perspectives

> Développer l'accès aux aides techniques individuelles, et le soutien aux proches aidants.







## 3.9. Les actions de prévention du Centre Local d'information et de Coordination (CLIC)



Stratégie	Public visé
Schéma des Solidarités	Personnes âgées
Partenaires Acteurs de la CFPPA (Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie)	Intervention CD66 Animations Service au public

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) en direction des personnes âgées de Perpignan a une mission d'observatoire, d'incubateur de projets, d'information et de prévention, notamment en ce qui concerne la santé et le bien être des seniors. Ce qui se traduit par :

- des permanences physiques assurées par les assistantes sociales (50 permanences en 2019 qui ont permis de recevoir 293 personnes), et téléphoniques tous les jeudi matin ;
- des visites à domicile pour prévenir la perte d'autonomie et lutter contre l'isolement ;
- des interventions d'une psychologue : participation aux ateliers et aux visites intergénérationnelle du patrimoine, intervention sur les situations de vulnérabilité, soutien aux accueillants familiaux (visite à domicile, groupes de parole) et aux aidants familiaux ;
- un cycle de conférences-ateliers (visite du patrimoine, usage du médicament, santé, lien social...);
- les « cafés du CLIC » : espace d'échange, de convivialité et de construction de projets avec les personnes âgées (« mon musée personnel »).

#### Tableau de suivi des actions

Indicateurs	Réalisations 2019	Résultats 2019
Conférence Ateliers	16 animations	480 participants
Café Clic	8 cafés clic	80 participants
Permanences	86 (dont 50 physiques et 36 téléphoniques)	293 personnes accueillies

#### Fait marquant / crise Covid19

Arrêt des activités habituelles du CLIC.

Mise en place de :

- · une plateforme d'écoute psychologique (30 entretiens sur neuf demi-journées menés par la psychologue du
- permanences téléphoniques : 438 appels
- soutien aux aidants familiaux (70 appels)
- maintien du standard du CLIC.

#### Axes de progrès / perspectives

Poursuivre les animations et les permanences.

En savoir plus: https://www.ledepartement66.fr/dossier/les-clics-vos-interlocuteurs-privilegies/



**ASSURER L'ACCÈS DE CHACUN À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, SUR UN PIED** D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT **AU LONG DE SA VIE** 





# 4.1. Éducation à l'Environement et au Développement Durable (EEDD)



Stratégie	Public visé
Politique Départementale d'EEDD	Tous les publics : collégien.nes, citoyen.nes des P.O., autres scolaires, professionnels, personnes en situation d'handicap, touristes
Partenaires	Intervention CD66 / Budget
Réseau départemental d'EEDD La Tram 66, Parc Naturel	Éducation à l'Environnement et au Développement
Régional des Pyrénées Catalanes	Durable, service au public
	Budget annuel mission EEDD : environ 125 000 € (4 axes).

La Politique Départementale d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), votée en 2010, a pour objectif de structurer et renforcer l'offre pédagogique sur tout le territoire, pour tous les publics (actions de sensibilisation, de formation, d'éducation ou de participation citoyenne). 4 axes sont définis : les sites naturels gérés par le Département (Fête de la Nature, journées scolaires...), le programme Collèges 21 (cf action 4.8), l'accompagnement des services et politiques sectorielles du Département, l'accompagnement financier et technique des partenaires et acteurs des P.O. (Réseaux d'EEDD, Parcs Naturels Régionaux, Réserves Naturelles, collectivités, associations...).

L'EEDD, d'utilité publique et sociale, irrigue de nombreux secteurs (jeunesse, tourisme, transition écologique et énergétique, éducation nationale, développement local...) et tend à permettre la compréhension des enjeux des territoires, les changements de comportements et le passage à l'action en faveur du développement durable.

#### **Indicateurs**

Environ 20 000 personnes sensibilisées chaque année dans le cadre de cette politique, dont environ 10 000 jeunes. Environ 40 actions proposées dans le cadre de la Fête de la Nature (sites naturels).

#### Fait marquant / crise Covid19

La majorité des actions d'EEDD se font auprès de publics variés (scolaires, grand public, professionnels...), aussi une grande partie des actions n'ont pas pu être réalisées intégralement cette année. Les associations sont le plus impactées par cet arrêt de l'activité, financées dans le cadre de prestations ou subventions. L'activité, une fois reprise, doit maintenant prendre en compte les contraintes sanitaires, spécifiques à chaque type d'action.

#### Axes de progrès / perspectives

- Développer l'offre pédagogique des sites naturels gérés par le Département, notamment avec la Fête de la Nature.
- Maintenir les subventions pour le réseau départemental et les associations d'éducation à l'environnement et développement durable (EEDD), afin de poursuivre la consolidation des structures et la professionnalisation des acteurs.



Stratégie Politique Départementale d'éducation à l'environnement et développement durable (EEDD)	Public visé Collégiens
Partenaires Académie de Montpellier Associations et entreprises d'EEDD	Intervention CD66 / Budget Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, service au public Budget annuel : 69 000 €.

Le programme pédagogique Collèges 21, développé dans le cadre de la Politique Départementale d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD, cf action 4.1) est mis en place depuis 2010. Il a pour objectif le renforcement de l'offre pédagogique en faveur des collégiens et collégiennes du département (hors PNR des Pyrénées Catalanes qui a son propre dispositif scolaire subventionné par le Département). Il favorise la réalisation de projets pédagogiques ancrés dans le contexte territorial, inscrits dans la durée et construits collectivement.

#### Appel à projets « Programme Collège 21 »

Mis en œuvre dans le cadre d'un appel à projets (associations et entreprises d'EEDD), le programme Collèges 21 permet la réalisation, chaque année, d'une trentaine d'actions sur de nombreuses thématiques (nature, eau, énergie, santé environnement, développement durable...), en cohérence avec les programmes scolaires et réalisés par une vingtaine de structures locales d'EEDD. Ce programme est de plus en plus plébiscité par les collèges publics :

- Environ 1 000 collégiens et collégiennes sensibilisé.es chaque année.
- 30aine de projets pédagogiques.
- 20aine de structures locales d'EEDD impliquées.

Tableau de suivi de tous les établissements scolaires labellisés E3D

ableau de suivi de tous les établissements scolaires labellises E3D			
2018			
Estagel	Collège Joliot Curie	Engagement	
Perpignan	Collège Sévigné	Approfondissement	
Saint Laurent de la Salanque	Collège Jean Mermoz	Engagement	
Perpignan	Lycée Bonsecours	Déploiement	
Perpignan	Lycée Aristide Maillol	Approfondissement	
	2019		
Canet en Roussillon	Ecole des myosotis	Appronfondissement	
Perpignan	Ecole-collège privé Saint Jean la Salle	Engagement	
Espira de l'Agly	Collège Saint Louis Notre Dame	Engagement	
Perpignan	Collège JS Pons	Déploiement	
Saint André	Collège Mendès France	Déploiement	
Perpignan	Lycée Jean Lurçat	Approfondissement	
Perpignan	Ecole supérieure privée Neosup	Approfondissement	
	2020		
Canet en Roussillon	École P. et M. Curie	Approfondissement	
Millas	École de Millas	Approfondissement	
Pia	Collège Jean Rous	Engagement	
Arles sur Tech	Collège Jean Moulin	Approfondissement	
Perpignan	École-collège La Salle Saint Jean-	Déploiement	
Toulouges	Collège F. Mitterrand	Déploiement	

Ce tableau rend compte de tous les établissements labellisés E3D (Établissement en démarche de développement durable) : écoles, collèges et lycée.
Certains de ces établissements sont accompagnés par le Département.

#### Fait marquant / crise Covid19

Plusieurs projets d'EEDD dans le cadre du programme Collèges 21 n'ont pas pu être réalisés cette année. Les associations sont le plus impactées par cet arrêt de l'activité. L'activité, une fois reprise, doit maintenant prendre en compte les contraintes sanitaires, spécifiques à chaque projet.

#### Axes de progrès / perspectives

- > Renforcer l'offre pédagogique (budget) et de la co construction des actions avec les professeur.es.
- > Financer des projets spécifiques dans les collèges (en dehors de l'offre Collèges 21).

En savoir plus : http://www.jeune66.fr/









# 4.3. Construction durable et recherche de la performance environementale dans les collèges





Stratégie Public visé Plan Climat – Orientation 6.1 La communauté éducative, les agents de maintenance « Renforcer l'exemplarité du Département et améliorer la des collèges, équipes mobiles, entreprises du BTP. performance énergétique de son patrimoine bâti » Intervention CD66 / Budget **Partenaires** Collèges Gestion du patrimoine départemental Envirobat Occitanie (centre de ressource de bâtiment, Commande publique du Département pilote sur la démarche Bâtiment Durable Occitanie (BDO) Budget 2020 (construction): 3,8 millions d'euros Budget performance énergétique : 87 500 € TTC en 2020 dont 81 700 € de LED

#### Travaux de modernisation des collèges

La performance environnementale est une préoccupation constante pour tous types de travaux réalisés dans les collèges, notamment par la recherche d'économie d'énergie, de produits propres et durables. Exemples d'opérations :

- · dispositif Bâtiments Durables Occitanie (BDO) pour les nouvelles constructions.
- désembouage des circuits de chauffage central : jusqu'à 10 % d'économie d'énergie
- abaissement, isolation et calfeutrement des faux-plafonds : jusqu'à 30 % d'économie d'énergie
- achat et prescriptions de peinture propre avec label écologique A+
- valorisation des déchets lors des travaux en espaces verts
- valorisation des critères environnementaux dans l'attribution des marchés.

#### Tableau de suivi des travaux dans les collèges

	Résultats				
Objectifs d'ici 2023 / 2030	2020	2019	2018	2017	
Total en € des travaux dans les collèges	3 800 000 €	4 000 000 €	3 000 000 €	1 570 000 €	
10 % du coût dédié à la performance environnementale	380 000 €	400 000 €	300 000 €	157 000 €	

#### Amélioration de la performance énergétique et de la durabilité des éclairages

Cette action est une préoccupation constante de la programmation des travaux dans les collèges qui vise un triple objectif : consommer moins, mieux éclairer et durer plus longtemps notamment grâce à la technologie LED. Il s'agit d'opérations récurrentes de renouvellement du parc d'éclairage vieillissant des collèges (sur demande des établissements ou à l'occasion de travaux) ou d'amélioration du parc existant :

- remplacement régulier et par tranche des éclairages fluo-compactes (intérieur) et halogènes (extérieur) en fin de vie des collèges par des pavés LED plus performant,
- mise en place de commande avec détecteur de présence, zonage,
- centralisation de la commande d'éclairage avec horloge.

Le passage d'un éclairage fluo-compacte à du LED permet une économie de 55 %. En 2020, 600 pavés fluo ont été remplacés par des pavés LED, soit l'équivalent de 66 salles de classes avec une moyenne de 100 € d'économie d'énergie par classe et par an, portant le temps de retour sur investissement à 10 ans.

#### Tableau de suivi du relamping des collèges

Indicateur	Résultats 2020
Nbre de salles de classe dont l'éclairage a été renouvelé par du LED	66 salles de classe
Économie réalisée sur la facture énergétique annuelle	6 600 € d'économie par an

#### Axes de progrès / perspectives

- Augmenter la part des travaux dédiée à la performance énergétique pour respecter le décret tertiaire.
- > Valoriser les Certificats d'économie d'énergie (CEE).
- Former les chargés d'opérations et les usagers aux écogestes.
- Intégrer des clauses environnementales dans les marchés.

Stratégie Assurer la transmission de connaissances aux générations futures	Public visé Professionnels (aménageurs publics et privés), services du CD66, chercheurs universitaires, étudiants, associations, collectivités.	
Partenaires Subvention de la DRAC pour les opérations conventionnées. Autres: universités françaises et étrangères (dont Perpignan-Via Domitia), partenaires institutionnels et associatifs		

#### Archéologie préventive

Le Service archéologique départemental réalise les opérations d'archéologie préventive sur les projets dont le Département assure la maîtrise d'ouvrage (aménagements routiers, construction de Z.A.C., travaux au sein des sites historiques du Conseil Départemental, ou lors de la construction de nouveaux collèges), il réalise des diagnostics archéologiques et des fouilles préventives pour tout aménageur du département, privé ou public, sur l'ensemble du territoire des Pyrénées-Orientales.

En fin d'année 2020, une fouille préventive va être réalisée au Château royal de Collioure dans la tour du Moineau et le bastion Nord. Des diagnostics ont été réalisés sur le site d'Orle à Perpignan (aménageur privé), et pour le Département à Port-Vendres et Cabestany.

Sur autorisation de l'Etat/DRAC, et en partenariat avec la Ville d'Elne, le service réalise chaque été depuis 2016, en juillet, une fouille programmée sur le plateau des Garaffes. Cette opération a permis de découvrir les vestiges de la cathédrale primitive d'Elne, ainsi qu'un quartier d'habitations de l'âge du Fer. Le chantier a bien eu lieu en 2020, mais sans l'accueil de stagiaires universitaires en raison de la crise sanitaire.

#### Conservation du patrimoine archéologique et de valorisation

Le service participe à la connaissance et à la conservation du patrimoine archéologique, grâce, notamment, à la réalisation de l'inventaire du patrimoine archéologique (programme de prospection-inventaire des sites archéologiques de la plaine du Roussillon), et à la gestion, aux côtés de l'État, des collections du dépôt archéologique départemental (qui inclut la restauration de certaines collections).

La mission de conseil et d'accompagnement des collectivités locales et des associations permet une meilleure gestion de leur patrimoine archéologique, conciliant les impératifs économiques et touristiques.

Une part importante des missions du service consiste à communiquer les résultats des opérations, à participer à des projets collectifs de recherche scientifique et à en diffuser les résultats auprès de tous, spécialistes comme grand public. La bibliothèque archéologique départementale accueille toute l'année des chercheurs et des étudiants.

#### Fait marquant / crise Covid19

Pour l'ensemble des services de la Direction, la gestion comptable et financière a pu être assurée grâce au télétravail. Les activités scientifiques telles que la rédaction de rapports ont été possibles pour les agents en télétravail.

Le travail de terrain, et en particulier la réalisation de diagnostics, a été interrompu entre mars et juin ; les fouilles ont pu reprendre fin juin avec un calendrier d'interventions revu.

De même, les prestations d'analyse post-fouille ont pris du retard en raison de la crise sanitaire.

La bibliothèque archéologique est restée fermée au public de mars à août.

#### Axes de progrès / perspectives

- > Créer une Direction des Patrimoines regroupant l'ensemble des services patrimoniaux avec un service transversal Ressources-Moyens;
- > Construire un nouveau dépôt et restructurer le bâtiment actuel pour fin 2024 : amélioration des conditions de travail et de conservation, amélioration des performances énergétiques du bâtiment.

En savoir plus : <a href="https://www.ledepartement66.fr/dossier/lepoledarcheologie/">https://www.ledepartement66.fr/dossier/lepoledarcheologie/</a>





# 4.5. Préserver et faire connaître le patrimoine archivistique du territoire



Stratégie Assurer la transmission de connaissances aux générations futures	Public visé Tous publics, professionnels, particuliers, chercheurs universitaires, étudiants, scolaires (3° cycle à l'université, administrations, associations, collectivités, agents.		
Partenaires Subventions de la DRAC pour les opérations de conservation/restauration. Autres : universités françaises et étrangères dont Perpignan-Via Domitia, partenaires institutionnels et			

Les Archives départementales collectent les archives publiques produites sur le territoire, ainsi que des archives privées (par don, dépôt, legs ou achat), qui constituent les matériaux historiques des générations futures.

La transmission passe par la conservation des documents dans des magasins spécialement aménagés et contrôlés (climat, accès). Les fonds sont classés et conditionnés dans des matériaux spécifiques et durables, et, le cas échéant, restaurés/numérisés.

La communication au public se fait soit en salle de lecture soit par correspondance ou via le site internet du Département (mise en ligne de fonds numérisés). Une attention particulière est portée à la dimension citoyenne des archives, notamment par l'aide à la recherche apportée à tous. En 2020, la mise en ligne de la base de données nominative des internés des camps des Pyrénées-Orientales (1939-1942) a été un projet important.

Pour faire connaître la richesse des fonds, la programmation Anim'Archives et patrimoine propose tout au long de l'année, gratuitement, des conférences, excursions et ateliers ouverts à tous les usagers. Les thématiques environnementales y figurent en bonne place. Le service éducatif accueille des classes de tout le territoire pour des ateliers pédagogiques.

Le nombre de scolaires évolue durablement depuis 2014 : 971 scolaires reçus, année qui sert de base de calcul. Cette évolution constante et stable se justifie par la qualité des dossiers pédagogiques, des visites et des ateliers proposés. Les activités du service éducatif s'inscrivent dans le cadre du projet scientifique, culturel et éducatif.

#### Chiffres clés

• Lecteurs inscrits: 325

- Communications de documents originaux en salle de lecture : 3 550  $\,$
- Consultation en ligne: 11 813 519 pages/images vues pour 57 977 visites (connexions) sur le site internet
- Conférences et manifestations Anm'Archives : 300 participants

• Scolaires accueillis: 607

Tableau de suivi de la fréquentation du service éducatif des Archives :

	Résultats					
Indicateurs	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Nombre de visiteurs	607	1 618	1 217	1 844	1 345	1 124
Evolution à n+1	En cours	+647	+246	+873	+374	+153

#### Fait marquant / crise Covid19

La salle de lecture des Archives est restée fermée au public de mars à début juin, puis a rouvert avec des horaires et modalités adaptés à la crise sanitaire.

Les activités culturelles et scolaires ont été suspendues dès le mois de mars. Une conférence a pu être organisée en juin, par enregistrement vidéo.

#### Axes de progrès / perspectives

- > Créer une Direction des Patrimoines regroupant l'ensemble des services patrimoniaux avec un service transversal Ressources-Moyens;
- > Construire un nouveau dépôt et restructurer le bâtiment actuel pour fin 2024 : amélioration des conditions de travail et de conservation, amélioration des performances énergétiques du bâtiment.

**En savoir plus**: www.archivesportaleurope.net; www.culutre.fr/genealogie/Grand-Memorial;

www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr; www.acg66.org

Stratégie Assurer la transmission de connaissances aux générations futures	Public visé Collectivités du département, professionnels de la conservation-restauration, chercheurs universitaires, étudiants, associations.
Partenaires Subventions à 75 % de la DRAC et de la Région pour les opérations du Plan-Objet, de la restauration et du patrimoine. Autres: universités françaises et étrangères dont Perpignan-Via Domitia, partenaires institutionnels et associatifs	au public, accompagnement technique et aide aux tiers. 414 980 € en fonctionnement.

Le Centre de conservation et de restauration du patrimoine (CCRP) œuvre pour la préservation et la connaissance du patrimoine départemental. Dans le cadre du Plan-Objet 66, il réalise l'inventaire et le diagnostic sanitaire des édifices et des objets mobiliers, et met en œuvre des opérations de conservation préventive et curative ainsi que la formation des bénévoles. Il prend en charge dans ses ateliers la restauration des œuvres en péril. La mission du patrimoine maritime, avec son Atelier des barques à Paulilles, assure la sauvegarde du patrimoine maritime.

Le Centre développe une pratique pluridisciplinaire en collaboration avec les universités et centres de recherche, et transmet ses connaissances et ses pratiques par des expositions et des publications. C'est la seule structure départementale de service public de ce type existant en France mettant en œuvre une action raisonnée de préservation du patrimoine mobilier et maritime à destination des communes.

Le CCRP, et en particulier l'Atelier des barques, favorise depuis plusieurs années les circuits courts en se fournissant, pour la restauration des embarcations, auprès d'exploitants locaux pour les bois d'œuvres (scieries du Capcir, du Haut-Conflent), et en orientant les associations partenaires de l'Atelier vers ces mêmes circuits. Ainsi, en 2019, un projet de restauration d'un bateau de l'Ariège, le « Gène Cornu », a été initié, qui pourra déboucher sur des nouveaux approvisionnements en bois de qualité, exploité dans un département voisin.

L'Atelier des barques travaille de façon traditionnelle en utilisant du bois non traité, des matériaux non traités tels que le coton, le chanvre, l'huile de lin et le blanc d'Espagne ; les peintures sont à base d'oxyde de zinc hydro-diluable, plus respectueuses de l'environnement et des utilisateurs.

Depuis 2017, l'Atelier des barques travaille à équiper les bateaux traditionnels de moteurs électriques propres. Il participe au projet "EcoNavigation" (subvention DRAC), qui vise à développer un système écologique de propulsion à moteur des barques restaurées (rechargement des batteries au mouillage et en navigation par énergie solaire, éolien et hydrogénérateur). Un partenariat a été mis en place avec les étudiants de l'école SupEn'R de Perpignan afin d'aller plus loin dans la démarche.

Les restaurateurs de sculptures et de peintures suivent des formations pour remplacer l'utilisation de solvants par des mélanges aqueux moins toxiques et moins polluants, et l'évacuation des solvants usagés ou des déchets (cotons usagés, restes de résines, etc.) se fait par des circuits contrôlés. Les traitements insecticides, indispensables pour la conservation des œuvres infestées, sont faits de façon prioritaire par anoxie (privation d'oxygène) plutôt qu'avec des produits chimiques.

#### Indicateurs

- Objets restaurés depuis la création du CCRP: 700
- Objets inventoriés et diagnostiqués depuis la création du CCRP : 20 500
- Objets traités en conservation depuis la création du CCRP : 6 500
- Bateaux restaurés par l'Atelier des barques : 26

#### Axes de progrès / perspectives

Créer une Direction des Patrimoines regroupant l'ensemble des services patrimoniaux avec un service transversal Ressources-Moyens.

#### En savoir plus:

https://www.ledepartement66.fr/dossier/le-centre-de-restauration-et-de-conservation-du-patrimoine/





# 4.7. Accueil et formation de jeunes du Centre d'Éducation Renforcé (CER)





Stratégie Formation, insertion des jeunes	Public visé Mineurs délinquants multirécidivistes du CER de Port- Vendres
Partenaires ADPEP66 (CER de Port-Vendres)	Intervention CD66 / Budget Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, service au public, accompagnement technique

La transmission des savoirs-faire est une part importante des missions du **Centre de conservation et de restauration du patrimoine** et de l'**Atelier des barques**.

Une coopération avec le Centre d'Éducation Renforcé de Port-Vendres permet d'accueillir chaque année, depuis l'automne 2017, 12 jeunes mineurs délinquants en réinsertion autour d'un projet de restauration du bateau *Lou Gaudi*. Il s'agit de leur apprendre le travail dans un atelier (respect des règles de sécurité et des personnes, apprentissage du maniement d'outils, tenue d'un carnet de bord,..).

Enfin, l'Atelier des barques est partenaire du projet de restauration de la goélette Miguel Caldentey, qui a été remorquée dans le port de Port-Vendres au printemps 2020 et donnera lieu à un chantier de réinsertion professionnelle sur site à partir de 2021.

#### Indicateur

Nombre de jeunes accueillis depuis 2017 : 36

#### Fait marquant / crise Covid19

Arrêt dans l'accueil des jeunes

#### Axes de progrès / perspectives

> Orienter les bénéficiaires vers l'apprentissage.



Domaine	Public visé
Patrimoine départemental	Tous publics, scolaires.
Partenaires Communes, particuliers, collectionneurs.	Intervention CD66 / Budget Gestion du patrimoine départemental, animation, service au public, accompagnement technique et aide aux tiers.

#### **Expositions**

Le CCRP organise régulièrement des expositions pour la valorisation du patrimoine mobilier des églises du département, du patrimoine maritime et des métiers de restaurateur et de charpentier de marine.

En 2020, exposition à la chapelle Notre-Dame des Anges (Perpignan) autour de la restauration d'un retable baroque ; exposition de photographies de bateaux de Michel Castillo et exposition sur le thème de la mer autour des Carnets de François Bernadi à l'Atelier des barques (Paulilles).

L'Atelier des barques est visitable toute l'année et des visites sont organisées à la demande sur les deux sites du CCRP et pour l'exposition à Notre-Dame des Anges

#### Indicateui

Nombre de visiteurs de l'Atelier des Barques en 2019 : 23 849

#### Fait marquant / crise Covid19

L'Atelier des barques a été fermé au public de mars à juin. Retard dans la mise en place des expositions et arrêt des visites. Proposition d'expo virtuelle.

#### En savoir plus :

https://www.ledepartement66.fr/dossier/le-centre-de-restauration-et-de-conservation-du-patrimoine/









Stratégie Engagement Imagine les PO n°16- Fédérer autour de l'appellation Pays Catalan pour lancer une marque de produits et une route du Patrimoine	Public visé Collectivités ou structures publiques, associations.
Partenaires DRAC – Région – Fondation du Patrimoine – communes – EPCI -associations	Intervention CD66 / Budget Valorisation du patrimoine historique départemental Accompagnement technique et aides aux tiers

Un dispositif de financement en faveur des actions de restauration des monuments et objets classés, des sites Vauban UNESCO (partenariat DRAC - Région), Route du Patrimoine et du patrimoine vernaculaire ne bénéficiant d'aucune protection (avec la Fondation du Patrimoine).

Un subventionnement en faveur du patrimoine de proximité, de l'archéologie, du Patrimoine maritime, des musées et leurs collections.

Un suivi des projets de développement des équipements patrimoniaux structurants du territoire préexistants (Musée de Tautavel, Musée d'Art Moderne de Céret, Abbaye Saint-Michel de Cuxa, Mémorial de Rivesaltes etc.).

Un accompagnement technique des porteurs de projets publics et privés.

Tableau de suivi des aides

Montant des subventions allouées au titre du Patrimoine sections de fonctionnement et d'investissement	<b>2020</b> (au 28/09)	2019	2018	2017
Montant des aides octroyées en faveur du patrimoine en fonctionnement	188 680 €	296 428 €	291 514 €	244 585 €
Montant aides octroyées en faveur du patrimoine en investissement	89 851 €	856 886,79 €	176 685,67 €	398 950 €

#### Fait marquant / crise Covid19

Suite à l'épisode de Covid-19, diminution très sensible des demandes de conseil et orientation en faveur des communes et des EPCI par rapport à 2019 mais compensé par une hausse de l'activité dans d'autres secteurs (suivi labellisation Bern Castelnou notamment)...Les chantiers de restauration Monuments Historiques ont également connu un coup d'arrêt et la DRAC offre peu de visibilité sur la programmation 2021 à ce jour.

• •		
otra	TΩ	710
, ci a	ıcs	SIC

culturels »

#### **Partenaires**

DRAC (financement), Bibliothèques du réseau départemental, collectivités desservies (communes et EPCI), collèges, écoles, Canopé, DSDEN, librairies et de spectacle vivant, associations ...

#### Public visé

Engagement n°13 – Permettre l'ouverture de « Tiers-lieux Bébés-lecteurs, scolaires, collégiens, personnes âgées, tout-public pour certaines opérations et manifestations.

#### Intervention CD66/ Budget

Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, animation, service au public, aides aux tiers, accompagnement technique des médiathèques fournisseurs de produits culturels, artistes et compagnies | Acquisition de collections : 259 350€

Animation : 60 155,93€ Formation : 8 290€

La Médiathèque Départementale est un centre de ressources pour les bibliothèques du département : prêt de documents et de ressources, conseil, ingénierie et instruction de dossiers de subventions auprès des collectivités territoriales, maillage du territoire en équipements et réseaux de lecture publique, formation et conseil du personnel et des bénévoles des bibliothèques, mise en place d'une politique d'animation et de médiation à l'attention des publics. Elle soutient également les libraires, les auteurs et les éditeurs locaux.

Les thématiques environnementales et de démarches écocitoyennes ont une place privilégiée dans la programmation culturelle et dans l'offre d'outils d'animation. Des actions de sensibilisation du public sont réalisées lors la Fête de la Nature ou des Journées Européennes du Patrimoine.

Le portail internet https://mediatek66.mediatheques.fr/ offre aux adhérents un choix de documents numériques : films, musique, livres, revues, logiciels d'autoformation...

#### Fait marquant / crise Covid19

La crise sanitaire a impacté l'activité de la Médiathèque Départementale sur l'ensemble de ses missions (accueils de bibliothèques, formation, appui technique et aide financière auprès des collectivités, actions d'animation...). Suite au confinement, le Département a choisi d'ouvrir les ressources numériques à l'ensemble de habitants des Pyrénées-Orientales jusqu'au 30 Juin 2020. En conséquence, les dépenses consacrées aux ressources numériques ont fortement augmentées, alors que des actions de formation ou d'animation ont été annulées ou redéployées.

Tableau de cuivi des outils d'animation

Tableau de suivi des odtils à affilhation									
į.		Résultats							
Indicateurs	2020	2019	2018	2017	2016	2015			
Nombre d'outils d'animation sur le Développement Durable	17	17	16	15	14	14			
Nombre de prêts	14*	22	14	16	13	8			

<sup>\*(</sup>interruption du prêt pendant une partie de l'année, suite à la crise sanitaire)

#### Axes de progrès et perspectives :

- > Organiser régulièrement des formations en lien avec la thématique nature ou Développement Durable, en transversalité avec des services du Département. Par ex en 2021 projet de formation à l'attention du réseau de bibliothèques "Créer et animer un atelier sur l'environnement en bibliothèque" animée par le service Environnement du Département ;
- > Participer ou contribuer régulièrement à des actions d'animation en lien avec la thématique (par ex, prêt d'outils d'animation ou de collections) et acquérir de nouveaux outils d'animation en lien avec la thématique.

En savoir plus : http://mediatheque66.fr













# 4.11. Sensibilisation des familles à l'accès à la culture favorisant les liens parents/enfants







Stratégie Schéma des Solidarités 2018-2021 Engagement n°4 - Produire du lien social par des politiques de solidarités nouvelles	Public visé Les familles du territoire de la MSP Agly Les professionnels concernés (Enfance, Famille).
Partenaires La bibliothèque municipale de Rivesaltes.	Intervention CD66 / Budget Animations et actions éducatives

Une expérimentation a été initiée avec les professionnels de la PMI (puéricultrices, médecin) en décembre 2019 à Rivesaltes. Cinq familles (dont 7 enfants, au total, âgés de 1 à 3 ans) ont assisté à une lecture de contes, de chants par les agents de la bibliothèque municipale. Ces derniers les ont sensibilisées sur les services rendus auprès de la population afin de permettre un accès à la culture, et ainsi renouveler, en toute autonomie, cette expérience (prêt de livres, participation à des ateliers à la bibliothèque...). Tous ont pu partager un goûter, en présence des professionnels de la PMI/ASE (discussion partagée autour de l'alimentation, la consommation des fruits de saison).

Les professionnels ont abordé des sujets « hors cadre conventionnel ». Ils ont apporté un support éducatif aux parents, pour favoriser au mieux le développement physique, psychique et l'éveil des plus petits.

#### Indicateurs (2019)

Réalisation : 7

Impact : renforcement de la parentalité

#### Axes de progrès et perspectives :

> Renouveler l'action avec une mobilisation de l'équipe PMI nécessaire et possible en fonction des recrutements à venir.

Stratégie	Public visé
Culture pour tous	L'ensemble des habitants du département
Partenaires	Intervention CD66 / Budget
Communes	Animation, accompagnement technique, aide aux tiers
Structures de production, directeurs artistiques, artistes	Crédits pour la programmation culturelle : 115 000 €

#### Balade en terre d'artistes, un événement dédié aux découvertes artistiques et aux échanges

L'événement est l'occasion pour tous les artistes amateurs ou 'professionnels' des P.-O. de présenter au public leur travail, et de pouvoir échanger au sein de leur atelier. En 2020, cet événement qui s'est déroulé les 26 et 27 septembre, a vu la participation de plus d'une centaine d'artistes œuvrant dans de multiples disciplines : céramique, poterie, mosaïque, peinture, sculpture, savoir-faire ou encore photo-vidéo.

# Le spectacle vivant tout au long de l'année, sur les territoires avec la tournée « Tous au Spectacle » :

Ce dispositif départemental est destiné à promouvoir les œuvres théâtrales, musicales ou dansées aidées au titre de la création. En 2019, la 6e édition de la tournée théâtrale a permis à 6 compagnies de présenter leur création récente, l'éprouvant ainsi en conditions « réelles » dans de petites salles, peu ou pas équipées. Les 9 communes qui ont accueilli les 18 représentations ont ainsi pu proposer cette offre culturelle professionnelle à leurs habitants en accès libre et gratuit; c'est le Département qui a assuré les frais d'achat des œuvres. Un des objectifs poursuivis par ce dispositif est de donner plus de poids et de cohérence à la politique départementale de soutien aux compagnies professionnelles tout en proposant une circulation des œuvres hors des circuits habituels de diffusion. Près de 1 000 spectateurs ont assisté à cette 6e édition.



En 2020, la tournée a été reconduite à l'automne (après les annulations du début d'année).

#### Le spectacle vivant au sein de nos sites historiques : en été, c'est le festival « Eté 66 » qui prend le relai en soirée.

Les 10 dates de l'édition 2019 ont réuni près de 6 000 spectateurs du 10 au 31 juillet, au Palais des Rois de Majorque, au Château Royal de Collioure et au Prieuré de Serrabonne. Chaque nouvelle édition est l'occasion de collaborer avec des équipes artistiques locales et d'ouvrir le festival à leurs créations. En collaboration avec des structures de production, des directeurs artistiques et des artistes, chacune des manifestations labellisées « Été 66 » a permis à tous les publics de profiter d'un été culturel de qualité, éclectique et réellement accessible. Chaque année la fréquentation du Festival est essentiellement constituée d'habitants du département et la gratuité est un facteur déterminant pour les spectateurs au même titre que la programmation.

En 2020, le festival a été annulé du fait de la crise sanitaire.

#### La programmation « Expos66 »

Tout au long de l'année, le Département organise des expositions dont l'intérêt rencontre l'engouement du public qu'il soit averti ou non. Ces expositions, axe fort de la politique culturelle départementale et de sa programmation, apportent une véritable plus-value à la visite des monuments historiques départementaux. Par ailleurs, elles constituent un soutien avéré aux artistes ou aux structures culturelles issues du département ou de la grande région qui y trouvent une vitrine de choix et de qualité pour la visibilité de leurs productions artistiques. La programmation « Expos 66 » est volontairement généraliste : patrimoine, photographie, peinture ou encore sculpture.

Chaque année, plus de 20 expositions sont proposées au public au sein des 3 sites départementaux : Palais des Rois de Majorque, Château royal de Collioure et Maison de la Catalanité.

#### Fait marquant / crise Covid19

Avec la crise sanitaire, la programmation prévue en début d'année a dû être revue pour prendre en compte les exigences des mesures sanitaires :

- report de Balade en terre d'artistes de mai à septembre
- report de la tournée Tous au Spectacle,
- annulation du festival Été 66.





# 4.13. Exemplarité environnementale des Animations et Festivités







Stratégie Plan Climat – Orientation 6.1 « Renforcer l'exemplarité du Département et améliorer la performance énergétique de son patrimoine bâti »	Public visé Agents, visiteurs des expositions, tout public lors de spectacle
Chiffres clés Intervention du SAF en 2019 sur 421 manifestations	Intervention CD66 / Budget Gestion du patrimoine départemental Budget : 37 000 €(parc technique) et 50 000€ (consommable)

#### Renouvellement du parc technique pour les manifestations

Le Service Animations et Festivités (SAF) intervient sur le plan logistique, technique dans la plupart des manifestations (421 en 2019) organisées par les différentes Directions administratives du Département des Pyrénées-Orientales et le Cabinet de la Présidence. Aussi bien dans les communes du département que sur les sites gérés par la collectivité : Hôtel du Département, Palais des Rois de Majorque, Château Royal de Collioure, Maison de la Catalanité, Prieuré de Serrabona, site de Paulilles, Maison des Sports, Maisons sociales, Archives Départementales, Médiathèque, Port-Vendres et les salles Canigou du site Bourquin.

Afin de réduire l'énergie consommée lors de spectacles, réunions, etc..., les appareils d'éclairage et de projection sont remplacés progressivement. Les projecteurs à lampe incandescente sont remplacés par du matériel à L.E.D économique et des vidéo-projecteurs laser remplacent les vidéo-projecteurs à lampe halogène

#### Indicateurs

- 24 pars led 140 w ont été achetés pour un montant de 12 000 € en remplacement de 50 pars lampe halogène 1000 w.
- 80 Découpes à lampe halogène sont à remplacer par une vingtaine de découpe Led. 2 découpes ont été achetées pour un montant de 6 000 €.
- 150 projecteurs convexes à lampe halogène sont à remplacer par 20 projecteurs convexes Led. 2 projecteur convexe led déjà acquis pour un montant de 3 000 €.
- 10 vidéoprojecteurs, dont 2 déjà remplacés par 2 vidéoprojecteurs 5 000 luxmens laser 6 000 à 10 000€.

#### Une équipe dédiée à la restauration

Une équipe du service Animation et Festivités est dédiée à la restauration et intervient dans les locaux de l'Hôtel du Département mais également au sein de différentes salles de l'institution ou en dehors dans le cadre de l'organisation de buffet dînatoires ; vins d'honneur ; accueils café ; collations ; vernissages ; etc.

La vaisselle jetable jusqu'alors utilisée a été remplacée par l'achat via marché, de vaisselle, ustensiles, plateaux − repas, sacs poubelles biodégradables et compostables. Le changement de consommable par du biodégradable a fait passer le budget de 25 000 € à environ 50 000 €.

#### Fait marquant / crise Covid19

Mise en place de panneaux informatifs à l'attention des agents, du public concernant la démarche du Département

#### Axes de progrès et perspectives

- > Renouveler l'intégralité du parc de lumières par du matériel à LED.
- > Valoriser les Certificats d'économie d'énergie (CEE).
- Mettre en place un marché achat de denrées alimentaires bio consommables via circuit court.

Stratégie Engagement 20 – Tisser de nouveaux partenariats et favoriser le rayonnement de l'OPLC Engagement n°13 – Permettre l'ouverture de « Tiers-lieux culturels »	Public visé L'ensemble des habitants du département
Partenaires Office Public de la Langue Catalane (OPLC)	Intervention CD66 / Budget  Accompagnement technique  Aide aux tiers (2019):  - 503 600 € au titre de la Catalanité (engagement 20)  - 910 000 € en fonctionnement (engagement 13)  - 450 000 € en investissement (engagement 13)

La Culture et notre identité catalane sont un pilier fondamental de l'action démocratique et citoyenne. Elles sont l'instrument de l'épanouissement de chaque citoyen tout en contribuant à la vitalité de l'ensemble du territoire. Le développement de la culture, le soutien à la création, l'aide aux évènements sont des axes fort de la politique du département.

#### Les partenariats pour la catalanité

Le Département soutient les initiatives associatives et conduit également une stratégie de partenariat avec les collectivités du territoire. Cette stratégie consiste en un soutien financier d'une part, et en un appui de réseau et d'expertise d'autre part, pour la conduite de leur propre programmation culturelle.

#### Indicateurs

Chaque année, ce sont près de 350 organismes - privés ou publics - qui sont soutenus dans leur action en faveur de la culture (aide au fonctionnement, à la création, aux événements, soutien aux écoles de musique et ensembles vocaux, projets spécifiques) et de la Catalanité (aide au fonctionnement, aux événements, à la diffusion et à la création, soutien à l'enseignement, partenariat avec l'OPLC).

#### Fait marquant / crise Covid19

Avec la crise sanitaire, de nombreuses actions habituellement déployées ont été annulées ou réalisées a minima. En plus d'appauvrir les opportunités de culture, cette marche forcée a mis en péril la survie de nombreuses structures culturelles. C'est en considérant cela que le Département a fait le choix volontariste de maintenir un niveau d'aide important au profit de ces structures, notamment celles organisatrices d'événements.

 $\textbf{En savoir plus:} \underline{https://www.ledepartement66.fr/dossier/maisondelacatalanite/}$ 









PARVENIR À L'ÉGALITÉ
DES SEXES ET AUTONOMISER
TOUTES LES FEMMES
ET LES FILLES

Stratégie Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes-hommes 2020-2021	Public visé Femmes victimes de violences, professionnel·les, publics scolaires, tous publics
Partenaires Partenaires institutionnels et associatifs	Intervention CD66 / Budget  Gestion des ressources humaines, animation, service au public, accompagnement technique, aide aux tiers 219 400 € fonctionnement (dont soutien aux associations) 20 000 € investissement

#### Intervention directe:

- Accompagnement des femmes victimes de violences, par les travailleurs sociaux des MSP
- Accueil et prise en charge, dans le cadre de ses missions de protection de l'enfance, des femmes enceintes et/ou avec enfant(s) de moins de trois ans ayant subi des violences.

#### Dans le cadre de partenariats avec les acteurs institutionnels et associatifs :

- Coordination et animation de l'Observatoire des violences faites aux femmes 66
- Soutien financier aux associations d'aide aux victimes de violences
- Permanences spécialisées « violences conjugales » au sein des MSP avec APEX
- Co-financement des postes de travailleurs sociaux au sein du commissariat et des gendarmeries pour l'accueil et l'orientation des femmes victimes
- Participation financière au dispositif « Téléphone Grave Danger »
- Organisation de formations/sensibilisations à destination des professionnel·les
- Participation de la responsable de la CRIP Enfance en danger violences conjugales à la cellule « violences conjugales » pilotée par le Parquet
- Participation à la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle
- Interventions en milieu scolaire sur l'égalité filles-garçons et sur la prévention des violences dans les rapports amoureux

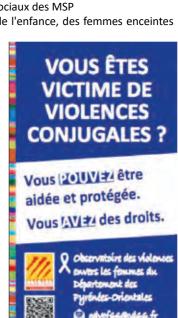


Tableau de suivi des actions de sensibilisation

Indicateurs	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Nbre de formation-sensibilisation des professionnel·es	7	10	4	3	2	1
Nbre d'événements organisés en direction du grand public	4	4	4	6	5	7
Nbre d'élèves sensibilisés	1091	717	290	119	163	-
Nbre de plaquettes violences conjugales diffusées	12 040 (au 09/09/20)	ı	1	-	1	-

#### Fait marquant / crise Covid19

De nombreux dispositifs locaux déployés et/ou renforcés durant la période de confinement. Recensement et diffusion des services dédiés poursuivant leur activité dans ce contexte inédit, poursuite d'une veille active auprès du réseau des partenaires via l'Odvef 66, diffusion massive de la plaquette d'information à destination des femmes victimes de violences conjugales. 10 000 dépliants distribués dès début avril aux services de police et gendarmerie ainsi qu'à l'ensemble des officines du département. Pendant la période Covid19 :

- hausse de 36 % des signalements aux forces de l'ordre pendant les 8 semaines de confinement
- augmentation de 50 % du nombre d'appels à la ligne d'écoute 3919

#### Axes de progrès et perspectives

- Mettre en place un dispositif de signalement et de traitement des violences sexistes et sexuelles.
- > Développer des actions de formation/sensibilisation sur la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes, en interne comme en externe.

En savoir plus: <a href="https://www.ledepartement66.fr/dossier/l-observatoire-des-violences-faites-aux-femmes/">https://www.ledepartement66.fr/dossier/l-observatoire-des-violences-faites-aux-femmes/</a> <a href="https://arretonslesviolences.gouv.fr/">https://arretonslesviolences.gouv.fr/</a>





## 5.2. Éducation à la lutte contre les stéréotypes sexistes



Stratégie Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes- hommes 2020-2021	Public visé Publics scolaires, grand public, professionnel·les			
Partenaires Partenaires institutionnels et associatifs (Éducation nationale, structures Jeunesse, acteurs de la petite enfance, etc.)	, ,			

#### Contexte national, auquel le département n'échappe pas

- · Moins de 2 maires sur 10 en France sont des femmes : suite aux dernières élections municipales, la proportion des femmes parmi les maires est de 19,8 % (contre 16,9 % à la fin du précédent mandat) (Source: Direction générale des collectivités locales – Bulletin d'information statistique n°145, 2020)
- 1h30 : c'est en moyenne le temps supplémentaire quotidien que consacrent les femmes aux tâches domestiques par rapport aux hommes (source: INSEE, 2010)
- 30,6 % des femmes salariées travaillent à temps partiel, tandis que seuls 7,2 % des hommes salariés sont concernés (source : DARES, Etudes et statistiques – Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, 2013)

#### Éducation à la lutte contre les stéréotypes sexistes :

- Actions de sensibilisation en direction des publics scolaires, des professionnel·les et du grand public à l'occasion de la Semaine des droits des femmes ou dans le cadre du calendrier des événements Égalité
- Interventions en milieu scolaire sur le thème de l'égalité filles-garçons et de la lutte contre les stéréotypes sexistes
- Organisation de la 8<sup>e</sup> édition du concours vidéo départemental "Buzzons contre le sexisme !" en partenariat avec Matilda.education
- Accompagnement technique auprès du club féministe du collège P. Fouché
- Soutien aux associations Égalité
- Animation d'un pôle ressources dédié
- Actions de sensibilisation en direction de divers publics en externe : services civiques de l'Éducation nationale, sapeurs-pompiers professionnels et volontaires du SDIS 66, étudiant·es de la Faculté d'éducation, Université de Montpellier
- Promotion d'une communication publique sans stéréotype de sexe, tant en interne qu'en externe



Tableau de suivi des actions de sensibilisation

Indicateurs	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Nbre de structures ayant présenté une vidéo au concours « Buzzons contre le sexisme »	18	15	14	7	12	14
Nbre d'élèves sensibilisé·es lors de la Semaine des droits des femmes ou durant l'année scolaire	1310 (au 09/09/2020)	1383	562	440	760	560

#### Fait marquant / crise Covid19

Certaines interventions programmées en milieu scolaire (collèges) ont dû être annulées ou reportées.

#### Axes de progrès et perspectives

- > Développer les interventions en milieu scolaire sur l'éducation à la lutte contre les stéréotypes sexistes
- > Poursuivre les actions de sensibilisation en faveur d'une communication sans stéréotype de genre
- Pérenniser le soutien aux associations intervenant sur cette thématique, notamment auprès des publics

En savoir plus: https://www.ledepartement66.fr/dossier/education-a-la-lutte-contre-les-stereotypes-sexistes/



Stratégie Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes- hommes 2020-2021	Public visé Tous publics
Partenaires Partenaires institutionnels et associatifs	Intervention CD66 / Budget  Animation  Service au public  219 400 € fonctionnement (dont soutien aux associations)  20 000 € investissement

#### Intervention directe:

• Consultations médicales gynécologiques gratuites au Centre d'Éducation et de Planification Familiale. Axées principalement sur la contraception, les maladies sexuellement transmises, les entretiens pré et post Interruption Volontaire de Grossesse (IVG), ces consultations sont ouvertes à tous et toutes et gratuites pour les mineur·es ainsi que pour les personnes sans couverture sociale.

#### Dans le cadre de partenariats :

- Soutien financier au Planning Familial 66 permettant la mise en œuvre de points info-écoute sexualité au sein des Maisons Sociales de Proximité, d'actions de formation auprès des assistant es familiaux ales, de groupes de parole sur la réduction des risques sexuels et d'actions de communication sur la contraception d'urgence.
- · Actions de sensibilisation sur le thème de l'éducation à la sexualité et du droit à disposer de son corps, tout particulièrement en direction du public adolescent et jeune adulte.
- Mise à disposition en prêt gratuit d'outils dédiés via le pôle ressources Égalité (ouvrages, expositions, jeux).

Tableau de suivi des actions de sensibilisation

Indicateurs de suivi	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Nombre d'actions organisées en direction des scolaires	6	5	5	2	1	1
Nombre d'actions organisées en direction de prof. et/ou du grand public	2	4	3	3	2	4

#### Fait marquant / crise Covid19

Activités en parties suspendues durant la période de confinement.

En savoir plus: https://www.ledepartement66.fr/dossier/droit-a-disposer-de-son-corps-education-a-la-sexualite/









Stratégie Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes- hommes 2020-2021	Public visé Publics scolaires, grand public, professionnel·les
Partenaires Partenaires institutionnels et associatifs	Intervention CD66 / Budget Animation Service au public 219 400 € fonctionnement (dont soutien aux associations) 20 000 € investissement

#### Lutte contre les LGBT-phobies :

- Soutien aux associations intervenant sur la prévention de l'homophobie et des violences sexistes dans les établissements scolaires du département.
- Accompagnement des associations pour l'organisation d'événements grand public.
- Organisation annuelle de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, en partenariat avec les acteurs associatifs intervenant dans la lutte contre les LGBT-phobies et en direction du grand public et/ou des publics scolaires.

#### Fait marguant / crise Covid19

Face à l'impossibilité d'organiser des événements en raison de la crise sanitaire, la Journée de lutte contre l'homophobie et la transphobie proposée chaque année par le Département et ses partenaires a dû être annulée en 2020. De même, les interventions programmées par les associations en milieu scolaire après le 16 mars ont été annulées ou reportées.

#### Axes de progrès et perspectives

- Pérenniser le soutien aux associations intervenant sur cette thématique, notamment auprès des publics scolaires.
- > Poursuivre l'engagement de la collectivité en faveur de la lutte contre toutes les formes de discriminations en signant une charte de lutte contre les LGBT-phobies.

En savoir plus: <a href="https://www.ledepartement66.fr/dossier/lutte-contre-les-lgbt-phobies/">https://www.ledepartement66.fr/dossier/lutte-contre-les-lgbt-phobies/</a>

Stratégie Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes- hommes 2020-2021	Public visé Agent·es de la collectivité
	Intervention CD66 / Budget Gestion des ressources humaines

#### Plan d'actions pluriannuel relatif à l'égalité professionnelle

Suite à l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique du 30 novembre 2018 et la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 (art. 94), la collectivité prévoit l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions pluriannuel relatif à l'égalité professionnelle d'ici le 31 décembre 2020.

Ce plan d'actions définit la stratégie et comprend des mesures visant à :

- 1. évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ;
- 2. garantir leur égal accès aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique ;
- 3. favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale ;
- 4. prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

#### Fait marquant / crise Covid19

Les réunions des groupes de travail dédiés ont dû être suspendues durant la période de confinement, ce qui a notamment retardé la mise en place du dispositif de signalement et de traitement des violences sexistes et sexuelles (axe 3 du plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle).









# 5.6. Soutenir la féminisation des pratiques sportives et lutter contre les discriminations





Stratégie Plan départemental d'actions pour l'égalité femmes- hommes 2020-2021	Public visé Tout public mais principalement les femmes sportives.
Partenaires Associations sportives (clubs locaux, comités départementaux sportifs) et tout organisme porteur de projet en lien avec la féminisation.	Intervention CD66 / Budget Animation, accompagnement technique Aide aux tiers pour projets en 2020 = 6 940 €

- 1- Harmonisation des critères et barèmes d'attribution des subventions sportives en faveur des clubs sportifs.
- 2- Le sport féminin et l'égalité d'accès à la pratique est un des axes fort de développement de la politique sportive menée. Tout type de projet peut être proposé dans ce cadre : évènement sportif, formation (dirigeantes, éducatrices, arbitres, juges...), accompagnement et soutien aux sportives dans leur pratique...

#### Fait marquant / crise Covid19

En cette période de crise sanitaire, beaucoup d'activités et d'évènements ont été mis en sommeil, reportés ou simplement annulés.

#### En savoir plus : $\underline{www.pass66.fr}$

Pour les subventions pour projet → Sport et Nutrition → Clubs sportifs (soutien au fonctionnement et aux projets) ou Comités Départementaux Sportifs (soutien au fonctionnement et aux projets)



GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU





# 6.1. Assurer une gestion transversale, collective et durable des ressources en eau



Stratégie Engagement 4 – Développer le réseau et les infrastructures, créer une structure publique départementale de production de l'eau potable et réutiliser les eaux usées pour l'irrigation	Public visé Collectivités, usagers, habitant.e.s, ASA d'irrigation
Partenaires Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, Région, État, ARS	Intervention CD66 / Budget Connaissances et animation territoriale Gouvernance optimisée

L'objectif est de mener des actions pour mieux connaître les eaux souterraines et superficielles du département (suivi qualité et quantité), pour mobiliser des ressources complémentaires, économiser et optimiser les ressources actuelles et mettre en place une transversalité des acteurs et des actions publiques pour préparer le département aux impacts du dérèglement climatique.

Une gestion collective et solidaire avec une mutualisation des investissements (eau potable, eau brute) et une exploitation optimisée et multi-usages doit être mise en place rapidement :

- Mise en œuvre et appui à la mise en œuvre de création ou de valorisation de périmètres d'irrigation à partir de retenues.
- Aide à la création d'ouvrages de stockages, développement de réseau d'irrigation sous pression en alternative à l'irrigation gravitaire,
- Projet de création d'un syndicat mixte de sécurisation et de production d'eau potable (R) (PPI),
- Étude juridique pour la création d'un adducteur (tuyau) entre Vinça et La Raho,
- Suivi des démarches menées par le Syndicat Mixte des nappes (mise en œuvre du SAGE, PGRE, suivi de la révision des autorisations sur la production d'eau potable...),
- · Suivi des démarches menées par les Syndicats Mixtes de Bassins Versants,
- · Suivi de la qualité des cours d'eau et gestion du réseau piézométrique hors plaine du Roussillon,
- Aide à l'émergence de projets en lien avec l'adaptation du territoire aux impacts du dérèglement climatique (réutilisation des eaux usées, économies d'eau, protection des ressources...),
- Optimisation de la gestion des 3 barrages pour l'adapter au plus près des besoins en aval et de leurs évolutions.

#### Indicateurs

Travaux pour des infrastructures d'intérêt départemental

- 0,3 M€ pour la préfiguration du SM de production d'eau potable
- 0,1 M€ pour les réseaux de suivi
- 0,15 M€ pour l'adducteur en 2020, sur un projet évalué à 60M€ HT
- 1 M€ d'aides pour 2 projets d'irrigation de la vigne

Nombre de collectivités favorables à la démarche de préfiguration d'un Syndicat Mixte de production d'eau potable : 2 EPCI-FP (34 communes), 4 syndicats (31 communes) et 12 communes indépendantes

#### Fait marguant / crise Covid19

Approbation du SAGE des nappes de la plaine du Roussillon en avril 2020 Arrêt des réunions de concertation pendant la période de confinement.

#### Axes de progrès et perspectives

- > Aboutir à la création du syndicat de sécurisation et de production d'eau potable (perspective : courant 2021).
- > Travailler sur la création de l'adducteur entre le barrage de Vinça et la retenue de la Raho (projet sur plusieurs années)
- Poursuivre la concertation entre les différentes structures en charge de la gestion des ressources et mener un travail transversal pour aboutir à un schéma des ressources tous usages confondus partagés et validés par tous les acteurs (Département, collectivités, syndicats de gestion des nappes et des cours d'eau, ARS, État, Agence...

Stratégie	Public visé
Engagement 4 – Développer le réseau et les infrastructures, créer une structure publique départementale de production de l'eau potable et réutiliser les eaux usées pour l'irrigation	Collectivités
Partenaires Agence de l'Eau Rhône, collectivités, syndicats, Etat, ARS, DDTM, chambre d'agriculture (MESE)	Intervention CD66 / Budget  Accompagnement technique et financier  Fonctionnement : 0,5 M€ (coûts agents) financés à 50 %  par l'Agence de l'eau  Investissement : 3,4 M€

Cette action vise à protéger les ressources, à améliorer les infrastructures et la gestion des services d'eau en assurant un appui technique neutre et gratuit auprès des collectivités et des aides financières (3 à 3,5 M€/an). Il s'agit de visiter toutes les infrastructures, conseiller les collectivités et les orienter pour les travaux et attribuer des subventions.

#### au potable

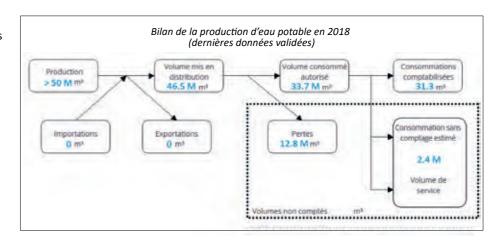
Appui Technique pour la protection des captages prioritaires et des ressources stratégiques pour l'AEP actuelle et future.

Menée en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse depuis 1999, cette action a permis une amélioration considérable des équipements existants et une protection efficace de nos milieux naturels et des captages d'eau potable

Service d'Appui Technique en Eau Potable (S.A.T.E.P)

#### **Indicateurs SATEP**

400 visites annuelles



#### Assainissement

Appui Technique pour le transfert aux EPCI et pour le passage en régie des services.

Appui Technique aux Exploitants des Stations d'Épuration (S.A.T.E.S.E).

#### Indicateurs SATESE

- suivis réguliers de 187 stations d'épuration avec plus de 500 visites,
- 23 situations identifiées d'équipements en stations d'épuration de villages ou hameaux non assainis : Sahorre (Hameau de Thorrent), Boule d'Amont, Prunet et Belpuig, Nohèdes, etc.

#### Fait marquant / Tempête Gloria / crise Covid19

Tempête Gloria : 400 000 € d'investissement pour réparer les dégâts.

Arrêt des visites de terrain pendant la durée du confinement, sauf sur les ouvrages où la continuité de service public a été assurée.

#### Axes de progrès et perspectives

- > Maintenir un appui technique de qualité en s'adaptant au décret de juin 2019 sur les conditions de l'assistance technique des Départements,
- > Développer un appui technique pour la gestion intégrée des eaux pluviales et la protection des ressources en eau potable et des captages, et la réutilisation des eaux usées traitées,
- > Améliorer le fonctionnement des petites stations d'épuration et doter chaque village/hameau d'un système d'assainissement conforme.
- > Améliorer l'efficience des réseaux d'eau potable et d'assainissement,
- > Améliorer la connaissance sur les captages vulnérables et les captages alimentés par les canaux.









Stratégie Engagement 4 – Développer le réseau et les infrastructures, créer une structure publique départementale de production de l'eau potable et réutiliser les eaux usées pour l'irrigation	Public visé Agents, entreprises, usagers fréquentant les bâtiments départementaux, visiteurs isolés ou en groupe dans les monuments historiques.
Partenaires CFPPA de Rivesaltes et CNFPT. Tous les agents des espaces verts ont été formés et ont obtenu un certibiocide et un certiphyto. Plusieurs agents se forment et s'initient régulièrement aux nouvelles techniques et méthodes de lutte alternative contre les pesticides	Intervention CD66 Gestion du patrimoine départemental Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

#### Labellisation « engagé zéro phyto » (2018)

Le Département a entamé en 2007 une démarche de suppression du recours aux pesticides pour tous ses services. Concrètement, cela nécessite une meilleure maîtrise de la préservation du patrimoine végétal en multipliant les techniques alternatives aux pesticides :

- Suppression totale des produits de traitement phytosanitaire chimique, insecticides et fongicides,
- Réduction et ralentissement de la croissance des insectes prédateurs par l'utilisation exclusive de produits homologués et de produits certifiés "bio" (savon noir, huile blanche, Bacillus thuringiensis, nématodes...),
- Mise en place de pièges (phéromones, glu, plaques colorées...),
- Développement de l'utilisation d'auxiliaires de culture (chrysopes, coccinelles...) et installation d'hôtels à insectes sur différents sites,
- Suppression totale des désherbants chimiques remplacés par du désherbage uniquement manuel et mécanique, démarche qui se répercute également sur les partenaires et sous traitants (entreprises privées, ESAT...).

La multiplication des techniques alternatives aux pesticides permet de ralentir les attaques de prédateurs ayant un impact visuel ou de dangerosité sur les sites (pyrale, charançon noir, cochenille, mineuses...). La préservation du patrimoine végétal se fait ainsi tout en préservant la biodiversité.

- En 2015, mise en place d'une politique de préservation de la flore spontanée comme réservoir de biodiversité (1 site en milieu naturel). Réduction des actions extérieures en privilégiant les cycles naturels.
- En 2016, développement de notre politique de préservation de la flore spontanée comme réservoir de biodiversité. Meilleurs résultats sur la réduction des actions extérieures privilégiant les cycles naturels.
- En 2017, remplacement de 120 mètres linéaires de haies de buis par du filiréa (1 site en milieu urbain). Cela a permis d'éviter la propagation des parasites (pyrale) et la réduction des traitements aérosols.
- En 2018, traitement des populations de pyrales sur buis et filiréa au bacillus thurigiensis (phase test). Efficacité réduite sur buis, bons résultats sur filiréa. Réduction des traitements aérosols.
- En 2019, multiplication des interventions sur pyrales et mise en place de kits de piégeage sur 3 sites (cochenille sur agrume). Diminution significative des populations dans les deux cas. Réduction des traitements aérosols.
- En 2020, test de nouveaux kits de piégeage sur 2 sites supplémentaires (cochenille otiorhynque de l'olivier).
   Diminution significative des populations de cochenilles et éradication de l'otiorhynque. Réduction des traitements aérosols.

#### Indicateurs

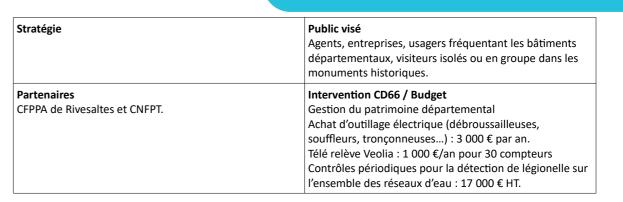
Label zéro PHYTO sur 7 sites départementaux

#### Fait marquant / crise Covid19

Rotation des équipes : 1 responsable espaces verts en alternance avec le chef de régie travaux une semaine sur deux. 1 agent espaces verts sur 7 chaque semaine assurant les travaux d'entretien de base. Réduction des déplacements en raison du confinement des agents.







#### Aménagement et réhabilitation de nouveaux sites espaces verts

- Utilisation de plantes peu demandeuses en eau et résistantes aux prédateurs et aux maladies,
- · Incorporation de rétenteurs d'eau dans les fosses de plantation et paillage des espaces plantés,
- Utilisation de couvres-sols minéraux. Ces procédés permettent de réduire le développement des adventices et de limiter l'évapotranspiration des végétaux. Les apports d'eau d'arrosage sont donc réduits,
- Installation de systèmes d'arrosage par goutte à goutte avec programmateurs,
- Renforcement du parc d'outils électriques, économie de carburant, réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution sonore,
- Gestion différenciée des espaces permettant de définir précisément les prescriptions d'entretien adaptées aux objectifs par site.

Aménagements et réhabilitation de sites espaces verts

Indicateurs	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Aménagements nouveaux	1	1		1		
Réhabilitation de sites	1	3	3	2	2	1
Gain % en consommation d'eau d'arrosage	20%	25%	30%	20%	15%	5%

En 8 ans :  $10000 \text{ m}^2$  d'espaces verts aménagés ou réhabilités ; 650 litres de désherbant et 270 litres d'insecticides supprimés ; 2000 litres de carburant économisé ; 60 % de gaz à effet de serre en moins.

#### Rationalisation des consommations et du traitement de l'eau dans les bâtiments

- Suivi des consommations via une plateforme de télé relève Veolia, dans le périmètre de Perpignan Méditerranée Métropole, afin de détecter rapidement les fuites sur le réseau. Une tournée régulière de vérification des compteurs est effectuée en complément par les agents.
- Contrôle annuel des légionelles dans les réseaux d'ECS complété par une campagne de vérification des réglages des points de production d'ECS et de sensibilisation des occupants.

#### Fait marquant / crise Covid19

Rotation des équipes : 1 responsable espaces verts en alternance avec le chef de régie travaux une semaine sur deux. 1 agent espaces verts sur 7 chaque semaine assurant les travaux d'entretien de base. Réduction des déplacements en raison du confinement des agents.

La campagne de vérification de la légionelle prévue au printemps n'a pu être réalisée et a été reportée en septembre 2020.











GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES, À UN COÛT ABORDABLE

Stratégie Plan Climat – Orientation 6.1 « Renforcer l'exemplarité du Département et améliorer la performance énergétique de son patrimoine bâti »	Public visé Bâtiments du Département
Partenaires SYDELL 66	Intervention CD66 / Budget Gestion du patrimoine départemental Commande publique du Département 1 100 000 € de facture énergétique annuelle

Dans le cadre des achats groupés d'électricité, le Département a adhéré au groupement de commande porté par le **Syndicat d'énergie et d'électricité 66 (SYDEEL 66)** pour les points de distribution de puissance supérieure à 36 kilovoltampères (kVA).

L'énergie verte a un surcoût de 0,84 € / Mwh, soit 5 500 € HT pour l'ensemble des compteurs concernés soit environ, 110 € HT par site et par an.

En 2020, le Département a adhéré au groupement de commande pour les points de distribution de puissance

inférieure à 36 kilovoltampère (kVA). Le SYDEEL 66 réalise une mise en concurrence des fournisseurs d'électricité. Le

Département aura la possibilité de choisir une fourniture d'énergie verte.

Le Département a contracté l'option 100 % énergie verte pour les compteurs de puissance supérieure à 36 kVA.







Stratégie	Public visé
Plan Climat – Orientation 6.1 « Renforcer l'exemplarité du	Bâtiments du Département
Département et améliorer la performance énergétique	
de son patrimoine bâti »	
Partenaires	Intervention CD66 / Budget
	Gestion du patrimoine départemental
	- Remplacement de chaudières : 60 K € TTC
	- Dispensaire : 50 K € TTC
	- Abonnement annuel de l'application coûte 5 137 €/an

# Stratégie Plan Climat – Orientation 6.2 « Favoriser les techniques de construction répondant aux exigences de maîtrise de l'énergie et d'adaptation au changement climatique dans le bâtiment» Intervention CD66 / Budget Gestion du patrimoine départemental Coût total de l'opération : 19 988 000€ TTC

#### Un bâtiment de conception bioclimatique

- Des espaces extérieurs adaptés au réchauffement climatique: arbres à ombrage, zones de détente ombragées, maximum de zones végétalisées, places de parking perméables, rétention des eaux pluviales, revêtements de couleur claire afin de réduire l'effet îlot de chaleur, choix d'équipements d'éclairages performants.
- Priorité donnée à une enveloppe bâtie très performante : isolation par l'extérieur très performante pour l'ensemble du bâtiment, menuiseries très performantes toutes équipées de protection solaire, valorisation de l'inertie des magasins pour limiter le recours au rafraîchissement.
- Des équipements techniques performants à coûts d'entretien maîtrisés: ventilation double flux à récupération de chaleur (pas d'entrée d'air en façade pour maîtriser l'étanchéité à l'air), recours au « freecooling » en été; conservation des chaudières gaz de 2018 (pas de mise ne décharge ni fabrication et pose de nouveau matériel), vigilance sur l'accessibilité facilitée à tous les équipements techniques.

#### Une recherche de sobriété pour la réalisation

- La limitation de l'impact carbone passe en priorité par la conservation d'un maximum d'éléments des bâtiments existants. Pour les éléments devant être déposés, une réflexion est menée pour leur réutilisation.
- Au cours des phases d'étude, l'impact carbone fait partie des critères pour le choix des matériaux : mise en œuvre de béton bas carbone (inertie et durabilité), limitation des déplacements de terre (réutilisation des remblais), mise en place d'isolation biosourcée pour l'ITE et les cloisons légères, mise en œuvre du bois massif dans les aménagements intérieurs.
- Concernant les équipements de froid, dont les fluides frigorigènes, une étude menée pour mettre en place des équipements à faible GWP. La géothermie sur sondes est étudiée en coût global en avant-projet.

#### Axes de progrès et perspectives

Valoriser les Certificats d'économie d'énergie (CEE).

#### Modernisation de matériel en 2020

- Remplacement des 2 chaudières du Centre Technique Départemental par des chaudières gaz à condensation plus performantes.
- Remplacement de la chaudière du Dispensaire par une chaudière gaz à condensation plus performante.

#### Optimisation du suivi énergétique et surveillance des performances

Le suivi énergétique des bâtiments a été optimisé grâce à l'acquisition de l'application de suivi des consommations mutli-fluides par site \*CITRON, qui permet d'identifier les dysfonctionnements dans certains bâtiments. La surveillance de la performance énergétique des équipements thermiques est effectuée dans le cadre des contrats de maintenance avec les prestataires.

Application \*CITRON: développée par Green Alternative, société de service en efficacité énergétique, il s'agit d'une application de suivi patrimonial et énergétique. L'application permet de centraliser, sur une même plateforme, l'ensemble des données relatives aux consommations de fluides, mais aussi les données patrimoniales. Elle permet d'observer et d'analyser les données ainsi recueillies.

Avantages pour la gestion technique :

- une centralisation sur une seule base de données de toutes les facturations de fluides et donc un gain de temps dans le traitement des données et la recherche d'information.
- l'identification sur une seule base de données et par bâtiment des surfaces, du relevé matériel, des références compteurs, des puissances souscrites, des contrats divers, des occupants...
- le suivi des échéances de contrats et la création d'alerte en cas de surfacturation.

#### Avantages pour la mission optimisation :

- la centralisation des données patrimoniales et techniques permettant une plus grande efficacité dans les études d'optimisation : ratio de consommation par site, analyse et croisement des données par catégorie d'énergie et par site.
- une plus grande efficacité pour proposer des actions correctives afin de diminuer les coûts de fonctionnement.

#### Avantage pour la gestion immobilière :

 facilitation des recherches de facturations pour le calcul des répercussions de charges annuelles aux tiers occupants des bâtiments départementaux.

#### Axes de progrès et perspectives

- > Valoriser les Certificats d'économie d'énergie (CEE).
- ➤ Le Décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire oblige à la mise en œuvre d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments existants à usage tertiaire afin de parvenir à une réduction de la consommation d'énergie finale pour l'ensemble des bâtiments soumis à l'obligation d'au moins 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050 par rapport à 2010.

En savoir plus: https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038812251/











Stratégie	Public visé
Engagement 3 – Renforcer l'utilisation des autres énergies renouvelables (bois-énergie, hydroélectricité y	Barrages départementaux
compris sur les canaux d'irrigation, géothermie)	
Plan Climat – Orientation 8.4 « Poursuivre le	
développement des énergies renouvelables sur le	
territoire et les valoriser »	
Partenaires	Intervention CD66 / Budget
ENEDIS	Gestion du patrimoine départementale

#### De l'opportunité d'installer une centrale hydroélectrique...

Le barrage de l'Agly, a été mis en service en 1994, le coup d'envoi des travaux ayant été donné le 23 décembre 1988. Ses vocations initiales étaient l'écrêtement des crues du fleuve et la constitution d'une réserve pour l'irrigation de la plaine. En 2013, après l'avis favorable d'une enquête publique, l'installation de deux turbines de 2,3 MW pour la production hydroélectrique a été effectuée. La centrale hydraulique a été mise en service le 14 octobre 2015 à l'aval du barrage.

Coût de remise en état suite à la tempête Gloria : 72616€

#### ... à son arrêt contraint par une fiscalité disproportionnée...

Les services fiscaux ont imposé au département d'honorer des obligations fiscales pour un total de 3 670 553 € au titre des exercices 2016 et 2017, une situation provenant d'une évaluation exagérée de l'assiette foncière des services fiscaux qui considéraient que l'ensemble du barrage est taxable alors même que les turbines de la centrale hydraulique sont situées dans un bâtiment extérieur au barrage. Les dépenses fiscales étant supérieures aux recettes générées par la vente d'électricité, la centrale a été mise à l'arrêt le 18 décembre 2017.

#### ...à sa remise en service, suite au jugement favorable du Conseil d'État

Le Conseil d'État a rendu le 21 juin 2020 dernier un jugement favorable au Département. Ainsi, il exclut la valeur locative du barrage de la base d'imposition à la taxe foncière sur les propriétés bâties à laquelle la centrale était assujettie, ce qui permet de reprendre l'activité. La relance de l'activité a été votée le lundi 20 juillet 2020 à l'unanimité par l'assemblée départementale.

#### Fait marquant / tempête Gloria

La tempête Gloria a inondé le local des turbines sous près d'un mètre. 72 616 € de travaux sont nécessaires pour remettre en marche la machine.

#### Axes de progrès / perspectives

Créer 2 centrales hydroélectriques à l'aval du barrage de Vinça (usine Têt-usine Corbère), pour turbiner « au fil de l'eau » les débits rejetés en continu par cet ouvrage structurant.

- > Centrale de Vinça-Têt : 10 M€ HT d'investissement pour une puissance prévue 15 GW
- ➤ Centrale de Vinça-Corbère : 1 M€ HT d'investissement puissance prévue 1,6 GW



Stratégie	Public visé
Engagement n°1 – Financer partout où c'est possible	Collèges et bâtiments administratifs
l'équipement en panneaux solaires des bâtiments publics	
Plan Climat – Orientation 8.4 « Poursuivre le développement des énergies renouvelables sur le	
territoire et les valoriser »	
Partenaires	Intervention CD66 / Budget
Subvention régionale : 56 692 €	Gestion du patrimoine départemental, Éducation à
	l'Environnement et au Développement Durable
	6 opérations en autoconsommation : 530 000 € HT.
	8 opérations en vente : 1 100 000 € HT

Le Département, dans l'objectif de renforcer sa démarche d'exemplarité et de compenser les consommations électriques nécessaires au fonctionnement des services de notre institution, a décidé d'installer des centrales photovoltaïques sur le bâti départemental, en phasant cette opération dans le temps et en réalisant les études préalables permettant d'équiper en priorité les sites en pleine propriété du Département.

A l'issue de ce travail, pour une première phase d'équipement, les objectifs suivant ont été fixés comme suit :

- puissance prévisionnelle installée : 1,1 MWc ;
- 6 sites en autoconsommation : les Ateliers Panchot, Bergès Immeuble Porte d'Espagne, Centre Technique Départemental, La Majorquine, et Thémis Solaire Innovation ;
- 8 sites en vente totale : collèges d'Argeles-sur-Mer, Elne, Ille-sur-Têt, Millas, Pia, Saint-Cyprien, Toulouges, Saint-André.

Au-delà de la production d'électricité verte, ces opérations constitueront également un outil de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, notamment dans les collèges qui accueilleront un équipement de ce type, mais aussi plus globalement auprès du grand public.

#### 6 opérations en autoconsommation, projetées pour une puissance totale de 306,6 kWc

- Porte d'Espagne : puissance de 99,9 kWc ;
- Centre Technique Départemental : puissance de 99,9 kWc ;
- Ateliers Panchot: puissance: 33 kWc;
- Majorquine: puissance: 32,3 kWc;
- Thémis Solaire Innovation : puissance : 35,6 kWc ;
- Bergès : puissance : 5,9 kWc.

Début des travaux novembre 2020 / Livraison prévue premier trimestre 2021.

#### 8 opérations en vente, projetées pour une puissance totale de 767,8 kWc

- Collège d'Argeles-sur-Mer : puissance de 99,9 kWc ;
- Collège de Elne : puissance de 99,9 kWc ;
- Collège d'Ille-sur-Têt : puissance de 89,1 kWc ;
- Collège de Millas : puissance de 96 kWc ;
- Collège de Pia : puissance de 90 kWc ;
- Collège de Saint-Cyprien : puissance de 99,9 kWc ;
- Collège de Toulouges : puissance de 97 kWc ;
- Collège de Saint-André : puissance de 96 kWc.

Travaux prévus : été 2021 / Livraison prévue troisième trimestre 2021.

#### Axes de progrès / perspectives

• Intégrer un volet participatif.















Stratégie Public visé Engagement 3 – Renforcer l'utilisation des autres Collectivités, EHPAD. énergies renouvelables (bois-énergie, hydroélectricité y compris sur les canaux d'irrigation, géothermie) Plan Climat – Orientation 8.4 « Poursuivre le développement des énergies renouvelables sur le territoire et les valoriser » Partenaires Intervention CD66 / Budget ADEME et la Région Accompagnement technique Aide aux tiers: 100 000 €/an.

#### Appui technique et financier aux porteurs de projets de chaudières bois

Depuis 1998, le Département participe, avec l'ADEME et la Région, au financement du Plan Bois Énergie des Pyrénées-Orientales qui vise à développer de nouvelles technologies de chauffage utilisant le bois des forêts départementales comme combustible et cela grâce à des chaudières automatiques de nouvelle génération à haut rendement.

Tableau de suivi des investissements en chaudières à bois

Objectifs cumulés			Résultats						
Indicateurs	2030	2023	2020	2019	2018	2017	2016	2015	
Subventions versées (en €)	700 000	210 000	49 310	168 821	37 547	42 234	89 117	125 261	
Euros investis sur le territoire	100 000	7 000 000	176 107	2 287 889	547 425	402 357	521 172	1 043 513	

#### Impact de l'action

- Mise en service de 104 chaufferies automatiques (57,2 MW de puissance installée);
- 52 100 tonnes de bois consommées par an, représentant plus de 16 000 Tonnes Équivalent Pétrole évitées,
- Émissions polluantes évitées : 40 000 tonnes de CO2 et 16 tonnes de SO2 qui ne sont pas rejetées dans l'atmosphère,
- 60 emplois créés : 33 équivalents emplois permanents et le double d'emplois indirects (Bois Énergie 66, exploitants forestiers, chantier d'insertion, transporteurs, gestionnaires de stockage, maintenance de chaufferie, thermiciens...),
- Filière d'approvisionnement structurée sur plus des ¾ du département (14 fournisseurs locaux, 10 zones de stockage financées par le plan bois énergie et 3 stockages tampons),
- Environ 750 hectares de forêts travaillés chaque année en dépressage et autres améliorations forestières (dont 200 hectares sont travaillés localement sur le département).

#### Axes de progrès / perspectives

- > Augmentation du bois combustible d'origine locale.
- > Amélioration de la desserte routière des lieux d'extraction du bois en forêt.

Stratégie Plan Climat – Orientation 6.3 « Inciter à la réhabilitation du parc bâti dans un objectif d'amélioration de performance énergétique»	Public visé Particuliers, professionnels, collectivités.
Partenaires Ademe / Région (Europe – FEDER), financent 70 % de l'espace info énergie (EIE)	Intervention CD66 / Budget  Service au public et appui technique (EIE) : 100 000 €/an  Aide aux tiers (Chèque Isolation) : 10 000 €/an.

#### « Espace Info Énergie (EIE) »

Ce service fournit au public des informations et/ou des conseils qu'il s'agisse de particuliers, de collectivités ou d'entreprises, en examinant la faisabilité technique et économique de leur projet. La réponse à la demande d'information et de conseil consiste à :

- Recevoir les demandes d'information et de renseignements (téléphone / mail / courrier / salon);
- Répondre aux demandes d'information sur les aspects techniques, économiques et environnementaux ;
- Conseiller de façon objective et argumentée le grand public (rendez-vous) ;
- Transmettre une documentation gratuite (guides pratiques ADEME, fiches sur les aides et procédures, listes de professionnels, articles techniques...).
- Orienter vers des organismes, bureaux d'étude et entreprises compétentes.

Tableau de suivi des conseils de l'Espace Info Energie (EIE)

Indicateurs	Objectifs d'ici 2023 / 2030	Résultats						
		2020	2019	2018	2017	2016	2015	
Nbre de demandes reçues	2023 : 3 500 2030 : 12 000	1 441 (au 17/09/20)	2 140	1 209	996	766	763	
Nbre de conseils délivrés	2023 : 5 000 2030 : 17 000	1 500 (au 17/09/20)	2 634	3 405	1 196	868	871	

#### Chèque isolation (CI)

Dans l'objectif de diminuer les charges énergétiques des ménages, le Département a mis en œuvre en 2010 le dispositif innovant du «chèque isolation» qui vise à :

- inciter les particuliers, notamment les publics modestes, à réaliser des travaux d'isolation de leur logement;
- engendrer des retombées économiques pour les professionnels du bâtiment ;
- professionnaliser les filières du bâtiment dans le domaine de l'isolation ;
- préserver l'environnement.

Le Chèque Isolation du Département promeut les isolants biosourcés d'origine animale ou végétale (réduction des besoins énergétiques tout en préservant la qualité de l'air intérieur). Les isolants utilisés doivent être mis en œuvre par des professionnels certifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Il s'adresse aux occupants d'une résidence principale (plus de 2 ans), qu'ils en soient propriétaires, locataires ou occupants à titre gratuit. Les propriétaires bailleurs sont aussi concernés.



Tableau de suivi du Chèque Isolation								
	Résultats							
Objectifs d'ici	2023 / 2030	2020	2019	2018	2017	2016	2015	
Nbre de dossiers	2023 : 60 2030 : 200	26 (au 17/09/20)	31	31	9	30	55	
Aides versées	2023 : 24 000 € 2030 : 80 000 €	7 056 € (au 17/09/20)	8 908 €	8 908 €	2 423 €	9 245 €	18 145 €	

#### Axes de progrès / perspectives

> Répondre à l'appel à manifestation d'intérêt de la Région pour le déploiement des Guichets Uniques du Service Public Intégré de la Rénovation Énergétique (SPIRE).

















Stratégie

Plan Climat - Orientation 8.4 « Poursuivre le développement des énergies renouvelables sur le territoire et les valoriser »

Scolaires (de la maternelle aux études supérieures) Grand public à partir de 3 ans

Budget de fonctionnement de 500 000 € /an

Professionnels des domaines des énergies et des NTIC

**Partenaires** 

Région (financement), Communauté de communes, Éducation à l'Environnement et au Développement Mairie de Targasonne, PNR, Derbi, CNRS PROMES, Pôle Durable ressources Cerdagne, Association les petits débrouillards, Tourisme scientifique professionnels de l'énergie et du tourisme.

#### Intervention CD66 / Budget

Public visé

Depuis la réhabilitation de l'ancienne centrale solaire Thémis en 2014, les objectifs prioritaires sont les suivants :

- · Soutien aux dynamiques de R&D et d'innovation technologique dans le domaine du solaire
- Mise en place de formations, conférences, événements sur l'énergie
- Développement du Tourisme Scientifique et de l'Éducation à l'Environnement

#### Soutien aux dynamiques de R&D et d'innovation technologique dans le domaine du solaire

- · Création d'un lieu de rencontre et de travail pour les professionnels des nouvelles technologies permettant de produire et stocker de l'énergie à partir d'énergie renouvelable, notamment solaire ;
- Participation à des salons ou à des groupes de travail sur l'innovation technologique

Depuis 2015, 5 projets pilotes ont été implantés et 3 projets sont en développement pour la recherche sur la production et le stockage innovant à partir d'énergie solaire à TSI : Solaire thermodynamique (2), Solaire thermique (1), Photovoltaïque sur trackers (2), photovoltaïque à concentration (1) et Photovoltaïque biface (1).

En savoir plus (entreprises): <a href="https://www.ledepartement66.fr/dossier/themis-solaire-innovation/">https://www.ledepartement66.fr/dossier/themis-solaire-innovation/</a>

#### Développement du Tourisme Scientifique et de l'Éducation à l'Environnement.

- · Accueil des groupes scolaires et des étudiants pour compléter leurs connaissances liées au monde des énergies et de leur utilisation;
- · Sensibilisation du grand public au développement durable via des activités ludiques et scientifiques les plus diversifiées possibles afin de répondre au plus grand nombre ;
- Organisation des événements et des conférences à destination de différents publics pour approfondir certaines notions liées à la transition énergétique et notamment à l'utilisation de l'énergie solaire.
- Gratuité pour plus de 60 % des personnes accédant aux informations présentes sur le site.

Depuis 2015, 6 266 jeunes (200 groupes scolaires) et 30 035 visiteurs sont venus sur 660 jours d'ouverture.



Suivi de la fréquentation du site Thémis Solaire Innovation

En savoir plus (visiteurs): https://www.ledepartement66.fr/loffre-pedagogique-de-themis-solaire-innovation/

#### Fait marquant / crise Covid19

La crise sanitaire lié au COVID 19, a impacté fortement la mission d'éducation à l'environnement et légèrement celle de tourisme scientifique. En effet, elle a eu pour conséquence l'annulation de l'ensemble des réservations de groupe ainsi que de la première édition de ThémiSciences qui devait réunir une dizaine de classes du territoire.

Toutefois, la période de confinement a été mise à profit pour repenser, améliorer et diversifier les supports pédagogiques ainsi que l'offre estivale.

#### Axes de progrès / perspectives

- > Améliorer et diversifier les programmes d'animations et augmenter des capacités d'accueil
- > Augmenter le nombre d'événements spécifiques
- Développer l'offre de conférence/formation pour les lycéens et étudiants afin d'approfondir les enjeux liés à la transition énergétique et au développement durable
- Élargir les partenariats en lien avec les actions de développement durable
- Finaliser la création du GIP TSI, en lien avec la Région et la CC Pyrénées Cerdagne



**PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE** ET DURABLE. LE PLEIN **EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS** 







Stratégie

Engagement n°15 – Imposer l'embauche de personnes en Demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires de d'investissement financés par le Département Action du Pacte Territorial pour l'Insertion 2014-2020

#### Public visé

situation d'insertion dans tous les projets minima sociaux, publics reconnus travailleurs handicapés, ieunes de moins de 26 ans à faible niveau de formation (niveau 5 et inférieur) ou rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle, inscrits en Mission Locale ou au Pôle Emploi, les jeunes en Garantie jeunes, personnes prises en charge dans le dispositif IAE (Insertion par l'Activité Économique), etc.

#### **Partenaires**

GEIQ (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Commande publique du Département Qualification) BTP, Entreprise de Travail Temporaire Accompagnement technique (1 ETP dédié) d'Insertion, Associations Intermédiaires, CAPEB 66 (Confédération de l'Artisanat et des Petites entreprises du Bâtiment), Fédération Départementale BTP, Fédération Régionale des Travaux Publics.

#### Intervention CD66 / Budget

La clause sociale est un outil juridique mobilisable dans la commande publique pour lutter contre le chômage et les exclusions. Elle consiste à réserver des heures de travail à des personnes éloignées de l'emploi, dans les marchés publics. Le Département s'est engagé en 2007 à intégrer des clauses sociales dans ses marchés publics. La clause sociale est aujourd'hui un élément important de la stratégie départementale en faveur de l'insertion professionnelle des bénéficiaires du rSa, et plus largement, un outil du retour à l'emploi des publics en insertion du territoire.

Depuis 2012, le Département accompagne techniquement les communes et des communautés de communes désireuses de s'engager dans une démarche de commande publique responsable. Le Département a également appuyé la Région dans le cadre de la mise œuvre de la clause sociale dans ses marchés publics. Dès 2017, le Département a été sollicité par des opérateurs privés ainsi que par l'État.

En 2016, le Département a signé une convention de partenariat avec le Groupement d'Employeurs Responsabilité sociétale des entreprises (GE RSE), marquant ainsi la volonté de créer un guichet unique « clause d'insertion sociale » sur les Pyrénées-Orientales. Cette convention a pour objectif de renforcer la cohérence du dispositif :

- en donnant la priorité aux parcours d'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi,
- en optimisant ces parcours professionnels, notamment par le biais de la mutualisation des heures d'insertion
- en confortant la notion de guichet territorial et partenarial unique dans la gestion des clauses sociales.

De 2015 à fin juin 2020, 170 marchés ont été « clausés » ( 64 en interne et 106 en externe), représentant 238 852 heures notifiées pour 237 911 heures réalisées et 316 personnes insérées.

Tableau de suivi des clauses sociales

Indicateurs	Résultats						
indicateurs	2020	2019	2018	2017	2016	2015	
Nombre d'opérations intégrant une clause sociale	45	25	30	32	29	31	
Nombre d'heures d'insertion réalisées	25 992 au 01/07/2020	49 350	41 651	40 592	38 799		

#### Fait marguant / crise Covid19

Arrêt de la majorité des opérations pendant la période de confinement. Les salariés en poste ont été mis en chômage partiel. Retard dans la notification des opérations et rallongement de la durée des marchés.

En savoir plus: <a href="http://objectif-insertion66.fr/">http://objectif-insertion66.fr/</a>

Stratégie Action du Pacte Territorial pour l'Insertion 2014-2020	Public visé Bénéficiaires du rSa Employeurs locaux
Partenaires Co-financement de l'État dans le cadre de la Convention d'Appui à la lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi	Intervention CD66 / Budget Service au public

#### Décloisonnement des mondes de l'insertion et de l'économie locale

Depuis plusieurs années, l'objectif du Département est de constituer une alliance territoriale en faveur de l'insertion et de l'emploi. Cette démarche de rapprochement vers les entreprises a déià permis l'émergence d'une sensibilisation grandissante, d'une connaissance mutuelle et d'un rapprochement des différentes cultures professionnelles pour lutter efficacement contre les stéréotypes. Des actions de parrainage, de coaching, de préparation à l'emploi sont d'ailleurs devenues des réflexes pour certaines entreprises.

#### Un outil numérique affinitaire innovant, « objectif emploi66.fr »

Le Département a lancé en 2020 la plateforme « objectif emploi66.fr » pour répondre aux nouveaux usages des bénéficiaires du rSa et améliorer l'efficacité de l'accompagnement. Le déploiement de cette plateforme permettra la création de véritables « circuits-courts » d'accès à l'emploi en proposant des mises en relations optimisées entre bénéficiaires du rSa et entreprises locales.

En renforçant son engagement volontariste en faveur de l'emploi local et de la RSE, le Département envoie un signe fort en direction des acteurs socio-économiques et des citoyens et s'engage pour un territoire plus solidaire.

#### Indicateurs

Au mois de septembre 2020, on recense :

- 1 244 allocataires inscrits sur la plateforme,
- dont 363 ont finalisé leur CV et peuvent donc accéder à toutes les fonctionnalités de la plateforme (élaboration de CV, mise en ligne de ces derniers et accès aux offres d'emploi),
- 36 recruteurs inscrits pour un total de 89 offres et 103 postes,
- 60 offres d'emploi sont actuellement actives avec un apport assez régulier de nouvelles offres ce qui est important pour maintenir l'attrait de la plateforme auprès des allocataires ayant finalisé leur CV.

En savoir plus : https://objectifemploi66.fr/









### 8.3. Trophées de la Responsabilité Sociétale des Entreprises





Stratégie Action du Pacte Territorial pour l'Insertion 2014-2020	Public visé Entreprises et associations
Partenaires	Intervention CD66 / Budget
Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre de	Animation
Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture, Union	
Pour l'Entreprise 66, Union Professionnelle Artisanale,	
Club FACE et Banque Populaire du Sud.	

Parce que le développement durable offre aux entreprises de réels leviers de développement, et peut être source de valeur ajoutée et d'efficacité, le Département a souhaité accompagner les entreprises sur le terrain de l'expérimentation et les aider à s'engager dans une démarche de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Ainsi, le Département, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre d'Agriculture, l'Union Pour l'Entreprise 66, l'Union Professionnelle Artisanale, le club FACE et la Banque Populaire du Sud, organisent chaque année, depuis 2013, les "Trophées RSE" destinés à valoriser les pratiques des entreprises locales sur ce sujet et à donner envie aux entreprises peu sensibilisées de se lancer dans des démarches de RSE, qu'il s'agisse d'entreprises « classiques » ou d'entreprises de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire).

Tableau de suivi des Trophées RSE

Indicateurs	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Nombre de lauréats aux trophées RSE		4	4	4	3	3

Nombre de candidats aux Trophées RSE : une quinzaine par an

En savoir plus : <a href="http://objectif-insertion66.fr/">http://objectif-insertion66.fr/</a>

Stratégie	Public cible
Engagement 13, permettre l'ouverture de 15 espaces type « tiers lieux », de coworking et de création culturelle dans des lieux emblématiques réhabilités Engagement 14, faire des Pyrénées-Orientales un département connecté	
Partenaires Altitude Infrastructure, titulaire de la Délégation de Service public Communes et intercommunalités (selon appel à projets)	Intervention CD66 / Budget Service au public Aide aux tiers : appel à projets 2019-2023 pour une enveloppe globale d'un million d'euros en investissement

#### Création de 15 tiers lieux

A partir des propositions émises par les habitants dans le cadre de la concertation citoyenne, les tiers - lieux sont aujourd'hui inscrits au cœur de nos actions et vont permettre la poursuite du dialogue citoyen. Issu de l'engagement 13 intitulé "Permettre l'ouverture en 5 ans, de 15 espaces type «tiers- lieux», de coworking et de création culturelle dans des lieux emblématiques réhabilités (ex. : caves coopératives) et animés par une collectivité ou une association", les Espaces Numériques et de Services Partagés représentent un dispositif novateur qui incite les habitants à proposer, utiliser et partager des espaces de services, de coworking et de Fab Lab sur leur territoire.

#### Accompagner les habitants aux usages du numérique

L'engagement 14 prévoit de "Faire des Pyrenées-Orientales, un Département connecté : former et engager 50 jeunes en recherche d'emploi (en contrats aidés) pour accompagner les habitant.es aux usages du numériques " permet de compléter la démarche en proposant un accompagnement aux usages du numérique et en luttant ainsi activement contre l'exclusion sociale.

#### Appel à Projets "Développons les Espaces Numériques et de Services Partagés"

Ces nouveaux espaces partagés de services et d'innovation se revendiquent donc accessibles pour permettre l'émergence de projets nouveaux ainsi que l'amélioration du cadre de vie. Une couverture équitable du territoire sera recherchée afin de permettre un développement égalitaire des espaces numériques et de services proposés à la population. En cas de dépôt de plusieurs projets faisables sur le même territoire, une votation en ligne pourra être proposée aux habitants afin de déterminer le projet le plus adéquat. Enfin, une labellisation par le Département, des projets lauréats, sera également envisagée afin de créer et de mettre en place un réseau de services numériques partagés dédiés à la population.

Ainsi, l'Appel à Projets "Développons les Espaces Numériques et de Services Partagés" permettra de renforcer les liens entre l'attractivité du territoire, le numérique et ses usages et un espace de services dédié à la population.

Cet appel à projets a été lancé en juillet 2020 à destination des Intercommunalités et des communes.

En savoir plus: <a href="https://www.ledepartement66.fr/dossier/les-appels-a-projets/">https://www.ledepartement66.fr/dossier/les-appels-a-projets/</a>













#### Stratégie

**Partenaires** 

Engagement n°16 : Fédérer les acteurs autour de l'appellation Tous publics (visiteur individuel, groupes adultes, pays catalan pour lancer une marque produits, et créer une scolaires, groupes jeune public loisirs, familles, route du patrimoine.

public empêché et éloigné de la culture).

#### Intervention CD66 / Budget

Animation, Service au public patrimoniaux et de musées (forteresse de Salses, etc.), IMERIR... Recettes 2019 : 652 269,45 €

Public visé

#### Développement de l'offre de tourisme des 6 sites culturels

Éducation nationale, DRAC, autres gestionnaires de lieux

L'objectif est de développer la fréquentation et d'élargir le public. Les nouvelles actions sont :

- Création et installation de l'exposition semi-permanente du grenat au palais des rois de Majorque,
- Création numérique d'une salle immersive, installation prévue début 2021 au palais des rois de Majorque,
- Projet POCTEFA Artis sur l'inclusion sociale et l'accessibilité des publics empêchés et éloignés de la culture,
- Développement d'une page e-culture sur le site internet départemental et création d'actions numériques (visites virtuelles, expositions virtuelles, contenus accessibles par QR code, tables tactiles),
- Sensibilisation à l'égalité homme/femmes par la création d'une frise historique interactive « Les dates-clés en images de l'Égalité femmes-Hommes en France » ainsi qu'une exposition virtuelle « Stéréotypes de genre : de quoi parle t-on? » installées sur les tables tactiles dans les monuments et en ligne sur le site internet.

Un diagnostic des sites historiques est en cours de réalisation. Il permettra de recueillir des données objectives qui établiront un point zéro de l'évaluation et permettront de mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation continu. Ce diagnostic définira également des pistes de travail pour l'amélioration de l'action.

#### Tableau de suivi de la fréquentation des sites culturels

Indicateurs	-		Résulta	ts		-
(nbre de visiteurs)	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Palais des Rois de Majorque	Nondéfinitifs	116 290	112 277	91 803	105 454	89 337
Château royal de Collique	Non définitifs	123 792	108 020	149 359	105 315	145 056
Prieuré de Serrabona	Non definitifs	19 242	19 561	20 035	23 481	27 226
Maison de la Catalanité	Non définitifs	6 785	9 459	5 942	6 241	6 954
Chapelle Notre Dame des Anges	Non définitifs	Fermée	4 236	Fermée	NC	NC
Château de <u>Castelnou</u>	13 843	1	1	1	1	1
TOTAL VISITEURS	13 843	266 109	253 553	267 139	240,491	268 573
TOTAL VISITEURS NUMÉRIQUES (au 21/09/2020)	10 822		780			
TOTAL SCOLAIRES années acolaires soit septembre à août		16 667 dom 12736 français	13 552 dont 9601 français	12/909	9 511 PRM CRC PdS	9074 PRM seul
TOTAL UTILISATIONS RESSOURCES NUMÉRIQUES SCOLAIRES	5 490					

#### Fait marguant / crise Covid19

Fermeture des monuments pendant le confinement et baisse de fréquentation. Une communication et une médiation numériques ont été développées pour maintenir le contact avec les visiteurs et proposer des activités à distance.

#### Axes de progrès / perspectives

Un indicateur sur les types d'action réalisée est à mettre en place pour pouvoir croiser les données concernant les publics visés et leur diversité avec les outils qui leur sont proposés. La répartition sur l'année ainsi que leur récurrence sont également à mesurer. Enfin, la tarification, répartition entre tarif plein, tarif réduit et gratuit, permettra de mesurer la diversité des publics touchés et l'efficacité de notre politique tarifaire.

#### En savoir plus : http://www.jeune66.fr/1571-pdeac.htm

https://www.ledepartement66.fr/loffre-pedagogique-du-service-educatif-des-monuments-historiques/ https://www.ledepartement66.fr/dossier/la-culture-de-chez-soi/@culture\_departementdespo https://fr-fr.facebook.com/Culture.Departementdespyreneesorientales/



Stratégie	Public visé
<u>Imagine les Pyrénées-Orientales :</u>	Touristes
- Engagement N°8 : Donner la priorité à tourisme authentique et	Habitants
responsable	Visiteurs
- Engagement N°14 : Faire des PO un département connecté	
Stratégie départementale de Développement du Tourisme et	
des Loisirs :	
- Action N°2 : Aménager, valoriser et promouvoir des « pépites »	
touristiques sur les 4 espaces	
Partenaires	Intervention CD66 / Budget
OTI Aspres-Thuir	Gestion du patrimoine, EEDD, animation et service
Commune de Castelnou	au public
ADT des PO	Budget: estimation du montant total des travaux
	en cours

#### Un château classé acheté et restauré par le Département

Le château et ses abords ont été classés le 18 septembre 1947 comme sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général (Article L341-1 du code de l'environnement).

L'achat et la restauration du Château de Castelnou représentent un acte fort du Conseil départemental, s'inscrivant parfaitement dans le cadre de la nouvelle stratégie institutionnelle.

Dans ce contexte, et dans le cadre de la mise en œuvre de ses compétences en matière de tourisme, loisirs et de solidarité territoriale, le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales a décidé de mobiliser son ingénierie interne pour élaborer un projet de territoire autour de ce site emblématique.

Un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage aura pour mission, à partir d'août 2020, de définir la programmation définitive du site. Une restitution est prévue au printemps 2021, suite à laquelle les travaux de restauration et d'aménagement pourront être engagés.

#### Actions 2020 :

- · Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la programmation définitive du site, sauvegarde et valorisation des espèces animales et végétales protégées.
- Ateliers grand public été 2020.
- Spectacles et festival valorisant l'environnement naturel.
- Mise en place d'un parking vélo et de visites virtuelles incluant l'environnement et les randonnées.

Au total, 13 évènements programmés durant l'été 2020.

#### Fait marquant / crise Covid19

L'ouverture au public du Château de Castelnou a dû être reportée.

Aussi, il a été proposé de concentrer les moyens sur une ouverture limitée au local d'accueil situé à l'entrée du château afin de garantir un service d'accueil et d'information au public.

Les animations ont été orientées vers des activités de pleine nature et d'éducation à l'environnement afin de valoriser le patrimoine naturel en attendant la réouverture du patrimoine bâti.























Stratégie Schéma Départemental des Espaces Naturels Engagement 8 - Donner la priorité à un tourisme authentique et responsable	Public visé Tout public, scolaires, scientifiques, socio- professionnels
Partenaires Divers (Voir les 8 sites sur les ODD7, 14 et 15)	Intervention CD66 / Budget Gestion du patrimoine départemental et éducation à l'Environnement et au Développement Durable Fonctionnement : 470 000 €/an (recettes déduites et hors coûts de personnel). Investissement : 0,5 à 1 M€/an selon les années

#### Développement de l'offre de tourisme des 8 sites naturels et scientifiques

Le Département contribue fortement à l'attractivité touristique du territoire en aménageant et gérant en régie les sites naturels et scientifiques. Les 1,8 millions de visiteurs génèrent des retombées économiques importantes. En effet, des études ont montré que, sur des sites de la notoriété du Lac des Bouillouses, de l'Anse de Paulilles ou de la Réserve marine de Cerbère-Banyuls, 1 € d'argent public investi (fonctionnement et investissement confondus) engendre 10 € de retombées économiques directes et indirectes, constituant un effet levier important pour le développement local des territoires :

- Agents du Service des sites naturels : 29 ETP d'agents permanents et 13,8 ETP en agents saisonniers,
- Autres emplois directs : environ 30 ETP agents privés travaillant sur les sites (entreprises/chantiers d'insertion professionnelle, SDIS, restaurants de plage, moniteurs d'activités nautiques, vigiles, chauffeurs de bus, travaux, entretien, contrôles, animations...)
- Emplois indirects (fournisseurs, établissements d'hébergement touristique, restaurants, bars, activités touristiques diverses...)

Tableau de suivi de la fréquentation des sites naturels et scientifiques

Indicateurs	Résultats					
(nbre de vitieurs)	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Lac de la Raho			1 100 000	1 100 000	1 000 000	1 000 000
Paulilles			254 000	251 000	242 000	248 000
Réserve marine de Cerbère-Banyuls			215 500	185 000	146 500	181 000
Lac des Bouillouses			200 000	200 000	180 000	180 000
Site des Dosses	50 000	47 000	45 000	40 000	33 903	44 872
Thémis			4 110	6 049	5 505	7 822
Lac sur Agly	7 500	6 600	5 000	5 000	5 000	5 650
Réserve de Nyer			1 126	2 662	1 892	1 951
TOTAL (en millions)	57 500	53 600	1,82	1,69	1,62	1,67

#### Fait marquant / crise Covid19

La fermeture des sites pendant les 3 mois de confinement a fait chuter leur fréquentation annuelle. Par contre, en juillet et surtout août, la plupart des sites naturels a connu une hausse de fréquentation.

#### Axes de progrès / perspectives

Continuer à gérer les sites naturels pour y développer un tourisme durable et l'attractivité du département tout en les préservant dans un bon état écologique sur le long terme.

En savoir plus: <a href="https://www.ledepartement66.fr/profil/touriste-et-visiteur/">https://www.ledepartement66.fr/profil/touriste-et-visiteur/</a>

Stratégie Stratégie départementale de développement du tourisme et des loisirs 2019-2023 (cf fiches actions 5, 7 et 8) et Engagements 8 et 25 d'"Imagine les P.O.".	
Partenaires État, Région	Intervention CD66 / Budget Accompagnement technique Aides aux tiers Enveloppe dédiée chaque année : 500 000 €

#### Le tourisme à vélo, pourvoyeur de retombées économiques

En quelques années, le tourisme à vélo est devenu la première pratique d'itinérance des touristes sur le territoire, ce qui positionne aujourd'hui la France comme la seconde destination mondiale pour le tourisme à vélo après

Les retombées économiques du tourisme à vélo sont importantes. Au plan national, le chiffre d'affaires de la filière est estimé à 2 Mds € pour environ 16 000 emplois. Sur les territoires, ces retombées sont de l'ordre de 65 à 105 € de dépenses journalières par touriste (contre 54 € pour l'ensemble des touristes) et de 16 à 30 000 € au kilomètre d'itinéraire. Avec une croissance de la fréquentation des itinéraires cyclables de 14,5 % en 2016 et de 8 % 2017, le tourisme à vélo est aussi l'une des filières touristiques les plus dynamiques du marché français, correspondant à une évolution profonde des pratiques touristiques vers plus de bien-être, d'attention portée à l'environnement et au partage. A noter également que le tourisme à vélo se pratique en toutes saisons (63 % de la fréquentation des itinéraires au printemps et en été, 37 % le reste de l'année).

#### Appel à projet Cyclotourisme

Le Département des Pyrénées-Orientales dispose d'un fort potentiel pour attirer un large panel de cyclotouristes et faire des Pyrénées-Orientales une « Destination Vélo » mais cela nécessite de structurer et valoriser l'offre cyclotouristique.. C'est pourquoi, le Département investit depuis plusieurs années dans les aménagements cyclables, notamment par l'aménagement de véloroutes sur le territoire et l'adoption d'un programme pluriannuel d'investissements en faveur des mobilités douces et de l'intermodalité. Ainsi il s'est engagé (engagement 21 démarche Imagine les PO) à construire 265 km de véloroutes en

Pour attirer une clientèle de cyclotouristes, il faut proposer une offre d'équipements et de services touristiques structurée et de qualité, apportant de la convénience et du confort aux différents types de pratiquants.

C'est pourquoi le Département a souhaité lancer un appel à projets à destination des territoires pour les inciter et les accompagner techniquement et financièrement dans la mise en en place d'actions de développement et structuration de l'offre cyclotouristique.



- Subvention d'investissement plafonnée à 80 000 € par projet, un plancher de dépenses éligibles HT est fixé à
- Le montant de l'aide sera défini par le Département au regard du nombre de projets éligibles et de leur qualité, de la nature des travaux et de la motivation des candidats en matière de développement du cyclotourisme.
- Un taux maximum de 80 % sera appliqué sur le montant total des dépenses éligibles HT.

En savoir plus: https://www.ledepartement66.fr/appel-a-projets-cyclotourisme-developper-et-structurer-loffrecyclotouristique-dans-le-departement-des-pyrenees-orientales/







BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE
RÉSILIENTE, PROMOUVOIR
UNE INDUSTRIALISATION
DURABLE QUI PROFITE
À TOUS ET ENCOURAGER
L'INNOVATION

	Public visé Usagers de la route
Partenaires Perpignan Méditerranée Communauté Urbaine, Région	Intervention CD66 / Budget Création d'infrastructures Le programme pluriannuel actuel prévoit 15 millions d'euros en création d'infrastructures par an, 13 millions d'euros pour leur entretien et 3 millions d'euros sur la période 2019 – 2023 pour adapter les infrastructures pour inciter au report modal grâce à des dispositifs innovants.

#### Optimisation des infrastructures

Dans ses missions de conception, construction et aménagement des infrastructures routières, rurales ou urbaines, la Direction des Infrastructures et Déplacements du Département des Pyrénées-Orientales est très attentive à remplir les objectifs du développement durable.

Pour remplir l'objectif prioritaire d'optimisation des infrastructures en améliorant son efficacité, l'ensemble de la Direction est mobilisée pour allier efficacité technique et environnementale pour des aménagements sûrs et accessibles, qui respectent l'environnement.

La stratégie d'action du Département optimise le dimensionnement des infrastructures routières et privilégie l'aménagement en place de route plutôt que la construction de déviations en site propre en veillant au respect des dispositions en faveur du développement durable.

Tableau de suivi du patrimoine routier

	Objectifs					
Indicateur		2019	2018	2017	2016	2015
Nbre de km de routes créés	Non augmentation du patrimoine routier en optimisant l'existant	0,619 km (déviation de Villemolaque)	١,	0 km	0 km	0 km
Nbre de kms total du réseau	Amélioration de la fluidité du trafic à patrimoine constant et malgré la croissance du trafic	2154 km	2154 km	2151 km	2153 km	2167 km

#### Axes de progrès / perspectives

L'optimisation et l'utilisation des réseaux existants est un gage de limitation des impacts sur l'environnement, mais aussi d'économie en coût et en temps de trajet pour les usagers. Le Département dispose d'un réseau performant en cours de finalisation qu'il convient de faire évoluer au regard des différents enjeux de mobilité liés à la croissance de la population et à l'attractivité touristique et économique.

#### En savoir plus

https://www.ledepartement66.fr/dossier/circuler-sur-les-routes-departementales/https://www.ledepartement66.fr/le-comptage-routier/







### 9.2. Gestion des Infrastructures routières : entretien - restauration





Public visé
Usagers de la route

Partenaires éventuels
Perpignan Méditerranée Communauté Urbaine, Région
Communes et communautés de communes

Intervention CD66 / Budget
Gestion du patrimoine départemental
Le budget annuel en entretien et grosses réparations prévoit 11,6 millions €.

#### Entretien pour des infrastructures routières durables

Dans ses missions de gestion et d'entretien des infrastructures routières, rurales ou urbaines, la Direction des Infrastructures et Déplacements du Département des Pyrénées-Orientales est très attentive à remplir les objectifs du développement durable.

Pour remplir l'objectif prioritaire de sécurité, l'ensemble de la Direction est mobilisée pour allier efficacité technique et environnementale pour des aménagements sûrs et accessibles, qui respectent l'environnement.

La stratégie d'action du Département optimise la durée de vie des infrastructures afin d'éviter les interventions lourdes dans un souci de limitation de la consommation des ressources et des énergies fossiles.

#### Fait marquant / crise Covid19

L'entretien courant et les grosses réparations des infrastructures routières (voiries et ouvrages d'art) contribuent à limiter l'impact environnemental de la gestion de ces infrastructures en garantissant leur efficacité pour les usagers. Ces actions permettent ainsi d'augmenter la durée de vie des ouvrages et d'éviter ainsi d'avoir à entreprendre des travaux plus conséquents qui auraient une incidence plus importante sur l'environnement.

Tableau de suivi de l'entretien des infrastructures routières

Indicatorus	Oh: Hif-	Résultats					
Indicateurs	Objectifs	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Nbre de km de revêtements de chaussée renouvelés	1/20è du patrimoine renouvelé annuellement soit 107km par an	102 km*	130 km	115 km	103 km	138 km	130 km
Nbre d'ouvrages d'arts réparés	15 % du patrimoine nécessitant des réparations de la structure	90 prévus	82	91	68	47	74

\*une partie des crédits alloués sont affectés en réparation des dégâts de la tempête Gloria

#### En savoir plus

https://www.ledepartement66.fr/dossier/circuler-sur-les-routes-departementales/https://www.ledepartement66.fr/les-agences-routieres-au-plus-proche-du-territoire/

#### Légende photos :

Photos avant et après la restauration d'un des ponts de la route départementale n°618 sur le Boulès : reconstitution de la voûte en brique, rejointoiement et injection de la maçonnerie.





	Public visé Usagers du port de Port-Vendres
Partenaires Le plan de financement initial du programme de développement durable du port de Port-Vendres prévoit : -33,3 % de la part de l'État, soit 14,39 millions d'Euros -33,3 % de la part de la Région Occitanie, soit 14,39 millions d'Euros -33,4 % d'autofinancement du Département des Pyrénées-Orientales, soit 14,43 millions d'Euros	Intervention CD66 / Budget Gestion du patrimoine départemental 43,2 millions d'euros TTC de 2018 à 2024

#### Le transport maritime comme alternative au transport routier

Le Département des Pyrénées-Orientales, autorité portuaire depuis 1984, a toujours misé sur le potentiel du port de Port-Vendres et souhaite en faire un véritable atout pour le territoire régional et départemental, en lien avec les enjeux de croissance bleue. Ainsi, le Département a engagé un projet global 2018-2024 de développement durable du port pour un montant global de 43,2 millions d'euros TTC qui a pour objectifs :

- le maintien et la diversification des trafics pour mieux s'adapter aux évolutions des marchés et maintenir la compétitivité et l'attractivité du port de Port-Vendres en réalisant notamment les travaux de requalification du quai Dezoums, d'une part;
- tout en veillant, d'autre part, au respect des équilibres entre les différentes activités et au traitement harmonieux de l'interface ville-port avec l'intégration et le fonctionnement des activités portuaires dans un cadre urbain et environnemental de qualité.

Les travaux de requalification du quai Dezoums (27 millions d'euros TTC) constituent la pierre angulaire du projet départemental. Ils ont pour vocation d'offrir des installations portuaires modernes et permettent de différencier les vocations des quais en dédiant le quai de la République à l'accueil des navires de croisières ou de grande plaisance, les autres quais dont le quai Dezoums devenant polyvalents et pouvant accueillir tout type de navires. L'utilité et l'intérêt des aménagements envisagés (Quai Dezoums) dans le cadre du projet départemental et du scénario préférentiel sont totalement avérés. Ils permettent d'engager le port dans le XXI<sup>e</sup> siècle et de garantir l'avenir en préservant des infrastructures évolutives pour s'adapter aux évolutions des activités portuaires et du territoire.

#### Fait marquant / crise Covid19

A la demande des co-financeurs, une étude stratégique et de modélisation économique relative au développement des activités portuaires a été engagé en 2018. Cette étude est en cours de finalisation. La présentation des conclusions de l'étude stratégique en cours a été retardée du fait de la crise sanitaire.

#### Axes de progrès / perspectives

Pour veiller à l'articulation entre l'attractivité portuaire du port de Port-Vendres et le développement économique des territoires, le projet de développement durable du port comprend en complément des travaux de requalification du quai Dezoums :

- > les aménagements et valorisation des espaces publics urbains et portuaires à l'interface Ville-Port,
- l'amélioration et la sécurisation du cadre portuaire avec notamment une remise en conformité et la réhabilitation des infrastructures portuaires existantes de quais,
- la mise en œuvre de mesures environnementales.

Le port de Port-Vendres a vocation à s'inscrire pleinement dans les politiques portuaires d'axe (axe Méditerranée Rhône Saône - MeRS) et de façade méditerranéenne. Le département des Pyrénées-Orientales a participé aux réflexions conduites par la délégation interministérielle de l'axe MeRS et s'inscrit dans la démarche dite du « Pacte de Toulon ».













Stratégie Engagement 22 : Ouvrir en 5 ans 25 aires multimodales et de covoiturage	Public visé Usagers de la route
Partenaires Collectivités locales via des conventions d'entretien des aires créées.	Intervention CD66 / Budget Création d'infrastructures 8 millions € entre 2019 et 2023

L'optimisation et l'utilisation des réseaux existants est un gage de limitation des impacts sur l'environnement, mais aussi d'économie en coût et en temps de trajet pour les usagers. Le Département dispose d'un réseau performant en cours de finalisation qu'il convient de faire évoluer au regard des différents enjeux de mobilité liés à la croissance de la population et à l'attractivité touristique et économique.

#### 25 pôles d'échange multimodaux ou aires de covoiturage, projetés

L'une des mesures phare pour répondre à ces enjeux consiste à favoriser le report modal par le biais du développement de Pôles d'Échanges Multimodaux et d'aires de covoiturage. Dès mars 2010 le Département s'est engagé dans une réflexion sur le développement d'aires de covoiturage implantées à la confluence des grands axes routiers, des lignes de bus à 1 euro, des voies vertes et le cas échéant des gares SNCF.

Le Conseil Départemental a approuvé en juillet 2019 le principe d'un « Programme Pluriannuel d'Investissements-Mobilités Douces, Véloroutes, Intermodalités, Aires de covoiturage » d'un montant global de 48 millions d'euros. 8 millions d'euros sont consacrés à la réalisation de l'engagement 22, selon trois axes :

- créer 20 aires de covoiturage : 2,5 M €
- créer 5 pôles d'échanges multimodaux : 2,5 M €
- Adapter les infrastructures pour inciter au report modal grâce à des dispositifs innovants : 3 M €

En complément, des mesures d'innovation et d'adaptation des infrastructures existantes sont également planifiées :

- Expérimentation d'un système d'acquisition et de traitement vidéo pour l'analyse d'usage sur l'aire de Péage Nord.
- Mise en place d'un Panneau à Messages Variables sur la RD 617 à Canet-en-Roussillon afin de réorienter les usagers en cas de saturation du réseau.

#### Participation citoyenne

En 2020, le Département a poursuivi la concertation initiée dans le cadre d'« Imagine les PO » en soumettant les 26 projets identifiés d'aires de covoiturages et de pôles d'échanges multimodaux à l'avis du public (mai à juin 2020).

#### État d'avancemen

L'aire de Saint-Assiscle a été réalisée et inaugurée en 2019 et en 2020 la mise en œuvre du programme se poursuit :

- 15 aires multimodales et de covoiturage ont été étudiées,
- 9 conventions de gestion ultérieures ont été signées par les collectivités concernées
- 5 aires sont programmées en réalisation en 2020

Tableau de suivi des aires multimodales

In diantary	المنافع المناف	Résultats		
Indicateur	Objectifs d'ici 2023 2020		2019	
Nbre d'aires de covoiturages créées	25	4	1	

#### Axes de progrès / perspectives

> Produire de s énergies renouvelables par la mise en place d'ombrières photovoltaïques.



Stratégie Engagement 21 - Construire 265 km de pistes cyclables supplémentaires en cinq ans	Public visé Usagers des véloroutes
Partenaires Collectivités locales via des conventions d'entretien des véloroutes créées.	Intervention CD66 / Budget Création d'itinéraires cyclables, sécurisation de points durs, aménagement de voies rurales. 40 millions € entre 2019 et 2023

Le Conseil Départemental a approuvé en juillet 2019 le principe d'un «Programme Pluriannuel d'Investissements - Mobilités Douces, Véloroutes, Intermodalités, Aires de covoiturage» d'un montant global de 48 millions d'euros. 40 millions d'euros sont consacrés à la réalisation de l'engagement 21 pris à l'issue de la concertation « Imagine les PO » menée pendant le premier semestre 2019. Ce programme pluriannuel prévoit notamment la construction de 265 km de pistes cyclables supplémentaires en cinq ans, selon 3 axes.

#### 21 millions d'euros pour le développement du réseau cyclable structurant

Il s'agit de finaliser le programme initié dès 2016 et de proposer de nouvelles liaisons en cohérence avec ce dernier. 18 millions d'euros sont affectés au développement du réseau structurant et 3 millions d'euros pour financer d'autres maîtres d'ouvrage. En 2020 de nombreux travaux ont été entrepris ou sont en cours. Ces travaux de Véloroutes se poursuivront en 2021 avec le démarrage des sections de l'Agouille de la Mar, du Piémont des Albères, de la Méditerranée à Vélo et du Capcir.

#### 10 millions d'euros pour supprimer les discontinuités du réseau structurant

Plusieurs points de discontinuités d'aménagements cyclables ont été identifiés. Il s'agit en priorité d'intervenir sur des ouvrages de franchissements non aménagés et non sécurisés ou de proposer le réaménagement d'ouvrage existant. Deux opérations sont programmées en 2020 : Franchissements de la Têt à l'est de Perpignan et à l'ouest de Perpignan. D'autres points durs concernant le franchissement par les modes doux du Tech à Brouilla, à Elne ou à Céret sont en cours d'études.

#### 9 millions d'euros pour aménager des voies rurales partagées

Il s'agit d'étendre le réseau cyclable en aménageant (rénovation des chaussées, la sécurisation des intersections, signalisation) des infrastructures secondaires existantes peu circulées et contribuer ainsi à l'amélioration des conditions de circulation en sécurité des cyclistes. Plusieurs itinéraires sont passés en phase opérationnelle en 2020. D'autres itinéraires sont en cours d'études et seront en phase opérationnelle en 2021.

Tableau de suivi des réalisations de Véloroutes

	labieau de suivi des realisations de veloroutes				
Indicateurs		Objectifs	Résultats		
		d'ici 2023	2020	2019	
	Nbre de km de véloroutes créés	265 km	19 km	30,5 km	
	Nbre de km de voies rurales partagées créés	150 km		0 km	

#### Fait marquant / crise Covid19

Chantiers arrêtés du fait du COVID 19

#### Axes de progrès / perspectives

Évaluer la fréquentation cycliste avant/après aménagement

En savoir plus : https://www.ledepartement66.fr/dossier/se-deplacer-en-velo/

















	Public visé La population des Pyrénées-Orientales
Partenaires Prestataire, Directions sectorielles du Département	Intervention CD66 / Budget Animation, service au public, appui technique Atelier « Mobilités de demain » : 4 630 € TTC en fonctionnement

Dans le cadre de la **démarche de concertation citoyenne intitulée « Imagine les Pyrénées -Orientales »**, le Département a initié les actions suivantes.

#### Un atelier citoyen intitulé « Mobilités de demain »

A cette occasion, plus 200 personnes ont pu exprimer leur avis. Les itinéraires de pistes cyclables ont été l'un des sujets les plus plébiscités par les participants (environ 60 % d'entre eux) et ont donné lieu à 37 propositions actuellement en cours de réflexion à la Direction Infrastructures et Déplacements.

#### Une votation citoyenne en ligne

40 % des propositions issues de l'atelier citoyen « Mobilités de demain » portant sur les aires de covoiturages et multimodalités ont entraîné une votation citoyenne sur l'aménagement de ces futures aires et des services qui y seraient intégrés. Plus de 1500 votes ont été enregistrés et 4 aires plébiscitées par la population ( Aire 13 Perpignan Péage Sud, Aire 14 Bouleternère, Aire 15 Perpignan, Aire 6 Argeles sur Mer) vont voir le jour d'ici le mois de mars prochain. Des services au public de type borne de recharge pour véhicules électriques, abri vélo, ombrières ainsi que des stands de vente de produits locaux et drive fermiers vont également y être installés. Les autres aires verront le jour en suivant de mars 2021 jusqu'en 2023.

#### Axes de progrès / perspectives

> Mener a bien l'atelier citoyen numérique travaillé avec la DSI.

En savoir plus: https://www.imaginelespo.fr/atelier-citoyen-mobilites-de-demain/



	Public visé Tous les habitants, entreprises, associationssur le périmètre du RIP (190 communes hors agglomération traitée par un opérateur privé)
Partenaires  Partenaires financiers: - État: 26M€ - Région: 18,5M€ - Europe: 5M€	Intervention CD66 / Budget Service public Budget de 155M€

#### Apporter le Très Haut Débit (THD) dans 190 communes des Pyrénées-Orientales d'ici 2022

Le réseau d'Initiative Publique (RIP) du Département des Pyrénées-Orientales comptera 180 000 prises en fibre optique (FttH : Fiber to the Home).

La phase 1 (2018-2022) verra la création d'un réseau de 150 000 prises comprenant également des étapes intermédiaires de montée en débit (filaire et hertzienne). Le Département des Pyrénées-Orientales est maître d'ouvrage de ce projet et a en particulier, la charge de la création du réseau, son exploitation technique et commerciale étant ensuite confiée à un délégataire qui exploite et commercialise le réseau (mode affermage).

L'objectif est de permettre l'accès au très haut débit pour tous. Un dossier est en cours d'instruction auprès de l'État pour une couverture à 100 % FTTH pour un montant estimé de 194M€.

Tableau de suivi du déploiement du THD

	Objectifs	Prévisionnel				Résultats	
Indicateurs	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Nbre de prises installées	180 000	20 000	28 800	23 000	33 800	23 912	0
Taux de réalisation	% objectif	87	74	69	61	49	0

#### Fait marquant / crise Covid19

La période de confinement a provoqué l'arrêt des travaux pendant 3 mois

#### En savoir plus

https://www.numerique66.fr/ https://cartefibre.arcep.fr/









**RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES PAYS** ET D'UN PAYS À L'AUTRE

Stratégie Schéma des Solidarités Engagement 14 – Faire des Pyrénées Orientales un département connecté	Public visé Habitants éloignés des usages numériques
Partenaires Financement État des services civiques. Ligue de l'enseignement Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi	Intervention CD66 / Budget Service au public

#### Accompagnement aux usages du numériques

Les espaces numériques, animés dans les espaces d'accueil par des personnes en service civique, ont pour vocation

- conseiller et accompagner le public à l'utilisation d'un ordinateur ou d'une imprimante lors de la réalisation des démarches numériques en ligne ;
- mettre à disposition des ordinateurs, avec un animateur du numérique, accessibles sans rendez-vous ;
- rendre les personnes autonomes, en les conseillant et en leur proposant des tutoriels accessibles.

Du 2 mars (date d'ouverture du 1er espace) au 2 septembre 2020, 2580 demandes ont été accompagnées, soit entre 20 et 30 personnes par jour sans aucune communication. Ces espaces ont remporté un vif succès devant la multiplication des démarches en ligne, la raréfaction des accueils et ordinateurs accessibles gratuitement, la qualité de l'accompagnement des services civiques, très engagés dans leurs missions.

#### Fait marquant / crise Covid19

Fermeture des accueils numériques du 16 mars au 11 mai.

Ouverture retardée de l'espace numérique du site de Foch.

Report de l'ouverture de l'espace numérique du site de St Martin.

#### Indicateurs

2 espaces numériques ont été ouverts en 2020 et ont permis l'accueil de 2 580 personnes.

#### Axes de progrès / perspectives

- > Pérenniser le fonctionnement avec des services civiques ou des animateurs permanents d'espace numérique.
- > Mettre en place des ateliers et des animations collectives.
- > Aider la rédaction de CV.
- > Ouvrir un 3ème espace numérique sur le site de St Martin.









Stratégie Public visé Action du Schéma des Solidarités Bénéficiaires du rSa et personnes rencontrant des difficultés d'ordre social **Partenaires** Intervention CD66 / Budget

Co-financement de l'État dans le cadre de la Convention | Service au Public d'Appui à la lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi. Centres Communaux d'Action Sociales; Maisons de Services Au Public « MSAP » ; Organismes de sécurité sociale; Associations humanitaires; Associations gestionnaires de structures d'hébergement et de dispositifs d'urgence ; Hôpitaux ; Défenseur des droits.

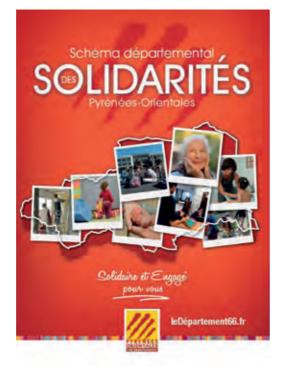
#### Les objectifs du CDIS

Dans le cadre du Schéma des Solidarités adopté en juin 2018 et dans l'objectif de mieux accueillir, informer et accompagner l'accès aux droits, le Département a créé en avril 2019, avec les principaux partenaires institutionnels et associatifs œuvrant dans le champ de l'inclusion sociale, le Conseil Départemental de l'Inclusion Sociale. Cette instance a vocation à :

- structurer et animer le partenariat dans le domaine de l'accès aux droits et de la lutte contre les exclusions ;
- construire des réponses partenariales opérationnelles aux problématiques observées d'accès aux droits ;
- développer la participation citoyenne avec la création d'un collège de personnes concernées chargé de participer aux travaux du conseil.

#### Les actions engagées

- Élaboration d'une charte de l'accueil social inconditionnel et l'expérimentation d'un conseil local d'accès aux droits,
- Création d'un répertoire de ressources pour l'accompagnement des publics en situation de
- Inclusion numérique : élaboration d'une cartographie des points d'accès numériques et de l'offre locale d'accompagnement en matière numérique.



#### Tableau de suivi du CDIS

Indicateurs	Résultats 2019
Taux de couverture de premier accueil social inconditionnel par département accessible à moins de 30 minutes	100 %
Nombre de structures ou lieux susceptibles de s'engager dans la démarche de premier accueil inconditionnel	12 structures ont participé au groupe de travail relatif à l'accueil social inconditionnel (le Département, 6 CCAS, 5 MSAP)
Nombre de structures réellement engagées dans la démarche de premier accueil inconditionnel	1 (le Département) A noter : 27 structures ont signé la Charte constitutive du CDIS
Nombre de personnes accueillies par les structures engagées dans la démarche de premier accueil inconditionnel	114 700 accueils réalisés dans les MSP

En savoir plus: <a href="http://objectif-insertion66.fr/">http://objectif-insertion66.fr/</a>

Stratégie Schéma des Solidarités ; Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi.	Public visé Tout public sollicitant les services sociaux, à tous les âges de la vie.
Partenaires Ensemble des partenaires médico-sociaux (plus de 500 partenaires sur le territoire des MSP de Perpignan).	Intervention CD66 Service au public

Les MSP de Perpignan représentent 10 sites fonctionnant de manière permanente, pour répondre aux problématiques sociales rencontrées par les populations, sur les 8 cantons autour de Perpignan (Perpignan I à VI, Ribéral, Côte Sableuse), dans la proximité. Le repérage, la simplification des démarches pour accéder aux droits, la construction des partenariats pour mieux prendre en compte une diversité de besoins, orienter et accompagner les personnes, se construisent de manière adaptée sur chacun des sites.

Ces derniers ont été réaménagés ou créés ces 15 dernières années : Majorquine 2005, Foch 2006, St Martin 2010, Saint Estève 2011, Jean Moulin 2013, Moulin à Vent et Mermoz 2016, Canet et Toulouges 2017.

L'ensemble des 13 métiers médico-sociaux des équipes d'insertion et d'accès aux droits, d'enfance-famille et de PAPH interviennent sur tous les sites.

L'enquête sur les déplacements des visiteurs des MSP réalisé dans le cadre du bilan carbone en 2019 souligne l'atteinte de l'objectif de proximité : plus de 80 % des déplacements sont effectués sur une distance de moins de 5 km.

1500 personnes par an sont reçues par les assistantes sociales d'accueil, en moyenne sur la période 2015/2020.

Tableau de suivi des accueils

Tableau de Salvi des decaelis									
	Résultats								
Indicateurs	2020	2019	2018	2017	2016	2015			
Aménagements/Sites aménagés	Espace numérique			Canet Toulouges	Moulin à Vent Mermoz	Applicatif gestion accueil			
Nbre accueil physique	5 976 du 16 mars au 29 mai	75 247	77 433	74 697	76 784	79 096			
Nbre accueil tél.	12 107	70 548	70 427	67 253	62 533	79 293			

#### Fait marquant / crise Covid19

Pendant toute la période de confinement, les accueils sociaux sont restés ouverts pour accueillir physiquement les personnes rencontrant des problèmes de précarité financière, ou ayant un besoin d'écoute. Des permanences téléphoniques ont été mises en œuvre par toutes les équipes pour être en soutien des personnes ne pouvant pas se

Dès la deuxième semaine de confinement, un centre de consultation PMI spécifique a été mis en œuvre, notamment pour assurer les vaccinations des enfants.

#### Axes de progrès / perspectives

> Poursuivre le travail engagé en 2020 avec les équipes pour mettre en place et structurer des équipes de 1 er niveau (accueil), et 2ème niveau (accompagnement et expertise).







compétence exclusive du Département.

Stratégie

10	wégu Képu	UITÉ TES	8
(		=	).
	`	1	

lan Enfance						Les Jeune
chéma des Solic	larit	és.				de l'enfan
artenaires						Intervent
ssentiellement	la	Direction	Enfance-Famille	et	les	Gestion d

Public visé
Les jeunes et les familles accompagnés par la protection de l'enfance.

### Intervention CD66 / Budget

Essentiellement la Direction Enfance-Famille et les Gestion du patrimoine départemental Directions du Département puisque le financement Gestion des ressources humaines comme la définition de la politique publique est une Service au public

Service au public Plan Pluriannuel d'Investissement du Département.

Le développement de l'IDEA s'est fait progressivement et sur plusieurs années, en réponse à l'évolution des besoins quantitatifs et qualitatifs des populations vulnérables sur un territoire départemental marqué par des indices de précarité sociale et économique élevés. L'objectif du Département était de disposer d'un opérateur public, adaptable et réactif à l'évolution des besoins de la protection de l'enfance, également repérée dans le cadre du Schéma des Solidarités. Le Plan Enfance validé par l'Assemblée Départementale en juin 2019 est venu acter ce développement et l'enrichir de nouveaux dispositifs, mis en œuvre par l'IDEA pour certains et par les opérateurs privés associatifs, gestionnaires de MECS (maisons d'enfants à caractère social) pour d'autres.

#### Diversification du repérage et de l'offre d'accueil

Le développement d'une politique de repérage plus précoce des besoins des enfants et des familles permet d'éviter la dégradation de situations. Cette démarche de progrès a été rendue possible par l'évolution de l'offre de prise en charge des enfants, sur un plan qualitatif et sur un plan quantitatif. La diversification des types d'accueil et d'accompagnement, se concrétise par la création de services spécifiques pour des publics ciblés, dispositif Petite Enfance, Mineurs Non Accompagnés et des services proposant des prises en charge nouvelles, autour du Handicap, de l'aide à la Parentalité, de la Prévention des placements et de l'Accueil de Jour des jeunes en situation complexe. Cette politique a entraîné une croissance du nombre de places de placement.

#### Augmentation de la capacité d'accueil

Entre 2014 et 2019, l'IDEA a augmenté de 130 % sa capacité d'accueil des mineurs de 0 à 21 ans, tout en développant des modalités d'accompagnement diversifiées, en matière d'hébergement, de pratiques professionnelles et d'organisation de services. Cela a entraîné une montée en charge des fonctions supports, gestion du bâti, des achats, des services RH et logistiques : pour exemple, une centaine de postes éducatifs et paramédicaux ont été recrutés sur la période, ce qui correspond à une augmentation de 40 % des effectifs, et 26 nouveaux bâtiments (type appartements ou villas) ont été acquis. L'augmentation des places d'accueil a permis une inversion du rapport entre les places d'internat continu et les places d'accueil à domicile ou plus séquentiel, plus adaptées à des situations de carences éducatives simples.

#### Fait marguant

En 2020, l'IDEA a lancé la réflexion sur son nouveau projet d'établissement et réalisé un document définissant ses orientations d'actions pour les 5 prochaines années. L'objectif est à la fois de consolider le développement des dernières années mais aussi d'évaluer les besoins à venir, sur le plan qualitatif de la réponse aux besoins des enfants et des familles, et sur le plan quantitatif, à partir des éléments socio-démographiques existants. La réflexion intègre également une dimension architecturale puisque la vétusté du bâti nécessite une reconstruction de la plupart des locaux situés sur Perpignan.

#### Axes de progrès / perspectives

Concrétiser le projet, en intégrant les innovations en matière de missions protection de l'enfance comme de reconstruction, dans le cadre des axes des politiques publiques définies par l'Assemblée Départementale. Le calendrier de finalisation de la réflexion est prévue pour le premier trimestre 2021 : rédaction du Projet d'Établissement et formalisation des scénarii de reconfiguration et de reconstruction du Bâti sur Perpignan.

En savoir plus: https://www.ledepartement66.fr/dossier/proteger-lenfance/

Public visé
Tout public, sportif, en situation de handicap.
Intervention CD66 / Budget
Animation
Service au public
Accompagnement technique
Aide aux tiers
Subventions d'investissement en 2020 = 51 120 €
Subventions de fonctionnement en 2020 = 24 450 €
Soutien aux sportifs de haut-niveau en 2020 = 500 €



#### Aide à l'achat de matériel adapté

Toute personne en situation de handicap doit pouvoir accéder à la pratique sportive et disposer d'un matériel adapté. Le Département, dans un souci de valorisation des pratiques sportives en faveur des personnes en situation de handicap, moteur ou sensoriel, propose d'accompagner les acteurs associatifs dans leur démarche d'acquisition de matériels adaptés.

Ce programme d'investissement, renforcé en 2019, suite à la concertation citoyenne, a ainsi pour objectifs de favoriser une meilleure prise en considération de publics éloignés de la pratique sportive et une démocratisation des pratiques, de renforcer l'existant en adaptant le matériel sportif ou technique dans les associations sportives (comités, clubs) et de favoriser le développement des associations handisport et sport adapté du territoire.

Tout organisme, porteur de projet dans le cadre de l'égalité d'accès à la pratique, et plus spécifiquement les pratiques handisport et sport adapté, peut solliciter le Département au titre des subventions de fonctionnement.

Soutien individualisé aux sportifs(ves) de haut-niveau, en situation de handicap, dans leur pratique.

#### En savoir plus

#### www.pass66.fr

- Pour les subventions d'investissement  $\rightarrow$  Sport et Nutrition  $\rightarrow$  API Sport Handicap
- Pour les subventions pour projet → Sport et Nutrition → Clubs sportifs (soutien au fonctionnement et aux projets) ou Comités Départementaux Sportifs (soutien au fonctionnement et aux projets)







# 10.6. Lutte contre toute forme de violence et de discrimination dans le sport (le racisme, l'homophobie...)





Stratégie Programme Annuel d'Obj Départementaux	ectifs des	Comités	Public visé Pratiquants sportifs
Partenaires			Intervention CD66 / Budget
Comités départementaux sportif	5		Animation
			Service au public
			Accompagnement technique
			Aide aux tiers
			Subventions pour projets en 2020 = 14 350 €

La pratique sportive est un facteur d'épanouissement personnel, de développement du bien-être individuel et du vivre ensemble. Le Sport véhicule des valeurs d'apprentissage et de respect. Il est porteur d'exemplarité. Il est un fait social majeur et la sensibilisation des acteurs est essentielle afin de lutter contre toutes les formes de déviances et de faire de la pratique sportive un facteur incontestable de prévention et de cohésion sociale. Cette action collective de lutte contre les incivilités et toutes formes de discrimination a pour objectif de provoquer une prise de conscience, faire évoluer les mentalités, les comportements et les pratiques de tous (sportifs, éducateurs, arbitres, parents, etc.).

#### Aides aux comités départementaux sportifs

Les interventions financières en faveur des comités sont conditionnées à la mise en œuvre obligatoire d'actions de lutte contre les incivilités et les discriminations (cf « Programme Annuel d'Objectifs des Comités Départementaux ».

#### Fait marquant / crise Covid19

En cette période de crise sanitaire, beaucoup d'activités et d'évènements ont été mis en sommeil, reportés ou annulés.

#### En savoir plus : www.pass66.fr

 Pour les subventions pour projet → Sport et Nutrition → Comités Départementaux Sportifs (soutien au fonctionnement et aux projets)



FAIRE EN SORTE QUE LES
VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS
HUMAINS SOIENT
OUVERTS À TOUS, SÛRS,
RÉSILIENTS ET DURABLES

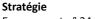












État – DDTM (financement)

AURCA (Agence d'urbanisme catalane)

**Partenaires** 

Engagement n° 24 - Concevoir un nouveau modèle d'habitat

Engagement n° 25 - Lutter contre l'habitat indigne et

#### Public visé

Acteurs de l'habitat (privés et publics)

refaire vivre les centres-bourgs avec les habitants

#### Intervention CD66 / Budget

Animation et accompagnement technique Adhésion à l'AURCA: 10 000 € par an Subvention à l'AURCA: 17 500 € (2020)

lan Départemental

#### Le renouvellement du Plan Départemental de l'Habitat (PDH) et la création de l'Observatoire Départemental de l'Habitat (ODH), confiés à l'AURCA.

Le PDH offre la possibilité à l'ensemble des acteurs de l'habitat (privés et publics) de partager la vision globale de l'offre d'habitat sur le département et de définir de façon concertée les enjeux qui se posent et les orientations à prendre pour y répondre.

Un PDH doit être élaboré dans chaque département pour une durée de six ans, par l'État, le Département et les EPCI ayant adopté un programme local de l'habitat. Le PDH a pour ambition de :

- fixer des orientations sur les territoires non couverts par des PLH,
- inciter à la définition de politiques locales,
- veiller à la cohérence et à la complémentarité des politiques d'habitat menées par les territoires dotés d'un PLH et le reste du département,
- définir les modalités de mise en place d'un dispositif de suivi et d'observation.

Le nouveau PDH s'articule autour des 3 axes stratégiques qui visent à apporter des réponses aux besoins de tous les ménages, tout en prenant en compte les enjeux de développement durable. En seconde partie, les priorités par EPCI ont été définies afin de favoriser la définition de politiques locales adaptées. Le document propose aussi des modalités de suivi et d'animation. Il a été enrichi par des propos préliminaires, invitant les territoires à prendre en compte les questions de risques et ressources.

#### Indicateurs

Les différentes orientations du PDH disposent d'indicateurs de suivi-évaluation (nombre de logements touristiques réhabilités, nombre et part des opérations réalisées en tissu urbain existant, évolution du nombre de logements vacants, évolution de la surface consommée par nouveau logement, évolution du nombre de logements locatifs sociaux...).

#### Axes de progrès / perspectives

Les ambitions du PDH révisé sont de produire un document :

- > plus pragmatique pour guider la politique locale de l'habitat,
- > plus simple, basé sur 3 ou 4 thèmes phares par territoire et une dizaine d'indicateurs de suivi,
- plus réalistes sur les ambitions de chaque EPCI liées au renouvellement urbain, à l'action sur les logements vacants, aux logements sociaux et au cadre de vie,
- conforté par un observatoire de l'habitat « robuste »,
- > accompagné d'une réelle animation

En savoir plus: https://www.ledepartement66.fr/le-plan-departemental-de-lhabitat-2019-2024/







#### Accompagnement des intercommunalités

Il s'agit d'accompagner les intercommunalités dans l'exercice de leurs compétences « aménagement de l'espace » et/ou « développement économique » afin de favoriser un aménagement du territoire plus qualitatif, à travers notamment le développement d'une offre d'accueil des entreprises de qualité et répondant aux réels besoins du territoire et ainsi limiter l'étalement urbain.

Le SATEDE accompagne les communautés de communes dans leurs réflexions stratégiques (projet de territoire, stratégie de développement économique, schéma de développement des ZAE...), les études préalables à la réalisation de leurs projets (étude d'opportunité, de faisabilité...) et les travaux conformes aux besoins révélés par les études préalables (création / extension / requalification / réhabilitations...) qu'il s'agisse de projets fonciers (ZAE) ou immobiliers (pépinières d'entreprises, tiers-lieux...).

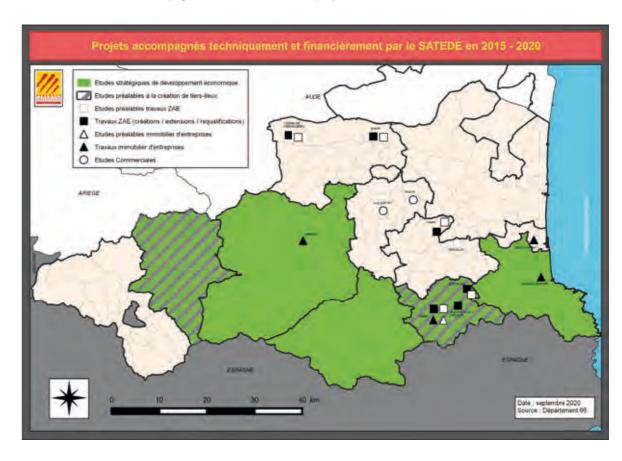
Chaque année, 3 à 5 études et 3 à 5 programmes de travaux sont accompagnés techniquement et financièrement.

#### Fait marquant / crise Covid19

Retard dans les chantiers soutenus.

#### Axes de progrès / perspectives

Maintenir cet accompagnement au fil de l'eau des projets des territoires.







Stratégie Engagement n° 24 - Concevoir un nouveau modèle d'habitat Engagement n° 28 – Appeler à un moratoire pour dire stop aux nouvelles installations de grandes et moyennes surfaces	Public visé Collectivités locales : Communes, EPCI
Partenaires Les Services de l'État comme la DDTM et la Préfecture.	Intervention CD66 Accompagnement technique

#### Avis techniques et réglementaires sur les documents d'urbanisme des communes et EPCI

L'État garant de la légalité réglementaire des procédures d'urbanisme est chargé de mobiliser les éléments d'état des lieux et de le porter à la connaissance des maîtres d'ouvrage. A ce titre, l'État sollicite les personnes publiques associées, dont fait partie le Département. Les services concernés sont consultés sur de nombreuses thématiques à savoir : les Routes, l'Environnement, l'Eau, les Barrages, le Logement, le Patrimoine...

La mission de conseil en urbanisme vise à apporter ces éléments de connaissance aux collectivités réalisant une révision, une modification ou une création d'un document d'urbanisme. Dans le cas de projets commerciaux, le Département est amené à participer à la CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial), qui statue sur les projets commerciaux de plus de 1 000 m².

#### Indicateurs

Nombre d'avis apportés : 204

- 197 avis de 2016 à 2020 sur les PLU, PLUI, SCOT et SRADDET,
- 7 avis en 2019/2020 sur les CDAC avec la Préfecture.

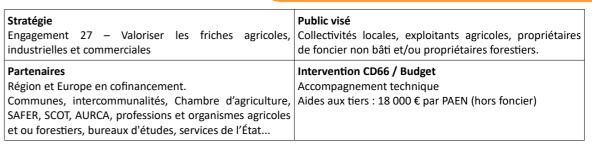
Nombre de services consultés en interne : de 5 à 10 à chaque consultation

#### Fait marquant / crise Covid19

Réunions publiques des Personnes Publiques Associées(PPA) supprimées.

#### Axes de progrès

- > Poursuivre la réflexion avec la mission Développement Durable sur les interactions Climat et Urbanisme notamment sur l'adaptation au changement climatique.
- Proposer aux collectivités locales des actions en urbanisme Durable afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et rendre le territoire résilient au changement climatique.
- Renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durable par des actions de conseil aux collectivités envisagées.
- > Développer des outils opérationnels « cahier de prescriptions d'urbanisme durable ».



Dans un contexte d'artificialisation des sols, notamment sur la frange côtière, les espaces agricoles et naturels périurbains doivent être protégés afin de conserver durablement leur vocation agricole ou d'espaces naturels. Il s'agit de lutter efficacement contre la spéculation foncière et la rétention de terres agricoles sur des secteurs à enjeux soumis à pression foncière. Pour y parvenir, le Département intervient à 3 niveaux :

- Financement des études préalables réalisées en maîtrise d'ouvrage des communes ou EPCI à l'initiative du projet, plafonné à 12 000 € par projet de PAEN,
- Pilotage des étapes de consultation formelle et prise en charge des frais d'enquête publique (Commissaire enquêteur, Annonces légales), environ 6 000 € par PAEN,
- Prise en charge par le Département des coûts intermédiaires générés à l'occasion des ventes de biens fonciers (acte notarié, intervention de la SAFER et frais de rétrocession...) et aide à l'acquisition de terrains.

#### Suivi des 3 PAEN déjà créés :

- PAEN de la prade de Canohès et du plateau agricole attenant (281 ha)
- PAEN de Laroque-des-albères (606 ha)
- PAEN d'Alenya (349 ha), créé en 2019

#### 4 projets de création ou d'extension de PAEN sur 8 communes :

- PAEN Intercommunal (573 ha), études préalables en cours : Canohès (158 ha), Ponteilla-Nyls (130 ha), Toulouges (210 ha), Le Soler (74 ha),
- PAEN de Céret (202 ha), études préalables en cours,
- Extension du PAEN de la prade de Canohès et du plateau agricole attenant (31 ha),
- PAEN Intercommunal (Montescot et communes voisines entre 400 ha et 1600 ha attendus)

Tahleau de suivi des PAFN

	Objectife	Résultats					
Indicateurs	Objectifs	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Nbre de PAEN	7	4	4	3	3	3	3
Surfaces cumulées (ha)	3 642	1 236	1 236	887	887	887	887
Nbre DIA traitées et Rétrocessions SAFER	Par an	16	38	33	12	16	27
Surfaces (ha) concernées	Par an	40	32	23	12	08	21
Nbre demandes préemptions SAFER	Par an	01	02	05	02	02	03
Surfaces concernées (m²)	Par an	1 500	12 976	27 998	9 258	7 035	11 706

#### Fait marquant / crise Covid19

Suspension des délais d'exécution des études en cours, le temps du confinement.

#### Axes de progrès / perspectives

A venir, établissement à l'échelle départementale d'un Schéma visant l'identification des espaces agricoles et naturels à enjeux, document qui servira par la suite de base, à l'instruction des nouvelles demandes de création de PAEN, déposés dans le cadre d'un futur Appel à Projets dédiés.

En savoir plus: http://www.ledepartement66.fr/un-outil-de-preservation-durable-le-p-a-e-n/















Stratégie Engagement 9 – Imagine les PO Plan Climat Énergie territorial	Public visé Collectivités, structures associatives professionnelles
Partenaires État, Europe, Région et l'ensemble des collectivités à compétence DFCI	Intervention CD66 / Budget Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, animation Accompagnement technique Aides aux tiers: 340 000 €/ an environ (sans compter l'aide exceptionnelle apportée suite à Gloria).

#### Programme « Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne »

La forêt couvre 48 % du département et présente une sensibilité incendie de moyenne à forte. Le Département, conscient des potentialités et de la vulnérabilité face au changement climatique du patrimoine forestier de son territoire, et soucieux de sa préservation, poursuit une politique de protection contre les incendies de ces espaces naturels boisés. Elle se concrétise par l'application d'un Programme « Département / État » intitulé Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne dont les objectifs sont de réduire le nombre d'incendies, de minimiser la surface incendiée et d'encourager toutes dynamiques forestières et agropastorales pouvant réduire la vulnérabilité des formations forestières. Pour cela le Département en cofinancement avec l'État, la Région et l'Union Européenne soutient :

- l'aménagement des massifs sensibles en équipements d'aide à la lutte incendie (Pistes, citernes, coupures) conduit par les structures et collectivités compétentes,
- la conduite d'opération de surveillance en période estivale (tours de guet, formations des RISC..),
- la conduite d'opération de sensibilisation au risque incendie à destination de divers publics (scolaire, grand public..).

#### Fait marquant / crise Covid19 / Tempête Gloria

Les opérations de sensibilisation ont été suspendues pendant le confinement.

L'année a été impactée par la tempête Gloria qui a engendré d'importants dégâts sur les pistes DFCI, dont un nombre important a dû faire l'objectif de remises en état. Dans ce cadre, le Département a apporté une aide technique et financière importante, en complément des crédits Région et État.

#### Tableau de suivi des aides DFCI

	Résultats							
Indicateurs	2020	2019	2018	2017	2016	2015		
Aides départementales	550 000 €	233 930 €	282 380 €	313 000 €	297 000 €	340 000 €		
Nbre d'incendies		132	134	205	194	136		
Surfaces calcinés		485 ha	167 ha	440 ha	1 956 ha	358 ha		

#### Axes de progrès / perspectives

- Conforter les actions de sensibilisations et de communication sur la prévention incendie auprès de tous les publics.
- Prévenir l'aggravation à long terme du risque incendie sur notre territoire. Des territoires aujourd'hui peu touchés le seront demain et nécessiteront d'être aménagés.





Stratégie	Public visé
Engagement n° 24 - Concevoir un nouveau modèle d'habitat	Communes, Associations (CIVAM Bio, Cap 66, Arbres et Paysages), structures d'enseignement : CFA, CFPPA,, services et directions en interne : DID, DEJS, DEE
	Intervention CD66 / Budget Accompagnement technique Effectifs sur site: 7 agents de culture + 1 responsable de production et son adjoint + 2 apprentis Budget annuel: 42 000 €

#### Fourniture de 40 000 plans aux collectivités chaque année

La pépinière départementale produit plus de 40 000 plants d'arbres et arbustes par an sur une unité foncière de près de 6 ha, pour fournir des plants aux collectivités dans le cadre de la réalisation de leurs projets d'espaces verts. La production est passée en agriculture biologique depuis 2008.

#### Appui technique aux collectivités

Outre la fourniture, la pépinière se veut être :

- Un outil au service des projets d'espaces verts de la collectivité départementale (sites naturels, collèges, espaces verts bord de route...)
- Un outil en faveur de la biodiversité, en fournissant des plants aux structures associatives, porteuses de projets en faveur de l'agroécologie et de la biodiversité,
- Un outil, support de formation pédagogique à destination de professionnels, d'apprentis mais également de scolaires...
- Un outil voulant contribuer aux actions de reconquête de friches portées notamment par des collectivités...

#### Indicateurs

Campagne 2019 – 2020 :

- 128 demandes traitées, dont 4 demandes d'appui technique,
- 39 087 plants distribués, soit un équivalent subvention de l'ordre de 213 000 €.

#### Fait marquant / crise Covid19

Arrêt de l'activité de production et de distribution de plants pendant toute la période de confinement.

Retour progressif des agents de culture sur site, par roulement afin de garantir le respect des mesures sanitaires et de distanciation sociale en vigueur.

#### Axes de progrès

- Poursuivre la sélection et l'adaptation de la liste des plants produits au sein de la pépinière, au regard des contraintes pédoclimatiques de notre département.
- Poursuivre l'accompagnement technique des communes, dans le cadre de l'élaboration de leurs projets d'espaces verts, à travers l'édition d'un guide pédagogique, référençant l'ensemble des plants disponibles au sein de la pépinière (caractéristiques du végétal, besoin en eau, exposition, intérêt mellifère...).









### 11.7. Préparer et adapter le territoire aux conséquences du changement climatique vis-à-vis des risques littoraux (érosion et submersion marine)





Stratégie Engagement 9 – Imagine les PO - Faire des PO un département pilote sur l'adaptation au changement climatique Plan Climat Énergie territorial	Public visé Acteurs locaux et régionaux impliqués sur ces enjeux. Population locale et touristique, scolaires.
Partenaires État, Région, Parc Naturel Marin du Golfe du Lion, EID Méditerranée (pôle Littoral), AURCA.	Intervention CD66 / Budget Gestion du patrimoine départemental (site de Paulilles) Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, formation, accompagnement technique Aides aux tiers: - 7 000 € pour la commune d'Elne 152 870 € pour la réparation des infrastructures et ouvrages portuaires (Gloria) - 47 440 € pour le nettovage des plages (Gloria).

Dans la poursuite des actions déjà engagées, en lien notamment avec la feuille de route Ambition Littoral partagée par tous les acteurs locaux et régionaux :

- Dans le cadre d'Ambition Littoral, co-construction du 2<sup>e</sup> atelier thématique « Sensibilisation aux risques côtiers » (octobre 2019) et participation à la formation GEMAPI (novembre 2019) ;
- Dans le cadre des formations proposées par la collectivité sur le Développement Durable, mise en place de la formation « Enjeux de gestion des plages et cordon dunaires en lien avec l'adaptation aux effets du changement climatique » (novembre 2019).
- Dans le cadre du soutien aux collectivités gestionnaires des sites du Conservatoire du Littoral, accompagnement de la commune d'Elne pour la préservation et la reconstitution du cordon dunaire au niveau du site du mas Larrieu (1ère phase en 2020).

#### Fait marquant / crise Covid19

Dans le cadre d'Ambition Littoral, annulation du 3ème atelier thématique « Gouvernance » prévu en juin 2020. Le Département soutient toutes les communes littorales impactées par la tempête Gloria de janvier 2020 en finançant les réparations sur les ouvrages et infrastructures portuaires, ainsi que le nettoyage des plages envahies de bois flottés.

#### Axes de progrès / perspectives

> Mettre en œuvre la feuille de route Ambition Littoral. Depuis 2018, elle a permis d'initier une prise de conscience collective des enjeux liés aux conséquences des risques littoraux. L'objectif, à présent, est d'aboutir à une gouvernance territoriale pour faciliter la déclinaison de stratégies locales de gestion du trait de côte (en lien avec la stratégie régionale) et préparer la recomposition spatiale des territoires littoraux.







**ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES** 

Rapport Développement Durable 2020













<b>Stratégie</b> Engagement n°6 - Mettre en place un réseau labellisé de stands de vente de produits locaux et/ou bio.	Public visé Agriculteurs
Partenaires Chambre Consulaire, stations d'expérimentations (sica centrex, CA66), structures de développement agricole (CIVAM Bio)	Intervention CD66 / Budget  Soutien aux structures de développement agricole Aides directes aux agriculteurs Environ 230 000 € (animation de la filière, appui technique, expérimentation, aide à l'investissement dans les entreprises bio et sur les exploitations,)

Le département possède des avantages incomparables pour produire des aliments selon le mode de production de l'Agriculture Biologique et l'agroécologie. Les producteurs l'ont bien compris puisque, chaque année, le nombre de producteurs convertis ne cesse de croître et les surfaces également. Avec plus de 34 % de la surface agricole utile (SAU), conduite en agriculture biologique, le département des Pyrénées-Orientales occupe la première place du classement des départements bio de France.

#### Aides aux programmes agricoles

Cet axe d'intervention vise à soutenir les programmes agricoles en phase avec le principe de triple performance : respect de l'environnement, performances économique et sociale.

L'orientation donnée est celle de la production de denrées alimentaires de qualité mettant en avant des pratiques respectueuses de leur environnement s'inscrivant dans les systèmes de productions agroécologiques et l'agriculture

Tableau de suivi de l'Agriculture Biologique

			Résu	ltats		
Indicateur	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Financement annuel	221 540 €	219 514 €	231 800 €	227 351 €	267 576 €	288 851 €
Part de la Surface Agricole utile en bio	34%		26,20 %	26,40 %	21,90 %	19,70 %

En savoir plus : www.bio66.com







Aujourd'hui, un agriculteur sur 4 du département, pratique la vente directe. Le développement des circuits courts permet à l'agriculture départementale de se développer et d'apporter une meilleure valorisation des productions et ainsi contribuer à l'essor des exploitations agricoles du département. De plus, ce mode de distribution permet un rapprochement du producteur et du consommateur, donnant ainsi un sens à l'acte d'achat de produits alimentaires.

#### Vente aux particuliers (habitants et touristes)

Le Département souhaite faciliter l'identification de l'offre de production locale et la rendre plus accessible notamment par le développement de services proposés aux consommateurs et aux touristes qui sont amenés à parcourir notre département (vente directe, hébergement, restauration...). Différents dispositifs sont mis en œuvre :

- · Subventions pour la promotion agricole locale en vente directe via les marchés de producteurs,
- Subventions pour la promotion et la réalisation de stands de vente directe et l'agritourisme,
- Financement pour l'animation du réseau bienvenue à la ferme,
- · Accompagnement technique et financier pour les programmes alimentaires territoriaux.

En 2020, un premier stand de vente est en cours de création sur une aire de covoiturage départementale.

#### Restauration collective

Le Département est également partenaire du travail porté actuellement par la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales visant à favoriser l'intégration des produits locaux en Restauration Hors Domicile - RHD (collèges, lycées, écoles primaires, établissements médico-sociaux,...). Il fait d'ailleurs à ce titre partie des membres fondateurs de l'association créée à cet effet.

#### Fait marquant / crise Covid19

- Créer un réseau de stands de vente sur les délaissés routiers. Mise en place d'un programme de création de points de vente directe (drive, stand, casiers frigorifique...) sur les aires de co-voiturage départementales.
- Créer une plateforme de centralisation des produits locaux pour approvisionner la RHD, dans le prolongement des travaux initiés par l'association départementale, portant sur le même objet.

Tableau de suivi des Circuits courts

Indicateurs	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Subventions allouées	253 128 €	245 924 €	262 362 €	276 084 €	314 441 €	283 141 €

#### Axes de progrès / perspectives

- Créer un réseau de stands de vente sur les délaissés routiers. Mise en place d'un programme de création de points de vente directe (drive, stand, casiers frigorifique...) sur les aires de co-voiturage départementales.
- > Créer une plateforme de centralisation des produits locaux pour approvisionner la RHD, dans le prolongement des travaux initiés par l'association départementale, portant sur le même objet.

#### En savoir plus

https://po.chambre-agriculture.fr/des-agriculteurs-proches-de-vous/marches-des-producteurs-de-pays/ https://fr-fr.facebook.com/bienvenue.ferme.66/

http://www.bio66.com/fr/evenements/carnet-d-adresses-bio-2020-de-nos-producteurs-dans-ledepartement-du-66-379.html









## 12.3. Lutte contre le gaspillage alimentaire et valorisation des déchets issus de la restauration





<b>Stratégie</b> Bilan carbone	Public visé Collège: Usagers des restaurants scolaires SAF: Agents, visiteurs expositions, public lors de spectacles
Partenaires Collèges : Société TUBERT Perpignan SAF : Entreprises répondant aux marchés.	Intervention CD66 / Budget Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, animation, service au public Accompagnement technique et fourniture d'équipements aux collèges : environ 46 000 € par an
	Commande publique par le SAF : 50 000 €

#### Engagement de 5 collèges chaque année scolaire

Un programme d'actions portant sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et le tri des biodéchets dans les collèges publics du Département est mis en œuvre depuis l'année scolaire 2016 /2017.

#### Lutte contre le gaspillage alimentaire

La sensibilisation des convives et des agents de restauration sont une des clés de la réussite de l'action. L'objectif de ce dispositif est la maîtrise des préparations culinaires afin d'éviter la production de déchets amont. D'autres actions sont mis en place afin de limiter le gaspillage :

- Le bar à salades qui permet aux collégiens de composer eux même leurs assiettes de crudités,
- La mise en place d'assiettes "petite faim" et "grande faim",
- La diminution du grammage, diversification des pains (bio, céréales...).

#### Valorisation des déchets de cuisine

Pour une meilleure valorisation des déchets, les collégiens sont encouragés à trier les restes de repas de leur plateau. Le Département équipe chaque année les restaurants scolaires de meubles de pré tri. Des exutoires différenciés sont disponibles au niveau de la table de pré-tri. Certains collèges produisent du compost qui sert ensuite de fertilisant pour les espaces verts de l'établissement.

#### Indicateurs

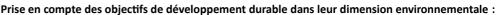
19 cuisines sur 27 sont équipées de meubles de pré tri.

#### Fait marquant / crise Covid19

La poursuite de la mise en œuvre du dispositif au sein des collèges a été interrompue en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19.



<b>.</b>	Public visé Acheteurs et rédacteurs de marchés publics
	Intervention CD66 / Budget Commande publique du Département



- dans l'objet du marché : véhicules électriques et hybrides, installations photovoltaïques...
- par des spécifications techniques (article R2111-4 du CCP): produits durables et recyclables, écolabel, standardisation des équipements de bureau dans un souci de réutilisation ultérieure, généralisation des tampons à empreinte permettant une mise à jour
- et/ ou par des critères environnementaux pour de l'analyse des offres (article 2152-7 du CCP): des cadres de mémoire environnemental type ont été établis par nature de marché (travaux, fournitures et services),

#### Prise en compte des objectifs de développement durable dans leur dimension sociale :

L'approche sociale est introduite dans les marchés sous forme de condition d'exécution. Elle a un champ d'application limité, car elle est réservée aux opérations d'envergure.

La mutualisation des achats au sein du Département permet l'optimisation économique des marchés, la réduction des livraisons et des emballages :

- Marchés de service avec notamment les marchés de maintenance et de vérification réglementaire prenant en compte les besoins des collèges, des bâtiments et de l'IDEA,
- Marchés de fournitures pour l'achat de matériels et outillages pour les travaux en régie,
- Marchés de travaux pour l'entretien, la réparation et l'investissement de l'ensemble des collèges et des bâtiments départementaux

La mutualisation avec des partenaires extérieurs se développe sous forme de groupements de commande.

L'optimisation économique est également mise en œuvre par la généralisation d'accords cadres à bons de commande ou à marché subséquents. Cette technique d'achat est de plus en plus utilisée avec la particularité en 2020 d'avoir davantage recours à de la multi attribution, ce qui permet, par voie de conséquence, de générer les meilleurs prix mais aussi d'améliorer la sécurité d'approvisionnement : accord cadre de fournitures, de petits matériels et d'outillages pour les travaux en régie ; accord cadre de matériels son et lumière pour les animations.

#### Fait marquant / crise Covid19

Consommation en baisse de papier réalisée grâce à l'engagement de tous les agents de la collectivité et à l'effet de la dématérialisation accélérée par la COVID 19.

#### Indicateurs

Sur 76 consultations en cours ou lancées en 2020, 43 comportent une disposition environnementale soit 56 %:

- 4 consultations pour des marchés de Prestations intellectuelles sur 11 soit 36 %
- 22 consultations pour des marchés de fournitures courantes et services sur 36 soit 61 %
- 17 consultations pour des marchés de travaux sur 29 soit 58 %

#### Clauses sociales:

- Il n'y a pas eu de consultations lancées en 2020 comportant une clause sociale.
- Il y a une opération de travaux en cours d'exécution : il s'agit des travaux de construction du centre technique d'exploitation routier de Bolquère avec pour le lot 1 gros œuvre – Sol Industriel : 706 heures de travail) à réserver à des personnes en parcours d'insertion professionnelle à la recherche d'un emploi.

 ${\bf 5}$  conventions constitutives de groupements de commande en cours d'exécution :

- SDIS 66 pour l'acquisition de pièces automobiles : 2 en perspectives pour 2020/21
- SYDEEL pour l'achat d'électricité
- UGAP pour la fourniture et l'acheminement du gaz naturel





Appel à Projets

« Construisons bois dans les Pyrénées-Orientales »





	Public visé Agents du Département
Partenaires  Tous les prestataires de service de ces différentes filières de recyclage et de valorisation des déchets.  Entreprises PURFER DERICHEBOURG-ENVIRONNEMENT, CHIMIREC, EUREC	Éducation à l'Environnement et au Développement

#### Gestion durable, recyclage, réduction et valorisation des déchets

Sur les principaux sites du Département, les emballages ménagers et les matériaux recyclables sont collectés : fer, bois, carton, plastique, verre, piles, cartouches d'encre, bouchons en liège, bouchons en plastique, bouteilles plastiques, carottes de ciment, béton, gravats, palettes en bois. Tous ces produits sont envoyés vers des filières agréées spécifiques de recyclage et de valorisation.

Cette action se décline en plusieurs dispositifs de collectes, réutilisation, recyclage et valorisation adaptés :

- emballages ménagers recyclables : une tournée quotidienne est réalisée sur les principaux sites, ce qui a nécessité l'acquisition d'un nouveau véhicule (poly benne),
- autres matériaux recyclables : ils sont récupérés à la demande selon le flux généré,
- équipements de bureau : ils sont récupérés à la demande pour une réutilisation ultérieure,
- déchets issus des activités des ateliers mécaniques de la Régie Flotte Automobile, traités dans le cadre de 2 conventions de récupération et recyclage des déchets, pour un coût de 7360 € TTC :
  - CHIMIREC: batteries, huiles usagées, filtration, aérosols, pare brise, chiffons souillés
  - EUREC : pneus usagers.

Le traitement par flux différenciés permet d'optimiser la valeur des matières recyclées, qui peuvent être vendues en matière première secondaire.

Tableau de suivi de la vente ferraille / papier / carton

	Résultats				
Indicateur	<b>2020</b> Au 15/09/20	2019	2018		
Ferraille/carton/papier (en tonnes)	33	39	38		
Recettes générées (en €)	2345	2263	2376		

#### Fait marquant / crise Covid19

Du fait du confinement et de la baisse d'activité de la majorité des services avec la mise en place du télétravail, on a remarqué une baisse significative des déchets générés sur les sites.

Depuis le déconfinement le protocole interne impose l'usage de 2 masques jetables par agent et par jour, soit environ 5000 masques par jours. Sur 2020, les déchets plastiques non recyclables générés par les masques jetables en polypropylène sont estimés à 30 tonnes sur une période de 7 mois.

#### Axes de progrès / perspectives

De nouvelles actions sont prévues notamment pour sensibiliser les agents du Département sur les écogestes à adopter concernant la gestion des déchets et le tri. Il est aussi envisagé de former des agents référents par site (ambassadeur du tri). L'identification de nouvelles filières de valorisation ainsi que de nouveaux partenaires va se poursuivre. À plus long terme, horizon 2022, la mise en place d'une déchetterie sur le site Panchot est envisagée ainsi qu'une réorganisation des tournées et de leur gestion.

#### Stratégie

Plan Climat – Orientation 8.1

Responsabiliser et accompagner les décideurs locaux à s'engager dans la lutte contre le changement climatique

#### **Partenaires**

Acteurs socio-professionnels de la filière bois, structures institutionnelles

Union Régionale des Collectivités Forestière d'Occitanie

#### Public visé

Communes et Communautés de Communes

#### Intervention CD66

Gestion du patrimoine départemental Commande publique du Département

mation

Service au public

Accompagnement technique

Aide aux tiers

#### Schéma d'amélioration de la desserte des massifs forestiers

La forêt des Pyrénées-Orientales, à forte dominante feuillue, recouvre plus de 201 000 ha, soit 45 % du territoire départemental. Caractérisée par une diversité remarquable, elle a la particularité d'être composée d'espèces peu communes et emblématiques de territoires typiquement méditerranéens (chêne vert et chêne liège) et pyrénéens (pin à crochets). De plus, elle produit des matières premières renouvelable comme le bois matériau, le bois énergie et le liège.

Malgré une demande locale et un fort potentiel de production, un peu moins de 20 % de cet accroissement annuel est récolté. La mobilisation supplémentaire de bois dans les forêts du département sans affecter son intégrité, est pourtant envisageable. L'un des principaux freins à cette mobilisation de bois est lié à l'accessibilité. Pour cela un schéma d'accès à la ressource devrait être élaboré permettant d'identifier les accès présentant un enjeu forestier fort et sur lesquels des opérations de mise au gabarit et de renforcement de chaussée seront nécessaires pour en sécuriser l'utilisation et permettre la conduite d'opérations de gestion sylvicoles dans les massifs desservis.

#### Appel à projets « bois construction »

Le bois est un matériau vertueux du fait de ses performances techniques, énergétiques et environnementales. Le bilan carbone des constructions à ossature bois est bien meilleur que le recours aux autres systèmes constructifs (béton, parpaing, brique...). Une filière locale de bois d'œuvre existe, mais elle souffre de la concurrence d'autres régions forestières qui ont recours à des essences à croissance rapide de moindre qualité.

Afin d'inciter les collectivités à utiliser un bois de qualité, si possible local, dans les aménagements extérieurs, il a été lancé un appel à projets « Construisons bois dans les Pyrénées-Orientales » à l'attention des collectivités. Dans le cas de l'Appel à projets, le Département soutiendra les collectivités lauréates dans la réalisation d'aménagements.

#### Fait marquant / crise Covid19

Retard dans la mise en œuvre de l'édition 2020 de l'appel à projets

#### Axes de progrès / perspectives

- Élaborer un schéma d'amélioration de la desserte externe des massifs forestiers présentant un enjeu fort et réalisation de travaux de mises aux normes.
- > Inciter les collectivités à utiliser du bois et du liège local et soutien à la structuration d'une filière bois construction départementale



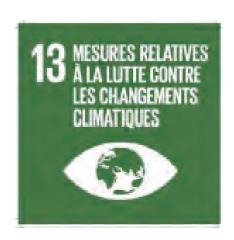




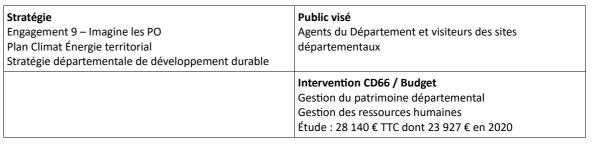








PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS



En 2010, un premier plan d'action a été établi avec pour objectif de réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre de l'institution départementale à 2020.

#### Actualisation du bilan carbone sur l'année de référence 2018

Les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants sont tenues d'actualiser leur bilan des émissions de gaz à effet de serre « patrimoine et compétences » tous les 3 ans. Pour répondre à cette obligation réglementaire, l'actualisation du Bilan Carbone a été réalisée sur l'année de référence 2018. L'étude a été conduite sur 2019 - 2020 avec l'appui d'un prestataire externe spécialisé, l'entreprise Alterea.

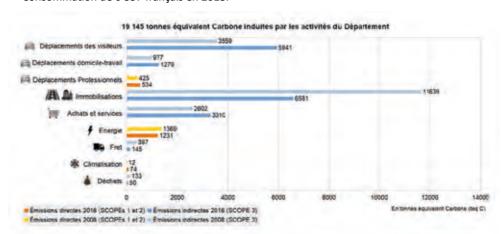
La collecte des données a été réalisée en 2019 avec la participation de l'ensemble des services concernés. L'analyse des données a été réalisée au premier semestre 2020. L'actualisation du plan d'actions est réalisée au second semestre 2020 selon 4 axes :

- Une nécessaire transition vers des routes toujours plus responsables et durables
- Une commande publique exemplaire et l'éco-bonification des aides aux tiers
- Des bâtiments sobres en énergie et des équipements pour les énergies renouvelables
- Une mobilité décarbonée pour les agents et les usagers (visiteurs, collégiens...)

#### Résultats

En 2016, lors de l'évaluation intermédiaire faisait état de 7 actions terminées, 19 en cours et 16 non démarrées. Ces actions ont eu pour effet de réduire de 9,3 % % les émissions de gaz à effet de serre entre 2008 et 2018 :

- = 19 145 tonnes équivalent Carbone (téqC) en 2018, contre 21 103 en 2008
- = 70 198 tonnes équivalent CO2 (tég CO2), contre 77 378 en 2008
- = Consommation de 6 337 français en 2018.



#### Fait marquant / crise Covid19

Suspension du marché du 27/03 au 26/05.

#### Axes de progrès / perspectives

- Actualiser le bilan carbone sur l'année de référence 2021.
- > Agir en priorité sur la réduction des émissions directes (Scope 1 et 2) du Département.











Stratégie Engagement 9 - Imagine les PO

Plan Climat Énergie territorial Stratégie départementale de développement durable

Public visé

Intervention CD66 / budget Gestion du patrimoine départemental

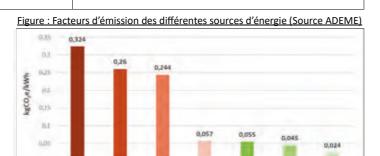
des bâtiments, des collèges et de l'IDEA.

Agents du Département, notamment les responsables

Partenaires SYDEEL66 sur le groupement de commande des

abonnements électriques. Éducation Nationale (collèges)

Le poste « énergie » comprend les émissions liées à la consommation d'énergie pour le fonctionnement des bâtiments (administratifs, accueils sociaux y compris IDEA, collèges, sites naturels et culturels.). Les énergies concernées sont les combustibles (gaz, fioul, bois, propane), les réseaux de chaleur (achat de vapeur) et l'électricité des bâtiments.



Source : Base carbone ADEME V8.3

#### Augmentation des surfaces bâties compensée par la rénovation énergétique

Du fait des efforts réalisés en rénovation énergétique, l'augmentation de 21 % des surfaces chauffées a limité la hausse des consommations énergétiques à 1 %. Combiné au transfert vers des sources d'énergie moins émissives (bois, électricité, réseau de chaleur), le Département a baissé son impact carbone de 10 % sur le poste énergie.

Les sources fossiles (gaz, fioul) constituent la principale source des émissions de GES (82,3%) alors qu'elles ne représentent « que » 53% des consommations énergétiques des bâtiments. Les émissions associées à la consommation d'électricité sont nettement moindres (15,2%), bien que cette énergie représente plus de 40% des consommations comptabilisées. Le Département a souscrit des abonnements garantis en énergie renouvelable pour les branchements de forte puissance supérieurs à 36 kilovoltampères (>36 kVA).

Tableau comparatif 2008-2018 d'ámissions de gaz à effet de serre « énergie et hâtiments y

<u>Tableau comparatif 2008-2018 d'émissions de gaz à effet de serre « énergie et bâtiments »</u>					
Énergie – bâtiments	Unités	2018	Part 2018	2008	Evolution 2008 – 2018
	Fioul (en litres)	255046		312014	
	Fioul (en MWh)	2652	9%	3245	-18%
	Tonnes équivalent Carbone	225	18%	NC	NC
	Bois (en tonnes)	316		196	
Consommation d'énergie	Bois (en MWh)	1420	5%	882	61%
Scope 1	Tonnes équivalent Carbone	4	0,3%	NC	NC
	Gaz de ville (en MWh)	12692	43%	12321	3%
	Tonnes équivalent Carbone	788	64%	NC	NC
	Propane (en MWh)	0	0%	781	-100%
	Tonnes équivalent Carbone	0	0%	NC	NC
	Électricité (en MWh)	12018	41%	11631	3%
Consommation d'énergie	Tonnes équivalent Carbone	187	15%	NC	NC
Scope 2	Réseau de chaleur (en MWh)	405	1%	0	
	Tonnes équivalent Carbone	26	2%	0	
	Total consommations (en MWh)	29188		28860	1%
Total consommation d'énergie	Tonnes équivalent Carbone	1231	6,4%	1369	-10%
a energie	Tonnes équivalent CO2	4514	0,470	5020	-10%
Amortissement des	Amortissement et rénovation (en m²)	309567		NC	
bâtiments sur 50 ans	Construction neuve (en k€)	334		NC	
Total amortissement des	Tonnes équivalent Carbone	2309	12,1%	1746	-32%
bâtiments	Tonnes équivalent CO2	8466	12,1/0	6402	-32%
Total gaz de climatisation	Tonnes équivalent Carbone	74	0,4%	12	518%
Scope 1	Tonnes équivalent CO2	272	0,4%	44	310%

#### Axes de progrès / perspectives

> Respecter le décret tertiaire : réduction de la consommation d'énergie finale de 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050 par rapport à 2010.

Stratégie Bilan carbone Engagement 9 – Imagine les PO Plan Climat Énergie territorial	Public visé Agents du Département responsables du parc roulant et agents utilisant les véhicules de la collectivité.
Partenaires Subvention de l'État pour l'acquisition de véhicules électriques et hybrides.	Intervention CD66 / budget Gestion du patrimoine départemental et RH Acquisition de matériel roulant : 1 000 000 € /an Acquisitions de pièces détachées : 676 000 € Prestations extérieures : 126 000 €

#### Renouvellement des véhicules

Adaptation des modèles en fonction des besoins d'usage,

Depuis 2019, 1 000 000 €/an pour combler le retard de renouvellement de la flotte.

#### Critères de sobriété carbone

Depuis 4 ans, remplacement des véhicules légers (VL) par des hybrides : 50 Toyota Yaris Hybrides et 5 véhicules électriques sur 305.

Formation de 2 mécaniciens à la réparation de ces véhicules.

#### Durabilité de la flotte

Entretien de la flotte en régie,

Utilisation d'un logiciel de gestion et de suivi (révisions, réparations, etc.),

Entretien préventif programmé des poids lourds et engins,

Suivi de la consommation en carburant des véhicules,

Veille des anomalies sur le logiciel de réservation (Résalier),

Mutualisation de véhicules entre services.

#### Acquisition de pièces détachées

Recours en priorité à l'utilisation de produits verts (huiles bio) et la réparation des véhicules avec des pièces d'occasion (recours à des casses automobiles), dans la mesure du possible.

Tableau comp	aratif 2008-2018 des émissions de	gaz à effe	t de ser	re « parc	<u>roulant »</u>
Total Poids	Tonnes équivalent Carbone	276	1,4%	NC	NO
lourds	Tonnes équivalent CO2	1011	1,470	NC	INC
Consommation	Diesel (en litres)	324620	52%	227500	43%
des véhicules	Tonnes équivalent Carbone	253			
légers,	Essence (en litres)	60838	10%	122500	-50%
utilitaires et 2	Tonnes équivalent Carbone	28			
roues du CD66 (Scope 1et 2)	Électrique (en kWh)	2467		0	Forte hausse
(Scope ret 2)	Tonnes équivalent Carbone	0,4			
Total flotte	Total carburants (en litres)	385458		350000	10%
interne (hors	Tonnes équivalent Carbone	281	1,5%	277	2%
poids lourds)	Tonnes équivalent CO2	1032	1,3/0	1016	27
	Véhicules légers (unités)	305		NC	
<b>Immobilisation</b>	Tonnes équivalent Carbone	76		NC	
des véhicules	Véhicules utilitaires (unités)	168		NC	
légers,	Tonnes équivalent Carbone	62		NC	
utilitaires et 2	Autres véhicules (unités)	36		NC	
roues	Tonnes équivalent Carbone	20		NC	
	Nbre total de VL, VU	473		360	31%
Total véhicules	Tonnes équivalent Carbone	157	0,8%	233	-33%
Total vellicules	Tonnes équivalent CO2	577	0,676	854	-33/
A abata at	Entretien des véhicules (en €)	869000			
Achats et	Tonnes équivalent Carbone	93			
services pour le parc roulant	Prestation de service navette (en €)	143000			
parcioulant	Tonnes équivalent Carbone	22			
Total achats et	Tonnes équivalent Carbone	115	0,6%	977	-88%
services	Tonnes équivalent CO2	421	0,0%	3582	-00%

#### Fait marguant / crise Covid19

Lors du confinement au printemps 2020, les véhicules de service ont été moins utilisés. En revanche, un retard a été pris dans l'entretien des véhicules (révisions, distributions, contrôles techniques...).

#### Axes de progrès / perspectives

- > Poursuivre les efforts pour passer d'une maintenance corrective à une maintenance préventive.
- Sensibiliser les agents dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Routiers pour réduire la sinistralité.
- Poursuivre la mutualisation de véhicules.
- Renforcer le recours aux voitures électriques par l'accompagnement à l'utilisation des boites automatiques.















Stratégie Bilan carbone Engagement 9 – Imagine les PO Plan Climat Énergie territorial	Public visé Agents du Département
Partenaires	Intervention CD66 / budget Gestion des ressources humaines Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

#### Déplacements professionnels réalisés hors du parc du CD66

Forte baisse des déplacements professionnels réalisés avec des véhicules personnels,

Forte baisse du recours à l'avion, compensé par le recours au train pour les déplacements de longue distance, Acquisition de vélos, dont certains à assistance électrique pour les déplacements urbains,

#### Déplacement domicile - travail

Allongement des trajets passant de 30 à 35km par jour et par agent en 10 ans,

Navette inter-site utilisée par 30 agents pour réaliser le dernier kilomètre à Perpignan,

Instauration de deux parkings relais (Site C. Bourquin et CTD),

Prise en charge par le COS de 80 % des dépenses de transport collectif (bus et train).

De manière générale, la modernisation du parc de véhicule roulant national permet une réduction des émissions de gaz à effet de serre par kilomètre parcourus.

Tableau comparatif 2008-2018 des émissions de gaz à effet de serre « autres déplacements des agents »

Type de déplacements	Unités	2018	Part 2018	2008	Evolution 2008-2018
	Voiture (en km)	973682	71%	1570000	-38%
Dánlacamanta	Tonnes équivalent Carbone	61	93%		
Déplacements professionnels	Avion (en km)	46114	3%	200000	-77%
réalisés en dehors	Tonnes équivalent Carbone	4	6%		
du parc du	Train (en km)	357951	26%	100000	258%
Département	Tonnes équivalent Carbone	0,4	1%		
	Transports en commun (en km)	54	0%	NC	NC
	Tonnes équivalent Carbone	0,003	0%		
Total des autres	Total (en km)	1377801		1870000	-26%
déplacements	Tonnes équivalent Carbone	65	0.20/	148	F.C0/
professionnels	Tonnes équivalent CO2	238	0,3%	543	-56%
	Voiture (en km)	17759206	86,7%	12086959	47%
	Tonnes équivalent Carbone	1202	94,0%		
	Covoiturage (en km)	246468	1,2%	NC	NC
	Tonnes équivalent Carbone	17	1,3%		
	2 roues motorisés (en km)	405917	2,0%	275950	47%
Déplacement	Tonnes équivalent Carbone	22	1,7%		
domicile – travail	Bus (en km)	628560	3,1%	800671	-21%
(source : enquête	Tonnes équivalent Carbone	26	2,1%		
interne)	Navette CD66 (en km)	259006	,	0	Création
	Tonnes équivalent Carbone	11	0,9%		
	Train (en km)	347102	1,7%	271221	28%
	Tonnes équivalent Carbone	0,8	0,1%		
	Modes doux (marche, vélo en km)	836540	4,1%	NC	NC
	Tonnes équivalent Carbone	0	0,0%		
Total des	Total en km	20482799		13434801	52%
déplacements	Tonnes équivalent Carbone	1279	6,7%	977	31%
domicile – travail	Tonnes équivalent CO2	4688	0,170	3582	31/6

#### Fait marquant / crise Covid19

Réduction significative des déplacements en raison du télétravail et du confinement des agents. Par exemple les remboursements de frais sur le premier semestre 2020 sont passés de 115 723 € en 2019 à 48 379 € en 2020. Le déploiement du télétravail pour 1106 agents a réduits les déplacements domicile travail en 2020.

#### Axes de progrès / perspectives

- Développer les incitations aux déplacements doux : aides financières, agrandissements des garages à vélos sécurisés...
- > Développer les incitations au co-voiturage : faciliter l'accès aux parkings du centre-ville...
- Créer une deuxième ligne de navette inter-site et internaliser le service, actuellement réalisé par un transporteur.
- Augmenter le nombre d'agents en télétravail.

Stratégie Bilan carbone Engagement 9 – Imagine les PO Plan Climat Énergie territorial	Public visé Visiteurs ses sites départementaux
Partenaires	Intervention CD66 / budget Gestion du patrimoine départemental Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

#### Déplacements des usagers des accueils sociaux

Le nombre de visiteurs des 11 MSP et antennes, du dispensaire et de la MDPH est resté stable entre 2008 et 2018. Les émissions de gaz à effet de serre ont été réduites grâce notamment à la modernisation des carburations des véhicules.

#### Déplacements touristiques des sites naturels, scientifiques et culturels

Avec près de 2 millions de visiteurs par an, les sites naturels, scientifiques et culturels jouent un rôle majeur pour d'attractivité touristique du territoire. Le nombre de visites a progressé de 27 % en 10 ans %.

Le bilan carbone tient compte d'une fraction du voyage entre le domicile des touristes et leur lieu de résidence de vacance. Entre 5 et 10 % du voyage est affecté à la visite des sites. La distance et le mode de transport du voyage sont calculés d'après les données de fréquentation de l'Agence Départementale du Tourisme.

Le bilan tient également compte du trajet entre leur lieu d'hébergement touristique et le site départemental. Ces données sont réalisées à partir d'enquêtes réalisées auprès des visiteurs.

Globalement le bilan carbone des voyageurs s'est dégradé du développement du transport aérien sur la période.

Tableau comparatif 2008-2018 des émissions de gaz à effet de serre « déplacements des visiteurs »

lableau comparatif 2008-2018 des emissions de gaz a effet de serre « deplacements des visiteurs »								
Type de déplacements	Unités	2018	Part 2018	2008	Evolution <b>2008-2018</b>			
	Accueil social (visiteurs)	75405		75394	0%			
Déplacements des visiteurs des accueils sociaux : MDPH, dispensaire, 11 MSP et	VISILEUIS UES IVISE (EII KIII)	1077144		1080000	0%			
antennes	Tonnes équivalent Carbone	49	0,3%	60	-19%			
untermes	Tonnes équivalent CO2	179	0,570	220	-1976			
Déplacements des visiteurs des 7 sites naturels : Lac de la Raho, Paulilles, Bouillouses, Réserve marine, Dosses,	Sites Naturels (visiteurs)	1662867		1257502	32%			
	Visiteurs des sites Naturels (en km)	78977728		59724951	32%			
	Tonnes équivalent Carbone	4987	26%	2741	82%			
Thémis, Réserve de Nyer	Tonnes équivalent CO2	18284	20/0	10051	82%			
	Sites Culturels (visiteurs)	256954		233552	10%			
Déplacements des visiteurs au festival	Sites Culturels (en km)	14998813		13632801	10%			
été 66 et sur les 5 sites culturels : Château de Collioure, Palais de Majorque, Prieuré, MaCa, Chapelle	Festival été 66 (spectateurs)	5017		26885	-81%			
	Festival été 66 (en km)	409367		2193708	-81%			
	Tonnes équivalent Carbone	905	5%	758	19%			
	Tonnes équivalent CO2	3318	3%	2779	19%			

#### Fait marquant / crise Covid19

La baisse du transport aérien et le développement du tourisme de proximité a eu des répercussions positives sur le bilan carbone du tourisme en 2020.

#### Axes de progrès / perspectives

- > Harmoniser les méthodologies d'enquêtes auprès des visiteurs sur les différents sites touristiques.
- > Développer une analyse pour évaluer les difficultés rencontrées pour se rendre sur les établissements sociaux.









Stratégie départementale de développement durable  Partenaires	Intervention CD66 / budget Gestion du patrimoine départemental
Stratégie Engagement 9 – Imagine les PO Plan Climat Énergie territorial	Public visé Agents du Département responsables des routes et des barrages

La très nette majorité des émissions est liée aux matériaux de construction ou de maintenance des infrastructures routières. Ce poste d'émissions de gaz à effet de serre est en forte baisse du fait de la diminution des investissements entre les années de références 2008 et 2018 et d'une commande publique écoresponsable.

#### Tableau comparatif 2008-2018 des émissions de gaz à effet de serre

lableau coi	nparatif 2008-2018 des emissions de	gaz a enet ut			
Routes et barrages	Unités	2018	Part 2018	2008	Evolution 2008-218
	Enrobé à chaud (en tonnes)	92979		36759	153%
	Tonnes équivalent Carbone	1339		552	143%
	Grave non traitée (en tonnes)	103364		196530	-47%
	Tonnes équivalent Carbone	409		777	-47%
	Grave bitume à chaud (en tonnes)	82098		29208	181%
	Tonnes équivalent Carbone	1041		370	181%
	Sol traité liant routier (en tonnes)	2158		63462	-97%
	Tonnes équivalent Carbone	8		235	-97%
	Enrobé et GE à froid (en tonnes)	8425		0	
Matériaux (routes,	Tonnes équivalent Carbone	117		0	
glissières, ouvrage d'art)	Glissière béton (en tonnes)	9631		15597	-38%
	Tonnes équivalent Carbone	352		1559	-77%
	Glissière acier et mixte (en mètre linéaire)	1444		22412	-94%
	Tonnes équivalent Carbone	30		464	-94%
	Béton (en tonnes)	5900		23179	-75%
	Tonnes équivalent Carbone	216		2317	-91%
	Acier (en tonnes)	451		592	-24%
	Tonnes équivalent Carbone	272		515	-47%
	Études techniques pour les routes (en k€)	1945		1000000	-100%
	Tonnes équivalent Carbone	133		1526	-91%
Total des routes	Tonnes équivalent Carbone	3917	20,5%	8315	-53%
rotal des routes	Tonnes équivalent CO2	14361	20,570	30488	337.
	Maintenance barrage (en k€)	353		NC	
	Tonnes équivalent Carbone	53,4		NC	
Barrages et digues	Maintenance digues (en k€)	388		NC	
	Tonnes équivalent Carbone	38,0		NC	
	Fournitures (en k€)	1021		NC	
	Tonnes équivalent Carbone	47,5		NC	
Total bassacca at dissec-	Tonnes équivalent Carbone	139	0.70/	1979	020
Total barrages et digues	Tonnes équivalent CO2	510	0,7%	7256	-93%



#### Restauration dans les collèges et au sein de l'IDEA

La restauration collective représente à elle seule 6 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Département. Il s'agit essentiellement des repas servis dans les collèges (2 157 600 repas), les repas relevant de l'IDEA étant nettement moins nombreux (130 049 repas). Alors que le nombre de repas a augmenté de 31 % en 10 ans, les émissions de GES n'ont augmenté que de 3 %, grâce à l'adaptation des portions et des menus. Les biodéchets de restauration ont diminué de 26 % passant de 570 tonnes à 423 tonnes et les emballages ont été réduits de 110 à 32 tonnes, en 10 ans .

Tableau comparatif 2008-2018 des émissions de gaz à effet de serre « achats et services »

•	il 2008-2018 des elllissions de gaz à	- cnct ac s		ichats et s	ici vices "
Type d'achat ou service	Unités	2018	Part 2018	2008	Evolution
Restauration	Restauration scolaire (nbre repas)	2157000		1680000	28%
collective	Restauration IDEA (nbre repas)	130049		62065	110%
	Nbre de repas	2287049		1742065	31%
<b>Total restauration</b>	Tonnes équivalent Carbone	1145		1115	3%
collective	Kg Carbone par repas	0,5		0,6	-22%
	Tonnes équivalent CO2	4198	6,0%	4088	3%
	Papier (en tonnes)	108		123	-12%
Achats de consommables et	Tonnes équivalent Carbone	101		243	-58%
	Vêture (en k€)	416		134	211%
	Tonnes équivalent Carbone	13		71	-82%
services divers	Produits d'entretien (en k€)	357		140	155%
SCI VICES GIVEIS	Tonnes équivalent Carbone	158		83	90%
	Services (en k€)	2385		1514	58%
	Tonnes équivalent Carbone	221		274	-19%
Total services et	Tonnes équivalent Carbone	493	2,6%	671	-27%
consommables	Tonnes équivalent CO2	1808	2,0/0	2460	-21/0
	Mobilier amorti sur 10 ans (en k€)	244		584	-58%
	Tonnes équivalent Carbone	4		NC	NC
Achats et	Achat matériel informatique (en k€)	2609		156	1572%
immobilisations	Tonnes équivalent Carbone	655		NC	NC
d'équipements	Parc informatique amorti sur 5 ans (unité)	805		NC	NC
(hors véhicules)	Tonnes équivalent Carbone	149		233	-36%
	Autres équipements (en k€)	533		124	330%
	Tonnes équivalent Carbone	102		NC	NC
Total achats et	Tonnes équivalent Carbone	909	4,8%	389	134%
immobilisations	Tonnes équivalent CO2	3335	7,070	1426	134/0
	Ordures ménagères (en tonnes)	45		NC	NC
Déchets	Biodéchets des collèges (en tonnes)	435		790	-45%
	Recyclables (en tonnes)	103		134	-23%
Total déchets	Tonnes équivalent Carbone	50	0,3%	133	-62%
Total déchets	Tonnes équivalent CO2	184	0,3/0	488	-02/0

#### Achats de fournitures et autres consommables

- Papier : forte baisse des GES due à la baisse de 12 % des consommations et au recours au papier recyclé,
- · Produits d'entretien : forte augmentation des besoins, mais des achats plus respectueux de l'environnement.

#### Axes de progrès / perspectives

Accompagner les collèges à tenir compte des émissions de GES générées par les aliments (tableau ci-contre) lors de l'élaboration de leur plan alimentaire utile à la conception des menus en cohérence avec les recommandations du GERMCN (fréquences de familles de produits et grammage par collégien).

En savoir plus: http://www.gemrcn.fr/

Typologie de despées- alterentaires		Tonnes utilisées par en pour le rostauration		Emitaions de GRS associées		
	Material Course		-	-		
Péculents « entrées »	53,6 torms	A,2%	32,3 1egCO:	0,8%		
Crudités » entrées »	160,7 tonnes	12,6%	140,6 teqCO:-	3,6%		
Viande	241.3 tonnes	18,9%	1774.2 teqCD <sub>2</sub>	45,1%		
Poisson	64.3 tonies	5,000	739,2 teqCO:	18,8%		
Légumes	182,1 tornes	14,1%	420,7 teqCO <sub>3</sub>	10,7%		
féculents « plats »	235,7 toreses	18,4%	116,7 teq00s	3,0%		
Framage	48.2 tonnes	3.8%	206.3 teqCO:	5,2%		
Laitage hors fromage	67,D torries	5.2%	192,8 teqCQ)	4.9%		
Fruits.	128,6 tormes	10,1%	165,8 teqC0)	4,2%		
Pain	56 A torres	7.8%	148,6 mgDO:	3.7%		









CONSERVER ET EXPLOITER

DE MANIÈRE DURABLE

LES OCÉANS, LES MERS

ET LES RESSOURCES MARINES AUX FINS DE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Stratégie Schéma Départemental des Espaces Naturels. Engagement 8 - Donner la priorité à un tourisme authentique et responsable.	Public visé Visiteurs de la Réserve (plongeurs, pêcheurs, plaisanciers, apnéistes, baigneurs le site est ouvert et accessible à tous, toute l'année), scolaires, scientifiques, socioprofessionnels (structures de plongée notamment)
Partenaires	Intervention CD66 / Budget
État (finance à 40%), Région, Parc naturel marin du Golfe	Gestion du patrimoine départemental, éducation à
du Lion, Laboratoire Arago, Université de Perpignan,	l'Environnement et au Développement Durable
Éducation Nationale, Biodiversarium de Banyuls-sur-Mer,	Gestion de la Réserve : 450 000 €/an
pêcheurs professionnels, structures de plongée	Recettes de la régie du site : 25 000 €/an.

La Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls, première réserve marine française, a été créée le 26 février 1974. Gérée par le Département des Pyrénées-Orientales depuis 1977, sa superficie totale est de 650 hectares. Elle s'étire sur 6,5 km de côte entre Banyuls-sur-mer et Cerbère et s'étend sur 2 km vers le large. Elle présente 2 niveaux de protection : une zone protégée correspondant à la plus grande superficie de l'espace, soit prés de 600 hectares, où les activités humaines sont réglementées, et une zone de protection renforcée de 65 hectares où toutes les activités humaines sont interdites. Chaque année, la Réserve Marine réalise des missions de surveillance et d'encadrement des activités anthropiques, des suivis scientifiques, des animations pédagogiques et gère l'accueil des usagers. Le site accueille 210 000 visiteurs et 30 000 plongeurs par an, soit la moitié du nombre de plongeurs du département.

#### Chiffres clés

Surveillance du site : environ 1 200 heures par an de présence sur le terrain.

Suivis scientifiques: 1 200 espèces animales et 500 espèces végétales ont été observées dans la Réserve.

Animations pédagogiques : en augmentation régulière depuis des années (voir chiffres ci-dessous). Les animations scolaires sont réalisées dans le cadre d'un service éducatif (CD66/Éducation nationale).

Depuis 2015 : inscription de la Réserve sur la liste verte de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation Nature). 2018 : prix Glores (Global océan refuge system), obtenu par seulement 10 sites au monde.

2019 : inscription sur la liste des ASPIM (Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne).

Tableau de suivi

	Résultats						
Indicateurs		2017	2014	2011	2006	2001	
Nbre de scolaires sensibilisés lors d'une animation	850	1 400	1 300	900	1 200	1 300	
Nbre de visiteurs sensibilisés lors d'une animation		2 100	1 900	1 500	1 400	600	
Nbre de visiteurs du sentier sous-marin		30 060	28 745	24 580	21 500	23 320	
Nbre de mérous comptabilisés dans la Réserve		608	430	363	202	190	

#### Fait marquant / crise Covid19

Les animations pédagogiques ont dû être annulées à partir du 15 mars 2020, avec la fermeture des établissements scolaires, et le nombre de participants aux animations pédagogiques estivales a dû être limité.

Le sentier sous-marin aménagé à Peyrefite a été ouvert en juillet et août, mais sans location de matériel (palmes, masques, tubas ou tubas FM). Cela a eu une incidence majeure sur les recettes réalisées.

Les sorties « police de l'environnement » ont dû être limitées en nombre au printemps 2020.

#### Axes de progrès / perspectives

- > Maintenir les efforts de surveillance du site, les suivis scientifiques, les animations pédagogiques et l'accueil du public, en lien avec le plan de gestion de la Réserve.
- > Au vu de ses excellents résultats, une réflexion est lancée, avec les services de l'État et le Parc naturel marin du Golfe du Lion, sur l'extension du périmètre de la Réserve.

En savoir plus: <a href="https://www.ledepartement66.fr/dossier/la-reserve-marine-de-cerbere-banyuls/">https://www.ledepartement66.fr/dossier/la-reserve-marine-de-cerbere-banyuls/</a>















122

Stratégie Engagement n°24 – Schéma départemental des espaces naturels	Public visé Associations, communes et EPCI, syndicats de bassins versants, grand public
Partenaires Région: 50 % d'aides pour l'animation territoriale pour la protection et valorisation des zones humides. Agence de l'Eau RMC, Région Occitanie, ARB, OFB	Intervention CD66 / Budget  Acquisition de connaissances, gestion des milieux  Animation de réseau / communication / sensibilisation  Accompagnement technique, aide aux tiers  20 000 € en investissement et 5 000 € en fonctionnement

#### Des zones humides en danger

Dans un contexte de démographie et d'urbanisation croissantes, de simplification des paysages et de réchauffement climatique, les milieux naturels ne sont pas toujours préservés à longue échéance. Les zones humides font partie de ces milieux trop rarement pris en compte : 2/3 ont disparu en un siècle. Leurs fonctions écologiques ne sont donc plus assurées.

#### Protection des zones humides

Face à ce constat, le Département a développé une politique de préservation des zones humides en s'appuyant sur ses compétences (assistance technique et politique ENS) pour répondre aux nombreux besoins : coordination des acteurs, prise de conscience des enjeux sur notre territoire, acquisition de connaissances...

#### Réseau départemental de techniciens œuvrant à la gestion et la préservation des zones humides

En 2020 les actions ont été amplifiées, notamment avec le renforcement du réseau départemental de techniciens œuvrant à la gestion et la préservation des zones humides.

#### Fait marquant / crise Covid19

Retard dans le développement des outils de communication et l'organisation de rencontres entre techniciens.

<u>Ta</u>	b	eau	<u>de</u>	sui	vi

	Résultats						
Indicateur	2020	2019	2018	2017	2016		
Acquisitions nouvelles données atlas	3 localement + tout un BV						
Études				1			
Travaux de restauration					1		
Communication					1		
Acquisitions		1	1				

#### Axes de progrès / perspectives

- Émergence de projets fonciers pour préserver à long terme les zones humides.
- Meilleure prise en compte de ces milieux dans les documents d'urbanisme.

En savoir plus : www.espacesnaturels66.fr







Développement des énergies renouvelables à bord des bateaux traditionnels et auprès des plaisanciers.

Travail avec des étudiants de l'enseignement supérieur. A terme, pourrait bénéficier aux professionnels de la navigation.

#### **Partenaires**

École Sup'EnR de Perpignan, le parc naturel marin du Golfe du Lion, l'Office Français de la Biodiversité.

#### Intervention CD66 / Budget

Public visé

Gestion du patrimoine départemental Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, accompagnement technique, aides aux tiers. Subvention sur 3 ans : 2017, 2018, 2019.

#### Réduction des pollutions induites par les moteurs (bruit, fuites d'huile et de carburant)

L'objectif est d'équiper des bateaux traditionnels avec une motorisation électrique dont les batteries sont rechargées par des énergies renouvelables : soit des panneaux photovoltaïques, soit de l'éolien, soit un hydrogénérateur. Les recherches ont été faites en partenariat avec l'école Sup'EnR de Perpignan. L'installation des panneaux et de l'hydrogénérateur a été faite sur la barque « Samarcande ».

Le projet se poursuit avec l'étude d'une plateforme de rechargement en mer.

#### Fait marquant / crise Covid19

Ralentissement dans le projet de recherche.

#### Axes de progrès / perspectives

- > Continuer à tester les installations sur la Samarcande.
- > Poursuivre avec l'étude d'une plateforme de rechargement en mer.



Rapport Développement Durable 2020









PRÉSERVER ET RESTAURER
LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT
À LES EXPLOITER DE FAÇON
DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS,
LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION,
ENRAYER ET INVERSEMENT LE PROCESSUS
DE DÉGRADATION DES SOLS ET
METTRE FIN À L'APPAUVRISSEMENT
DE LA BIODIVERSITÉ

Stratégie Engagement n°8 – Schéma départemental des espaces naturels	Public visé Tous publics et visiteurs
Partenaires 11 organismes gestionnaires de sites (PNR, FRNC, ONF, SM Canigo, CEN, GOR, Rivage)	Intervention CD66 / Budget Gestion du patrimoine départemental Gestion des ressources humaines Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, animation, aide aux tiers

Ce réseau technique, créé en 2016 et animé par le Département, regroupe 11 gestionnaires représentant plus de 40 sites naturels. Il s'est donné comme objectifs de :

- Fédérer les gestionnaires d'espaces naturels pour partager les connaissances et des valeurs communes, développer les compétences, échanger et mettre en commun les savoirs-faire et les pratiques,
- Valoriser l'ensemble des espaces naturels auprès du grand public pour simplifier l'accès à l'information et développer la coordination d'événements et d'animations nature,
- Améliorer la prise en compte de la biodiversité par les collectivités et les professionnels, en sensibilisant à la préservation des espaces naturels pour susciter un changement de point de vue.

La valorisation s'est concrétisée à travers des outils de communication et d'éducation à l'environnement : Agenda nature, Trésors Naturels, Fête de la Nature

#### Fait marquant / crise Covid19

Retard dans la mise en œuvre de l'Agenda nature 2020

Tableau de suivi du réseau

	Résultats							
Indicateur	2020	2019	2018	2017	2016			
Outils publiés	Agenda nature Fête de la nature	Trésors naturels Fête de la nature	Agenda nature Fête de la nature	Fête de la nature	guide des manifs sportives			

#### Axes de progrès / perspectives

 Développer le volet prise en compte de la biodiversité en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB).

En savoir plus : www.espacesnaturels66.fr



ger durablement notre cadre de vie











#### Stratégie

Engagement n°24 – Schéma départemental des espaces

Public visé Associations, communes et EPCI, syndicats de bassins versants, grand public

### **Partenaires**

Organismes gestionnaires de sites, collectivités, services de l'État, Région

Chambre d'Agriculture, CEN Occitanie (Conservatoire des Espaces Naturels), GOR (Groupe ornithologique du Roussillon), Fédération des réserves naturelles catalanes, le Conservatoire des Espaces Naturels, SM Canigo Grand Site, Agence de l'Eau

#### Intervention CD66 / Budget

Gestion du patrimoine départemental Accompagnement technique – aide financière Animation / communication / sensibilisation Aides aux tiers:

- Subvention de fonctionnement : 260 000€ - Subvention d'investissement : 290 000€

#### Démarches de préservation et de valorisation de la biodiversité

Le Département accompagne des structures qui souhaitent engager des démarches de préservation et de valorisation de la biodiversité, aussi bien pour des opérations sur les espaces naturels protégés que pour des espèces emblématiques. L'accompagnement technique et financier porte sur :

- la connaissance de la biodiversité avec l'observatoire de la biodiversité agricole animé par la Chambre d'Agriculture,
- la stratégie foncière avec l'outil zones de préemption ENS (Espaces naturels Sensibles) et l'animation foncière avec le CEN Occitanie,
- la gestion de milieux naturels (inventaire, travaux de préservation, entretien...) portés par la fédération des réserves naturelles catalanes, le conservatoire des espaces naturels, le GOR...
- l'aménagement et la restauration de milieux dégradés, comme par exemple le site de la Pinosa porté par le SM Canigo Grand Site,
- la valorisation par la sensibilisation de la biodiversité assurée par les associations d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD).

#### Appel à projets « Intégrer la nature en ville »

Dans un contexte où chaque jour des milliers d'espèces végétales et animales disparaissent, la protection de la biodiversité constitue un enjeu de société majeur. De nombreux acteurs ont compris l'importance de prendre en compte la biodiversité, dans leurs politiques. Ce patrimoine naturel mérite en effet d'être conservé, protégé et développé, pour le bénéfice de tous. Mieux respectée et protégée, la nature doit reprendre ses droits dans les espaces publics pour tendre vers un environnement préservé et maintenir une qualité de vie pour tous. Le croisement des enjeux d'urbanisme et de préservation de la biodiversité devient ainsi indispensable pour construire les espaces urbains de demain. L'appel à projet porte une triple ambition:

- · lutter contre les effets du changement climatique,
- · restaurer la biodiversité en espace urbain,
- créer à travers des aménagements de qualité, des lieux propices aux liens sociaux.

Le Département accompagne les collectivités qui désirent réintroduire la nature en ville et village, par la mise en place d'opérations d'aménagement destinées à renaturer le milieu urbain.

Bénéficiaires : communes de moins de 15 000 habitants et communautés de communes.

Appel à projet financé à hauteur de 12 000€/ maximum par projet, soit 70 % du montant total.





		Résultats				
Obje	ctifs d'ici 2023 / 2030	2020	2019			
Réalisation	Ex: 100 collectivités soutenues	10 collectivités soutenues	10 collectivités soutenues			
Impact	20 ha végétalisés	4 ha de surface végétalisée	2 ha de surface végétalisée			

#### Axes de progrès / perspectives

> Développer les appels à projet ciblant des enjeux prioritaires : pollution lumineuse...

En savoir plus : www.espacesnaturels66.fr

#### Stratégie

Schéma Départemental des Espaces Naturels. Engagement 8 - Donner la priorité à un tourisme authentique et responsable.

#### **Partenaires**

Région Occitanie, PNR Pyrénées Catalanes, OGM Gestion du patrimoine départemental (Observatoire des galliformes de montagnes), réseau Éducation à l'Environnement et au Développement casseur d'os (Gypaète), Fédération départementale de la Durable Chasse, Fédération départementale pour la Pêche et la Gestion de la Réserve : 185 485 €/an (coûts de personnel protection des milieux aquatiques, CIEM les Isards, inclus), financé à 50 % par la Région Occitanie. association NATAPH, GCLR (chauves-souris), association des AFP-GP, ONCFS...

#### Public visé

Visiteurs de la Réserve (randonneurs, chasseurs, pêcheurs... le site est ouvert et accessible à tous, toute l'année), scolaires, public porteur de handicap, éleveurs...

#### Intervention CD66 / Budget

Le Département, propriétaire de la Réserve de Nyer, s'investit depuis 2000 dans la protection et la gestion de ce territoire de 2 200 ha de montagne, classé Réserve Naturelle Régionale depuis 2007. Cette gestion comprend :

- des suivis scientifiques, notamment de l'une des plus importantes colonies de Petit rhinolophe (chauvessouris) de la région, de gîtes à chiroptères à enjeux nationaux, des rapaces et galliformes ;
- l'animation du site Natura 2000 « Chiroptères des Pyrénées-Orientales » ;
- la participation au dispositif « SOS chauves-souris » et la mise à disposition de nichoirs à chauves-souris pour des particuliers et des collectivités ;
- la surveillance et l'encadrement des activités anthropiques : activités pastorales, chasse (dont participation aux comptages des ongulés), pêche, manifestations sportives ;
- l'entretien des sentiers et du petit patrimoine bâti ;
- l'accueil du public et la sensibilisation à l'environnement à la Maison de la réserve (exposition labellisée « Tourisme & Handicap » depuis 2008) et lors des animations estivales grand public, scolaires et spécifiques aux personnes en situation de handicap.

La fréquentation de la Réserve, d'accès difficile du fait de son relief, reste faible puisqu'elle est estimée à 5 000 visiteurs/an, dont presque 1 000 ont été sensibilisé à l'environnement lors de leur passage à la Maison de la réserve en été (exposition « Un monde renversant » ou participation à l'une des animations du site).

#### Actions ciblées sur les chauves souris

30 SOS chauves-souris traités et 7 nichoirs à chauves-souris distribués.

342 Petits rhinolophes à Nyer, 1 566 chauves-souris à Ille sur Têt, 314 Murins à oreilles échancrées comptabilisées.

Tableau de suivi des actions de sensibilisations

	Résultats							
Indicateurs	2020	2019	2018	2017	2016	2015		
Nombre d'élèves sensibilisés		344	304	305	203	279		
Impact		13 %	0 %	50 %	-37 %			

#### Fait marquant / crise Covid19

Impossibilité de réaliser les sorties naturalistes de terrain et les sorties « police de l'environnement » au printemps 2020. Annulation des animations à destination des scolaires et des publics porteurs de handicap de mars à juillet 2020, ainsi que des entrance games estivaux. Limitation du nombre de participants aux animations et de visiteurs de l'exposition de la Maison de la réserve. Baisse de la fréquentation durant l'été (550 personnes accueillies).

#### Axes de progrès / perspectives

> Améliorer la gestion des estives, en respect de la réglementation de la réserve, dans l'objectif de la nécessaire et complexe préservation de la biodiversité.

En savoir plus: https://www.ledepartement66.fr/dossier/la-reserve-naturelle-regionale-de-nyer/

















Schéma Départemental des Espaces Naturels. Engagement 8 - Donner la priorité à un tourisme authentique et responsable.

#### Public visé

Tous publics (le site est ouvert et accessible à tous, dont les PMR, 362 jours/an), scolaires, scientifiques, public en insertion et/ou bénéficiant d'un suivi spécialisé par les agents des Maisons Sociales du Département.

#### **Partenaires**

Conservatoire du littoral (financeur), Région (financeur), CC Albères Côte Vermeille Illibéris, commune de Port- l'Environnement et au Développement Durable Vendres, Éducation Nationale, GOR, CEN LR, Parc naturel Fonctionnement du site : 300 000 €/an marin du Golf du Lion, DREAL, DDTM...

#### Intervention CD66 / Budget

Gestion du patrimoine départemental, Éducation à Investissement entre 50 000 et 200 000 €/an. Recettes de la régie (boutique et buvette) : 80 000 €/an.

#### Gestion écologique du site

Le site classé de l'Anse de Paulilles a abrité une usine de dynamite Nobel, qui a fonctionné de 1870 à 1984. Site classé en 1978 et élargi en 1980, il a été acheté par le Conservatoire du littoral en 1998, avec le soutien financier du Département. Ce dernier en est le maître d'ouvrage délégué et le gestionnaire depuis 2004. Après de lourds travaux de ré-aménagement menés sur 17 des 32 ha du site, il a ouvert ses portes au public le 28 juin 2008. L'entretien des espaces verts se fait en majorité par les services d'une entreprise d'insertion professionnelle qui y réalise 3 528 heures d'insertion/an.

#### Accueil du public et sensibilisation

Le site accueille chaque année plus de 250 000 visiteurs, dont 131 400 en juillet et août 2020 (contre 120 000 les années passées). L'offre d'animations pédagogiques s'enrichit chaque année sur l'histoire du site, l'environnement, le patrimoine maritime et le changement climatique :

2010 : journées pédagogiques (primaires , collèges),

2012 : animations orales de 30 min (maternelles à lycées),

2014 : jeux de pistes et de découvertes (primaires, collèges),

2019 : jeu sur le changement climatique (collèges).

Educated 1	Résultats					
Indicateurs	2019-2020	2018-2019	2017-2018			
Note de classes acquellles	85	246	216			
Nore d'élèves sensibilisés	4366	6125	5433			

#### Suivis scientifiques

Des inventaires et des suivis faunistiques et floristiques sont régulièrement réalisés pour enrichir les données nationales de contrôle, d'analyse et de préservation de la biodiversité. Avec une quinzaine d'espèces végétales et plusieurs espèces animales d'intérêt patrimonial (reptiles, hirondelles rousselines, papillons diurnes...), le site de Paulilles présente un intérêt écologique régional à national pour certaines espèces.

2020 : 4 suivis flore (galium minutulum, flore quadrat cap Oulestrell, suivi phytosociologique du cap Oulestrell et suivi sanitaire du parc arboré), 4 suivis faune (papillons diurnes, hirondelles rousselines, lézard ocellé et faune nocturne).

#### Fait marquant / crise Covid19

Le site a accueilli 4 classes (100 élèves) début mars seulement. L'ensemble des autres sorties pédagogiques prévues jusqu'à début juillet ont été annulées, soit 100 classes (2 350 élèves). Les réservations de l'année scolaire 2020-2021 sont encore impactées par la crise sanitaire.

Les suivis naturalistes ont également été fortement impactés au moment optimum (avril-mai). Le comportement de la faune a été modifié du fait de l'absence de visiteurs pendant 2 mois.

#### Axes de progrès / perspectives

- > En lien avec le plan de gestion du site, l'objectif est de maintenir le niveau de la surveillance du site, des suivis scientifiques, des animations pédagogiques et de l'accueil du public.
- > Objectif de développer l'offre d'animations scolaires à l'attention des écoles maternels et lycéens, moins représentés dans les tranches d'âge actuelles.
- Reprendre la rampe PMR de la Maison de site, ce qui permettra d'étendre au handicap moteur le label « Tourisme & Handicap », obtenu sur le site pour l'accueil des déficients auditifs et mentaux fin 2013.

En savoir plus: <a href="https://www.ledepartement66.fr/dossier/le-site-classe-de-lanse-de-paulilles/">https://www.ledepartement66.fr/dossier/le-site-classe-de-lanse-de-paulilles/</a> http://www.jeune66.fr/1623-deplacements.htm

http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/le-pna-du-lezard-ocelle-a21681.html







Schéma Départemental des Espaces Naturels. Engagement 8 - Donner la priorité à un tourisme authentique et responsable.

#### Public visé

Tous publics (notamment un public familial et espagnol), scolaires, socioprofessionnels (gérants de refuges/hôtelsrestaurants, accompagnateurs moyenne montagne...)

#### **Partenaires**

Pyrénées-Cerdagne et Pyrénées Catalanes, communes l'Environnement et au Développement Durable des Angles, de la Llagonne, Fédération de Pêche, SHEM Coût de fonctionnement : 500 000 €/an (barrage), socioprofessionnels, DREAL, DDTM, ONF, Coûts d'investissement : 50 000 à 100 000 €/an ONCFS, CRS montagne...

#### Intervention CD66 / Budget

Région (transports), PNR Pyrénées Catalanes, CC Gestion du patrimoine départemental, Éducation à Recettes de régie : 310 000 €/an (transport et boutique)

Le site du Lac des Bouillouses est classé depuis le 24 juin 1976 au titre de l'ensemble paysager remarquable qu'il

représente et de son patrimoine naturel. Afin de le préserver des méfaits de la sur-fréquentation anarchique, le Département des Pyrénées-Orientales s'applique à réguler sa fréquentation estivale depuis l'été 2000.

#### Accès par la navette de mi-juin à mi-septembre, par télésiège ou en randonnée

De mi-juin à mi-septembre (2 derniers week-ends de juin, 7j/7 en juillet-août et 2 premiers week-ends de sept), un système de navettes est mis en place pour réduire le nombre de véhicules empruntant la RD 60, qui permet d'accéder au cœur du site classé, à 2000 m d'altitude. L'accès au site est également possible par un télésiège de Font-Romeu et tout un réseau de sentiers pédestres. Ce dispositif répond à deux enjeux environnementaux majeurs : la préservation des pelouses d'altitude et du paysage (plus de stationnement anarchique de milliers de voitures) et la réduction de la pollution atmosphérique. Ces mesures ont pour effets :

- Réduction de 1000 à 100 véhicules/jour stationnent aux alentours du barrage en été,
- Émissions de CO2 divisées par 2,
- Site renaturé et préservé,
- Fréquentation du site stablilisé en été, avec 110 000 visiteurs/an en juillet et août, et en augmentation en avant et en arrière saison, avec 90 000 visiteurs/an en mai, juin, septembre et octobre,
- Sécurisation de la circulation sur la RD 60.

Tableau de suivi de la fréquentation sur les jours avec navettes

			-							
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Fréquentation Navette	55835	56597	60818	63596	60346	61437	68574	68635	64711	66549
Fréquentation Télésiège	19887	19705	23374	19267	17426	20256	22453	20701	19589	23000
Fréquentation Voiture	19760	19149	20672	22000	25000	24000	27000	26000	24500	24500
FREQUENTATION TOTALE	95482	95451	104864	104863	102772	105693	118027	115336	108800	114049

#### Développement d'une offre de tourisme durable

Le Département travaille avec le PNR sur l'amélioration de la connaissance et la préservation des zones humides du site, exceptionnelles par leur étendue et leur bon état écologique.

- Accueil et sensibilisation des visiteurs au respect de l'environnement, entretien de 60 km de sentiers balisés...
- Randonnée-découverte accompagnée et gratuite en juillet et août : 400 visiteurs/an,
- 2 journées d'initiation à la pêche organisée chaque été avec la Fédération de pêche : 130 participants/an

#### Fait marquant / crise Covid19

Les animations pédagogiques ont dû être en grande partie annulées.

Les deux journées d'initiation à la pêche n'ont pas pu être organisées cet été par la Fédération de pêche.

#### Axes de progrès / perspectives

- > Prolonger/amplifier les actions pour limiter l'érosion des sentiers et la dégradation des zones humides (balisage, sécurisation et restauration du sentier du Carlit en cours);
- Limiter les places à feux sauvages ;
- Rechercher des solutions pour endiguer la fréquentation des camping-cars, interdit dans les sites classés ;
- Poursuivre la réflexion est en cours sur la mise en place d'une structure de gouvernance et de gestion, en collaboration avec le PNR, des sites classés des Bouillouses et du Lanoux.

En savoir plus: https://www.ledepartement66.fr/dossier/le-lac-des-bouillouses/















Schéma Départemental des Espaces Naturels. Engagement 8 - Donner la priorité à un tourisme authentique et responsable.

#### Public visé Tous publics, scolaires, socioprofessionnels (associations,

restaurateurs du site).

#### **Partenaires**

hydraulique des retenues), SDIS, Fédération l'Environnement et au Développement Durable départementale pour la Pêche et la protection des Fonctionnement : 300 000 €/an (hors coûts de personnel) milieux aquatiques, GOR, clubs nautiques, services de Investissement : entre 100 000 et 300 000 €/an. l'État (dont gendarmerie)...

#### Intervention CD66 / Budget

Commune de Villeneuve-de-la-Raho, BRL (exploitant | Gestion du patrimoine départemental, Éducation à Recettes (redevances des restaurants) de 80 000 €/an.

Le Département, propriétaire et gestionnaire du site du Lac de la Raho, a consenti depuis 2000 d'importants investissements pour aménager les 50 ha d'espaces verts du site afin d'améliorer l'accueil des usagers, particulièrement nombreux à fréquenter ce poumon vert de l'agglomération de Perpignan. Les objectifs sont de :

- permettre d'accéder librement et gratuitement ou à moindre coût à de nombreuses activités de plein air (promenade, jogging, VTT, fitness, pêche, pétanque, pique-nique, baignade en été, loisirs nautiques...): entre 1 et 1,2 million de visiteurs/an, dont 300 000 à 350 000 en juillet et août.
- gérer la mixité sociale et celle des usagers de manière apaisée,
- accueillir une trentaine de manifestations chaque année organisées par des associations notamment,
- installer quelques activités économiques en saison estivale (restaurants de plage),
- gérer le site selon les principes du développement durable, même si celui-ci est totalement artificiel (retenues à vocation hydraulique), et d'y favoriser la biodiversité, notamment dans la réserve écologique.

#### Actions de gestion responsable mises en œuvre sur le site :

- véhicule et vélo électriques,
- gestion et entretien différenciée des espaces verts par une entreprise d'insertion professionnelle (5 292 heures d'insertion/an),
- label Zéro Phyto depuis le 30 mars 2018,
- gestion de la réserve écologique reconnue à l'échelle européenne pour sa richesse ornithologique (plus de 100 espèces d'oiseaux répertoriées) et visitée chaque année par de nombreux scolaires (20 à 30 classes/an),
- une pépinière d'arbres adultes a été créée sur le site : les arbres du site, plantés trop proches et ne pouvant pas se développer, sont déracinés en motte et transplantés dans des conteneurs pour être ensuite replantés sur les abords des routes départementales ;
- 2019 : introduction de 47 Emydes lépreuses dans la réserve écologique, celle-ci constituant une zone humide idéale pour l'acclimatation et la sauvegarde de cette espèce de tortue protégée ;
- De nouveaux aménagements et améliorations sont apportés chaque année : plantations, chemins et parkings, accessibilité aux PMR, équipements sportifs et ludiques, etc.

#### Fait marquant / crise Covid19

L'ensemble des manifestations envisagées sur le site ont dû être annulées de mars à septembre 2020. Les visites pédagogiques scolaires de la réserve écologique ont dû être reportées.

La période de confinement a empêché d'intervenir sur le développement de la jussie (plante envahissante) dans la retenue écologique et celle-ci a atteint un niveau de prolifération inquiétant.

#### Axes de progrès / perspectives

Continuer à entretenir le site selon les principes du Développement Durable, dont :

- proposer aux usagers le tri sélectif des déchets,
- améliorer et développer l'accessibilité aux PMR.

En savoir plus: https://www.ledepartement66.fr/dossier/le-site-du-lac-de-la-raho/





Stratégie Schéma Départemental des Espaces Naturels. Engagement 8 - Donner la priorité à un tourisme authentique et responsable.	Public visé Visiteurs (pêcheurs, randonneurs, VTTistes le site est ouvert et accessible à tous, toute l'année), scolaires.
CC Agly-Fenouillèdes, Fédération départementale pour la	Fonctionnement : 15 000 €/an (hors coûts de personnel)

#### Valorisation touristique du plan d'eau

Le Lac de l'Agly, d'une longueur de 7 km, créé par le Département pour écrêter les crues et soutenir les étiages, est devenu un site naturel aménagé pour accueillir le public et développer la pratique des activités et sports de pleine nature. Avec 40 000 visiteurs/an, c'est l'un des piliers majeurs du développement touristique des Fenouillèdes. Les aménagements réalisés sur ce site depuis 2006 ont permis d'en augmenter la fréquentation touristique :

- 2015 : Installation panneaux explicatifs barrage
- 2016 : Reprise des places à feu d'une aire de pique-nique
- 2017 : Améliorations sentiers et signalétique
- 2018-2019 : Fouilles archéologiques pour le projet
- 2019 : Sécurisation du sentier du Tour du lac, aménagement d'une nouvelle rampe de mise à l'eau pour la pêche et amélioration d'une rampe existante
- 2020 : Installation d'un chalet accueil scolaire Ansignan

La création d'un Pôle nautique et de pleine nature Agly-Fenouillèdes, à l'étude, a été voté avec une enveloppe financière de 4 M€ TTC.

#### Accueil du public et sensibilisation

Le Département développe des activités de découverte de l'environnement et du patrimoine historique du site, pour tous les types de public. Des manifestations sont ainsi organisées sur le site : la Fête de la nature, le Raid des collèges, des manifestations de pêche et une première édition des Journées européennes du patrimoine en 2020.

24 km de sentiers thématiques sont entretenus par des structures d'insertion :

- 3 sentiers de randonnée thématiques : le Tour du lac, le sentier des Oiseaux et le sentier des Dolmens,
- 3 rampes de mise à l'eau aménagées pour les bateaux de pêche,
- 2 aires de pique-nique.

Tableau de suivi des visiteurs des sentiers

Tablead de Salvi des Visitedis des Sentiers							
Indicateur		Résultats					
indicateur	2020	2019	2018	2017	2016	2015	
Nbre de visiteurs sur les 3 sentiers thématiques (estimations)	7 500	6 600				5 650	

#### Fait marquant / crise Covid19

L'entretien et les aménagements du site ont été retardés.

Le Raid des collèges, manifestation sportive qui regroupe habituellement 200 collégiens, a été annulé.

#### Axes de progrès / perspectives

- > Développer les animations, scolaires notamment.
- Réaliser une étude faune-flore pour enrichir la signalétique du sentier du Tour du lac et disposer d'un nouvel outil pédagogique sur la biodiversité.
- > Poursuivre la travail engagé pour la création du pôle nautique et d'activités de pleine nature.

En savoir plus: https://www.ledepartement66.fr/dossier/le-site-du-plan-deau-de-lagly/

















Partenaires

CC Agly-Fenouillèdes, Fédération départementale pour la l'Environnement et au Développement Durable Pêche et la protection des milieux aquatiques, Fonctionnement : 15 000 €/an (hors coûts de personnel) associations Tram'66, Label Bleu, GOR, services de l'État... Investissement : entre 5 000 et 30 000 €/an.

#### Intervention CD66 / Budget

Communes de Caramany, d'Ansignan, Trilla et Cassagnes, Gestion du patrimoine départemental, Éducation à

#### Valorisation touristique du plan d'eau

Le Lac de l'Agly, d'une longueur de 7 km, créé par le Département pour écrêter les crues et soutenir les étiages, est devenu un site naturel aménagé pour accueillir le public et développer la pratique des activités et sports de pleine nature. Avec 40 000 visiteurs/an, c'est l'un des piliers majeurs du développement touristique des Fenouillèdes. Les aménagements réalisés sur ce site depuis 2006 ont permis d'en augmenter la fréquentation touristique :

- 2015: Installation panneaux explicatifs barrage
- 2016 : Reprise des places à feu d'une aire de pique-nique
- 2017 : Améliorations sentiers et signalétique
- 2018-2019 : Fouilles archéologiques pour le projet
- 2019 : Sécurisation du sentier du Tour du lac, aménagement d'une nouvelle rampe de mise à l'eau pour la pêche et amélioration d'une rampe existante
- 2020: Installation d'un chalet accueil scolaire Ansignan

La création d'un Pôle nautique et de pleine nature Agly-Fenouillèdes, à l'étude, a été voté avec une enveloppe financière de 4 M€ TTC.

#### Accueil du public et sensibilisation

Le Département développe des activités de découverte de l'environnement et du patrimoine historique du site, pour tous les types de public. Des manifestations sont ainsi organisées sur le site : la Fête de la nature, le Raid des collèges, des manifestations de pêche et une première édition des Journées européennes du patrimoine en 2020.

24 km de sentiers thématiques sont entretenus par des structures d'insertion :

- 3 sentiers de randonnée thématiques : le Tour du lac, le sentier des Oiseaux et le sentier des Dolmens,
- 3 rampes de mise à l'eau aménagées pour les bateaux de pêche,
- 2 aires de pique-nique.

Tableau de suivi des visiteurs des sentiers

Indicateur		Résultats					
		2019	2018	2017	2016	2015	
Nbre de visiteurs sur les 3 sentiers thématiques (estimations)	7 500	6 600				5 650	

#### Fait marquant / crise Covid19

L'entretien et les aménagements du site ont été retardés.

Le Raid des collèges, manifestation sportive qui regroupe habituellement 200 collégiens, a été annulé.

#### Axes de progrès / perspectives

- > Développer les animations, scolaires notamment.
- > Réaliser une étude faune-flore pour enrichir la signalétique du sentier du Tour du lac et disposer d'un nouvel outil pédagogique sur la biodiversité.
- > Poursuivre la travail engagé pour la création du pôle nautique et d'activités de pleine nature.

En savoir plus: https://www.ledepartement66.fr/dossier/le-site-du-plan-deau-de-lagly/







PROMOUVOIR L'AVENEMENT **DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET OUVERTES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À** LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, À TOUS NIVEAUX, DES **INSTRUCTIONS EFFICACES. RESPONSABLES ET OUVERTES** 







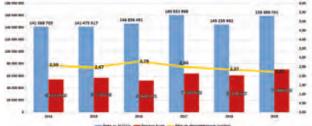
Stratégie	Public visé
Stratégie financière	Tout public
Partenaires Banques	Intervention CD66 / Budget Gestion du budget et de la fiscalité

La dette et le patrimoine, deux éléments fondamentaux de la stratégie financière, participent de l'action durable en matière financière. Depuis 2008 l'encours de la dette a été stabilisé à un niveau soutenable, matérialisé par des bons ratios de solvabilité. Le Département a utilisé le levier de l'endettement avec mesure tout en préservant d'importantes marges de manœuvre grâce à l'optimisation de son épargne brute. En 2019, le coût des annuités de la dette est de 16,2 M€, soit 3% des dépenses réelles de fonctionnement (DRF).

#### Stock de dette :

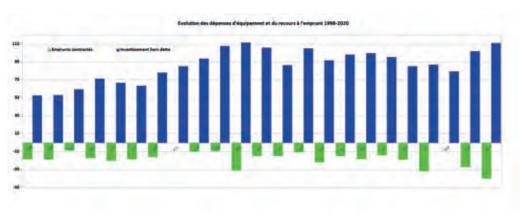
- 199 M€ au 31 décembre 1998,
- 159,4 M€ au 31 décembre 2019,
- soit une réduction de près de 39 M€.

Epargne brute : 60,2M€ en moyenne sur la période 2014-2019, représentant un taux d'épargne brute (épargne brute/RRF) de 10,4 %.



La dette départementale ramenée au nombre d'habitants s'élève à 336 € en 2019 contre 561 € en moyenne pour les Départements appartenant à la même strate démographique (source : DGCL). De même, la capacité de désendettement (ratio qui mesure le nombre d'années nécessaires au désendettement en fonction des marges d'autofinancement) très largement améliorée par l'action de la collectivité, se situe à 2,25 années en 2019. Ces ratios doivent être comparés avec l'intensité de l'investissement réalisé en 2019 qui représente 272€/habitant contre 222€/habitant en moyenne nationale.

Le Département a produit un effort d'investissement cumulé de l'ordre de 563 M€ sur la période 2015/2020. Cette stratégie permet aujourd'hui d'intensifier cet effort d'investissement, concrétisé par le PPI 2019/2023, pour un montant de 500 M€.



#### Fait marquant / crise Covid19

L'épidémie de COVID 19 a produit des effets directs sur l'action visée.

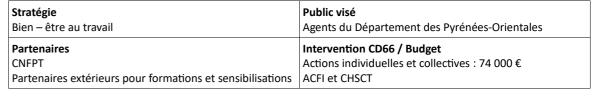
D'abord, la crise sanitaire a perturbé les trajectoires attendues en accentuant l'effet de ciseau avec l'augmentation de dépenses de fonctionnement (masques, équipement de protection individuelle, prestation de nettoyage, aides individuelles, subventions...) et la diminution de recettes qui subissent le contrecoup de la chute de l'activité économique (droits de mutation à titre onéreux, TICPE, produits d'activité...).

#### Axes de progrès / perspectives

- L'exercice 2020 porte la montée en puissance de l'exécution du PPI et l'intensification de l'effort d'investissement conformément aux décisions prises par l'Assemblée départementale le 22 juillet 2019.
- > Dans le même temps, la crise sanitaire liée au COVID pèse fortement sur les finances avec la dégradation des niveaux d'épargne. L'enjeu des prochains exercices sera, sur la base d'une analyse ajustée et partagée, la

détermination de nouveaux objectifs financiers (capacité d'investissement, capacité de financement, capacité de désendettement) tout en poursuivant une politique ambitieuse de développement.

En savoir plus : https://www.ledepartement66.fr/tag/budget/



Le rôle principal de la Direction Prévention est de conseiller l'autorité territoriale, les agents et leurs représentants et ce, afin de préserver la bonne santé des agents du Département.

#### **Actions individuelles**

- · visites médicales d'aptitude ou de suivi,
- · études et aménagements de poste personnalisés,
- entretiens infirmiers, des entretiens individuels et des bilans de compétences.

#### **Actions collectives**

visites de chantiers ou de sites, des médiations, des formations ou sensibilisations en prévention.

Chaque service de la Direction travaille en transversalité afin que tous les acteurs de l'institution puissent contribuer au maintien en bonne santé des agents au travail et à la politique de prévention de la collectivité.

Tableau de suivi du nombre de visites médicales et d'entretiens effectués par les acteurs de la DPSBET.

	Résultats						
Activités	2020	2019	2018	2017	2016	2015	
Visites médicales	En cours	1159	1395	1419	1837	1729	
Entretiens psy ou bilans de positionnement	En cours	483	311	278	286	251	
Entretiens sociaux	En cours	378	316	379	339	-	

#### Fait marquant / crise Covid19

La crise liée au COVID 19 a fait émerger de nouvelles missions directement liées à la gestion de cette dernière (recensement de populations à risques, suivi épidémiologique des pathologies, veille sanitaire). D'autres ont été renforcées (visites de sites, informations et sensibilisations aux agents en hygiène et sécurité, conseil à l'autorité territoriale/agents). En revanche, certaines missions ont dû être reportées en partie (visites médicales, entretiens psychologiques, entretiens sociaux).

#### Axes de progrès / perspectives

➤ La DPSBET souhaite reprendre sa marche en avant suite à l'épisode du COVID 19 et continuer à proposer des visites médicales, des entretiens, des bilans de positionnement, des études de poste, des formations/sensibilisations et à prodiguer des conseils à l'autorité territoriale et aux agents à travers des informations et des visites de sites.

Rapport Développement Durable 2020





## 16.3. Améliorer les conditions de travail du personnel d'entretien des collèges





Stratégie	Public visé
Bien – être au travail	Personnel ATEE des collèges
Partenaires Collèges	Intervention CD66 / Budget Gestion des ressources humaines Achat de matériel : 65 000 € Achat d'équipements de bionettoyage vapeur : 76 950 € pour 19 collèges équipés.

#### Amélioration des conditions de travail

Chaque année sur demande des établissements, l'équipement des collèges en machines de nettoyage des sols à destination des personnels ATEE se poursuit.

Cette action, en diminuant la pénibilité du travail, participe à l'amélioration de leurs conditions de travail, de leur santé et permet de prévenir des risques de pathologies professionnelles (Troubles Musculo-Squelettiques notamment).

En effet, la mécanisation d'un certain nombre de tâches d'entretien permet de limiter la répétition des efforts, les mauvaises postures et les effets de la contrainte physique sur la santé, en particulier pour le personnel disposant de restrictions médicales.

Par ailleurs, l'utilisation de ces machines permet un nettoyage des surfaces plus efficace et plus respectueux de l'environnement (moins de consommation d'eau et de détergents).

Machines livrées en 2020 : 10 auto-laveuses et 1 tracteur pour déneigement et tonte.

#### Équipements de bionettoyage vapeur

Le bionettoyage vapeur est un procédé 100% naturel. Il n'utilise aucun produit chimique et ne génère aucun rejet polluant. De plus, la production de vapeur sèche ne nécessite que très peu d'eau en comparaison du nettoyage avec chimie

L'ensemble des restaurants scolaires sont dotés d'un appareil de bionettoyage vapeur type «Sanivap SP 400» pour l'entretien des services de restauration.

Cet équipement permet le nettoyage et la désinfection des surfaces et des matériels avec efficacité au niveau bactéricide, mycobactéricide, levuricide, fongicide et virucide.

Ce matériel de nettoyage génère d'importantes économies et contribue ainsi aux objectifs de développement durable.

Tableau de suivi des investissements dédiés aux collèges

Indicateurs	2020	2019	2018	2017
Coût total de fourniture de matériel d'entretien mécanisé	65 000 €	79 000 €	30 000 €	30 000 €
Nb de collèges équipés / Investissement moyen (€)		13 collèges soit 6 075 €/collège		7 collèges soit 3 750 €/collège

Indicateurs	2018/2019	2017/2018	2016/2017	2015/2016
Nbre d'appareils de bionettoyage vapeur achetés	6	5	4	4
Investissement	24 300 €	20 250 €	16 200 €	16 200 €

#### Axes de progrès / perspectives

Augmenter la part de tâches mécanisées dans les activités quotidiennes des ATEE, harmonisation des investissements par collège, amélioration achat, maintenance, harmonisation des pratiques dans les EPLE, formation des ATEE et poursuite du déploiement.

Stratégie	Public visé
Plan de formation 2019-2021	Tous les agents
Partenaires Formateurs internes, CNFPT et organismes de formation.	Intervention CD66 / Budget Gestion des ressources humaines Cotisations CNFPT pour 2019 : 554 981 € Budget formation 2019 : 575 000 € (hors déplacement)

#### Formation dans tous les domaines, une démarche de progrès

La mise en œuvre du Plan de formation 2019-2021, permet le développement des compétences des agents nécessaires à l'évolution des services. Les axes suivants ont été pris en compte dans cette perspective :

- les politiques publiques qui influent sur l'organisation de la structure dont le développement durable;
- l'accroissement et la fluctuation des demandes dans un contexte de limitation des moyens financiers imposant une rationalisation de l'action administrative;
- l'exigence croissante de développement des compétences ;
- les décisions prises en matière de formation dans le cadre du Document Unique recensant l'ensemble des risques professionnels auxquels sont exposés les agents ainsi que les préconisations des Plans de prévention des Risques Psychosociaux et Routiers.

Depuis plusieurs années, l'offre de formations à distance s'est développée et la collectivité met à la disposition des agents deux salles équipées de postes de travail, dédiés à la formation à distance.

Tableau de suivi de la formation des agents

	Résultats						
Indicateurs	<b>2020</b> (au 13/08/20)	2019	2018	2017	2016	2015	
Nbre de jours de formation suivis /an	2 635	7 003	7 066	6 784	6 653	6 817	
Nbre de jours de formation suivis / agent	1,1	3,1	3,1	2,92	2,6	2,7	

#### Formations au Développement durable

Entre le 01/09/2019 et le 31/08/2020, 451 agents ont bénéficié de 582,5 jours de formation qui abordaient plus particulièrement le thème du développement durable dans les domaines tels que : le développement local, la collecte traitement des eaux usées, la production d'eau potable, l'aménagement urbanisme foncier, l'écologie, les espaces verts et paysages, l'environnement, la lutte contre la précarité énergétique. la sécurité des agents et du public, l'hygiène alimentaire en restauration collective...

Près de 87 % de ces formations (392 sur 451) ont été assurées « gratuitement » par les agents du département ou encore par le CNFPT sans coût supplémentaire à la cotisation obligatoire. Les 59 formations suivies à titre payant ont représenté un coût total d'environ 34 000 €.

#### Fait marquant / crise Covid19

Les mesures sanitaires ont entraîné le report ou l'annulation d'un grand nombre de formations (330 actions sur 1593 formations prévues à ce jour en 2020). Certaines ont pu être proposées à distance pendant ou après le confinement mais cela reste à la marge (le bilan exact ne pourra être fait qu'en fin d'année).

#### Axes de progrès / perspectives

- Proposer la formation « management des télétravailleurs » au 133 cadres avant la fin de l'année 2020.
- > Équiper de webcams et de micros, les postes de travail mis à disposition dans les salles de formations.
- > Participer aux réunions de travail du CNFPT sur les outils numériques et la formation à distance.

En savoir plus: Intranet/Espace RH/ma formation/Plan de formation











Stratégie Public visé Stratégie départementale de développement durable Agents territoriaux et élus des collectivités Intervention CD66 / Budget Éducation à l'Environnement et au Développement CNFPT (prise en charge des dépenses de formations) Collectivités des Pyrénées-Orientales (accueil des Durable, accompagnement technique formations) 1 agent du Département pour piloter l'offre

Depuis 2013, en partenariat étroit avec le CNFPT, le Département a développé une offre de formations sur le développement durable, localisées sur le département, ouvertes aux agents et élus des collectivités afin de leur permettre de monter en compétences et aider à la réalisation de projets démonstratifs sur le territoire. Les ambitions de ces formations dédiées au développement durable sont les suivantes :

- · Compléter les outils mis en place par le Département en proposant des temps de formations collectives aux
- Délocaliser l'offre de formation sur différentes communes du département et s'appuyer sur leurs témoignages et retours d'expériences,
- Adapter le contenu des formations pour répondre aux besoins et aux attentes des collectivités des Pyrénées-Orientales.

Depuis 2013, 735 participants dont 99 élus et 636 agents ont été formés au développement durable.

L'offre de formation, depuis 2015, est biannuelle. Le nombre de formation par an dépend de la programmation en début ou en fin d'année. 7 grands domaines ont été proposés dans le catalogue 2019/2020 : Exemplarité des collectivités ; Aménagement durable ; Démocratie en pratique ; Énergie ; Eau ; Biodiversité ; Santé environnement.

Tableau de suivi du catalogue de formations au Développement Durable

			Résultats				
Indicateurs	2020	2019	2018	2017	2016	2015	
Nombre de formations	1 + 6 prévues	8	3	8	6	4	
Nombre de participants	14	134	33	141	80	36	

#### Fait marquant / crise Covid19

3 formations programmées en avril et en juin 2020 en présentiel ont été reportées en octobre et novembre 2020. La période de confinement a été mise à profit pour affiner les besoins futurs en formation pour le catalogue 2021/2022: envoi d'un questionnaire en ligne aux collectivités.

Une réflexion est en cours pour dématérialiser certaines formations (webinaires) pour le prochain catalogue.

#### Axes de progrès / perspectives

- > Proposer des formations répondant aux besoins des nouveaux élus
- > Traiter des thématiques en lien avec la feuille de route nationale des Objectifs de Développement Durable
- Dématérialiser certaines formations (webinaires, ..)
- Rendre plus opérationnel le contenu des formations

En savoir plus: Bibliothèque Développement Durable http://wpx.cd66.fr/bibliothequeDD/

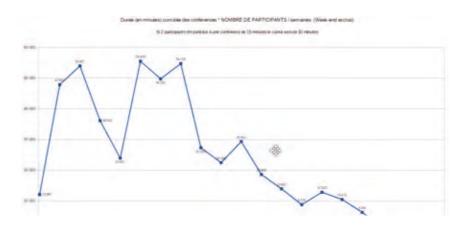


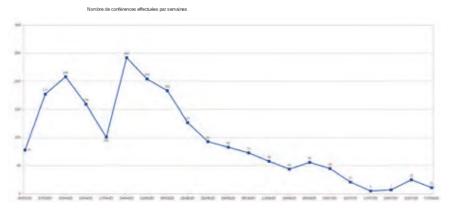
Stratégie	Public visé
Bilan carbone	Agents du Département
Partenaires	Intervention CD66 / Budget Accompagnement technique 280€ HT/mois pour 28 salles.

Le nombre de salles virtuelles (7 au lancement du système) est passé à 28 pour répondre aux besoins durant le confinement.

#### Fait marquant / crise Covid19

Lors du confinement lié au COVID 19, cette action a permis de conserver un lien entre Directions, services et agents et assurer ainsi la continuité des services.





#### Axes de progrès / perspectives

> Migrer vers une nouvelle solution : un nouveau système de téléphonie fixe qui inclura en natif une solution de webconférence sera mis en place en 2021.

#### En savoir plus: http://intranet.cg66.fr/index.php?idtf=722

Page intranet dédiée au système, mettant à disposition des agents les guides utilisateurs de l'organisateur et du participant, des FAQ ...











Stratégie	Public visé
Bilan carbone	Agents du Département
	Études notariales pour l'extranet notaires
	Associations
Partenaires	Intervention CD66 / Budget
Extranet des notaires : chambre des notaires	Accompagnement technique
MEDIMAIL : ARS	Animation / Service au public /Aide aux tiers
Organismes associés	WEB@SE, Extranet des notaires : Développés en interne
	PCH: Ecriture du cahier des charges en interne
	MEDIMAIL: solution mise en place par l'ARS
	PMI : budget prévisionnel du marché : 240 000 € (achat,
	mise en place et 3 ans de maintenance).
	Dernier portail pour les associations : 150 000 €

**Assistance aux directions métier** dans la conduite (ou conduite directe) de projets d'évolutions du Système Informatique incluant de la dématérialisation. Projet en cours en 2020 :

- WEB@SE : gestion de l'ASE : dématérialisation de la signature des bons d'achats et aides financières,
- Extranet des notaires : Dématérialisation des relations avec les notaires du département dans le cadre des successions : Environ 400 échanges par mois avec 70 études notariales,
- Gestion de l'activité PMI: Mise en place d'un logiciel métier: marché en cours pour trouver un prestataire,
- MEDIMAIL: mise en place d'une solution sécurisée d'échanges de données médicales remplaçant la transmission papier ou fax,
- PCH: gestion de la PCH: écriture d'un cahier des charges pour remplacements de l'application existante par une nouvelle solution permettant en particulier de dématérialiser les dossiers.

#### Dématérialisation des relations administratives avec les associations

La maison virtuelle des associations (<u>www.pass66.f</u>) a été lancée officiellement en septembre 2012. Ce site héberge un ensemble de rubriques à destination des associations afin de les aider dans leurs démarches, de les informer, de communiquer, de les inciter à mutualiser. Les associations ont l'obligation de saisir par voie dématérialisée sur les sites dédiés toutes les demandes de subvention.

#### Dématérialisations de la gestion des dossiers de demandes de subvention des tiers

L'application PGAS a été créée pour la gestion des subventions. Ce progiciel a évolué vers une dématérialisation de l'ensemble des pièces et documents et est interfacé avec le logiciel financier. Cela permet une transmission d'informations totalement dématérialisée et une économie de papier considérable tout en réduisant significativement les délais de traitement et en améliorant considérablement la communication interne et externe.

#### Indicateurs

2 052 associations référencées dans le portail Pass66 30 245 utilisateurs du site (25 183 en 2018) 144 414 pages vues

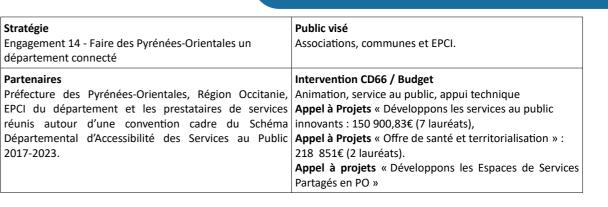
#### Axes de progrès

Augmentation continue de la fréquentation. Utilisation du portail conseillée et bientôt généralisée pour toutes les demandes y compris en dessous de 500 €.

#### Fait marquant / crise Covid19

- WEB@SE: dématérialisation de la signature des bons d'achats et aides financières: action envisagée avant la crise COVID et plus fortement priorisée ensuite. WEB@SE a été très utilisé durant le confinement pour attribuer des aides,
- Extranet des notaires : Action légèrement ralentie durant la crise par manque de disponibilité des études notariales : quelques semaines de retard dans le raccordement des études du département.
- Retard dans l'acquisition du portail destiné aux organismes associés.

En savoir plus: http://www.pass66.fr/





Les objectifs stratégiques de cette action menée dans le cadre du Schéma Départemental d'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) 2017-2023, sont d'aider à l'émergence de nouveaux services au public (santé, usages du numérique, développement de l'itinérance des services publics...). Pour y parvenir, le Département accompagne techniquement et financièrement les collectivités et associations dans la méthodologie, la définition, l'élaboration, l'animation et le suivi de projets. Afin d'assurer la mise en œuvre du SDAASP, un réseau départemental a été créé :

- 2015 : Réseau inter départements pour capitaliser sur des retours d'expériences,
- 2016 : Réseau départemental pour démarrer l'accompagne-ment technique,
- 2017 -2018 : Travail engagé sur le SDAASP et signature de la convention cadre,
- 2019 : 2 appels à projets avec 9 sites retenus pour améliorer l'accessibilité des services au public,
- 2020 : mise en place de groupes de travail (emploi, santé, social) décidée par l'Instance de Dialogue du Schéma Départemental afin d'affiner les projets proposés et lancement de 2 nouveaux appels à projets.

#### Actions retenues en 2019

- Création d'une MSAP itinérante par CDC Agly Fenouillèdes,

- Mise en place d'ateliers numériques intergénérationnels par la Commune de Thuir,

- Acquisition pour réhabilitation d'un Tiers Lieu, espace collaboratif en centre-ville par la commune de Prades,

- Création d'une salle informatique itinérante par la Communauté des Communes Roussillon Conflent,

Communes Roussillon Conflent, - Réhabilitation d'une maison en logement d'urgence et banque alimentaire par la commune de Pézilla la Rivière,

Proxi'bus par l'association La Douce Heure,

Mobil'Sport par le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural,

- Création d'un Centre Communal de Santé par la Commune d'Espira de l'Agly,

- Création d'un Pôle de Santé par la commune de Maury etc.



#### Fait marquant / crise Covid19

La convention cadre du Schéma Départemental a été signée en 2017 et ce jusqu'en 2023.

Seuls les groupes de travail décidés en février 2020 ont été reportés tant pour le COVID 19 que pour respecter la réserve électorale.

#### Axes de progrès / perspectives

- Lancer un travail avec la DSI mêlant les tiers lieux (engagement 13), l'accès aux services et les usages au numérique (engagement 14).
- Lancement, avec la Préfecture des Pyrénées Orientales, de 3 groupes de travail (santé, social, emploi) à mener avec les EPCI et les prestataires de services.
- Relancer, pour une 2éme édition, l'Appel à Projets « Offre de santé et Territorialisation ».

En savoir plus: https://www.ledepartement66.fr/dossier/garantir-un-acces-aux-services-partout-et-pour-tous/









RENFORCER LES MOYENS DE METTRE EN OEUVRE LE PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Stratégie Stratégie départementale de développement durable Engagement 24 – Concevoir un nouveau modèle d'habitat	<b>Public visé</b> Agents territoriaux et élus des collectivités
Partenaires Communes, Intercommunalités , Pays, Parcs Naturels Régionaux, État (Dreal, DDTM66) ; AMF66.	Intervention CD66 / Budget Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, animation, accompagnement technique Aides aux tiers: 222 090 € en investissement

#### Promotion du Développement Durable auprès des collectivités

Afin de favoriser les échanges techniques entre collectivités dans leur démarche d'Agenda 21 et de développement durable, le Département anime un réseau d'échanges depuis 2015. Différents modes de mobilisation sont proposés :

- Chaque année, les « Rencontres du réseau » constituent un temps fort d'échanges sur l'actualité et sur la coconstruction des actions des participants.
- Des visites de sites et retour d'expériences sont organisés : Jardins citoyens (2017), gestion de l'eau (2018), extinction nocturne de l'éclairage (2019), nature en ville (reporté en 2021).
- Des formations actions sont programmées pour dynamiser l'action collective : participation (2017), évaluation (2017 et 2018), mobilisation (2018), mode projet et prospective (reportée en 2021).
- Une Bibliothèque en ligne a permis de publier 455 documents et articles sur 73 pages Internet depuis 2015. Depuis 2015, le réseau a mobilisé 350 participants, dont 105 élus et 245 agents publics.

#### Appels à projets pour financer en investissements les projets exemplaires et innovants

2019 : Appel à projets « Nature en ville » : 92 090 € octroyés à 10 collectivités lauréates. 2020 : Appels à projets « Écoquartiers dans les villes et villages », « Zéro déchets dans la nature », « Plan Local d'Adaptation au Changement Climatique », « Nature en ville (2ème édition) »







#### Fait marquant / crise Covid19

Les actions d'animation ont dû être reportées à l'automne 2020 ou en 2021. Les appels à projet ont été retardés.

La fréquence d'envoi de la lettre DD aux collectivités a été augmentée pendant le confinement afin de garder le lien pendant la période de confinement et inciter les agents à se former en webinaires.

Tableau de suivi du réseau

Indicateur	Obio stife	Résultats						
indicated	Objectifs	2020	2019	2018	2017	2016	2015	Total
Nbre d'animations	3 actions du	1 prévue	2	1	2	1	1	12
Nbre de formations - action	réseau / an			2	2			2
Nbre de participants	60 par an		70	66	105	50	59	350
Nbre de lettre d'info	4 par an	5	4					9
Nbre d'appels à projets (AAP)		3	1					4
Nbre de candidatures aux AAP		7 (partiel)	10					17

#### Axes de progrès / perspectives

Des axes de progrès ont été identifiés par les membres du Réseau lors du bilan de 2019 :

- élargir le Comité Technique en renforçant la présence des EPCI et continuer les groupes de travail spécifiques,
- > continuer à proposer des visites de sites et des journées de rencontres thématiques,
- > mettre à jour le répertoire des référents techniques avec l'appui des collectivités,
- > développer des formations sur site dans les collectivités sur le développement durable.

En savoir plus : Bibliothèque Développement Durable : http://wpx.cd66.fr/bibliothequeDD/





# 17.2. Aide à l'émergence de projets innovants en faveur du développement des démarches de dialogue citoyen





Stratégie Engagement 10 - Faire des jeunes des partenaires privilégiés (mise en place d'une Assemblée des collégiens et d'un Conseil des jeunes) et construire avec eux une application numérique pour les stages, des solutions de logement et un budget participatif destiné aux associations de jeunes.	Public visé La population des Pyrénées-Orientales
Partenaires Prestataire, Directions sectorielles du Département	Intervention CD66 / Budget Animation, service au public, appui technique

Le Département a souhaité rapprocher davantage les citoyens de la décision et les associer à l'élaboration des politiques publiques. En ce sens, il a adopté le 26 novembre 2018, en session extraordinaire à Castelnou, une délibération-cadre afin d'améliorer l'écoute et la prise en compte des avis des citoyens.

#envoietonprojet : 100 000€ en investissement

Dans le cadre de cette forte volonté, le Département s'est fortement engagé dans une démarche de concertation citoyenne intitulée « Imagine les Pyrénées -Orientales » qui a notamment permis d'adopter, lors de l'Assemblée Départementale du 22 juillet 2020, les 30 premiers engagements issus de la démarche ainsi qu'un ambitieux plan d'investissement de 500 millions sur 4 ans pour l'avenir des Pyrénées-Orientales.

Pour poursuivre la démarche engagée, le Département a également initié les actions suivantes :

#### Une plateforme de dialogue citoyen

Au lancement de la démarche de dialogue citoyen « Imagine les PO », le Département a ouvert un espace de concertation en ligne pour expliquer la démarche engagée et recueillir les propositions de projets des habitants. Un forum et une géolocalisation des projets proposés ont également été mis en place et ont permis de recueillir et d'analyser les avis et recommandations des usagers afin d'améliorer le service rendu. Aujourd'hui, la plateforme « Imagine les PO » est en cours d'évolution et va permettre à terme d'initier un véritable débat dans le cadre notamment d'organisation d'ateliers citoyens thématiques présentiels et/ou dématérialisés mais également d'organisation d'appels à projets et de dépôt d'idées, d'enquêtes et de votation en ligne.

#### Concours de projet #envoietonprojet

Un concours de projets, à destination des jeunes entre 16 et 25 ans habitant les Pyrénées-Orientales. Ce concours va permettre aux jeunes des Pyrénées-Orientales de proposer des idées de projets innovants à mettre en œuvre sur le territoire départemental. Après vérification de leur faisabilité par nos services sectoriels, et porté à validation aux élus de l'Assemblée Départementale, les projets seront soumis au suffrage de tous les citoyens. Les projets les plus plébiscités seront financés à hauteur de 100 000 € en investissement. L'objectif étant de favoriser l'implication des jeunes dans la décision politique locale en valorisant leur expertise, leur créativité et leurs besoins.

#### Fait marquant / crise Covid19

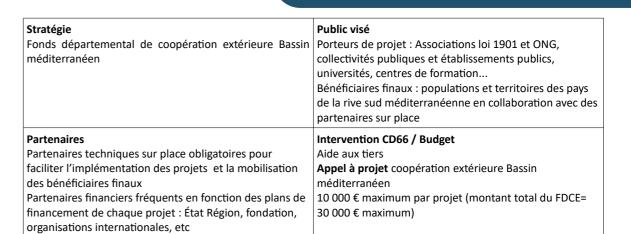
Plusieurs ateliers citoyens dont les thématiques avaient été validées sont actuellement en stand by.

#### Axes de progrès / perspectives

> Relancer une nouvelle édition #envoietonprojet dédiée aux séniors.

En savoir plus: https://www.imaginelespo.fr/ptl\_appel\_projet/envoietonprojet/





#### Appel à projet coopération extérieure Bassin méditerranéen

Depuis 2013, le Département publie annuellement un appel à projet dans le cadre du « Fonds départemental de coopération extérieure Bassin méditerranéen », exprimant sa volonté de contribuer au développement des « Pays du Sud », en soutenant spécifiquement les projets de solidarité internationale et de coopération portés par les acteurs de son territoire. Les priorités thématiques de cette stratégie s'accordent pleinement avec les politiques volontaristes menées par le Département en matière de Développement durable et de Jeunesse.

Les projets peuvent s'inscrire dans des objectifs variés et multiples : transition énergétique, préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, l'appui social et l'éducation, l'insertion des jeunes et protection de l'enfance, le soutien à la transition démocratique en favorisant le transfert de compétences, la citoyenneté, l'égalité des chances, etc.

#### Indicateurs

Depuis le lancement du dispositif, les projets financés ont concerné aussi bien des projets de coopération scientifique sur les thèmes de la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, y compris les méthodes de culture ou de gestion moins polluante, des projets de professionnalisation des acteurs (élus, bénévoles, professionnels...), que les projets de rapprochement entre les peuples, de lutte contre la pauvreté et d'égalité Hommes /femmes.

- 15 projets pour un total d'aides de 135 442 € de 2014 à 2019
- Coût total des opérations cumulées : 499 134 €
- Nombre de porteurs de projets soutenus : 7
  - Solidarité internationale : 4
  - Coopération scientifique : 1
  - Transfert de compétences : 3
- 6 Pays touchés : Liban, Algérie, Tunisie, Maroc, Palestine, Israël
- Nombre de bénéficiaires finaux touchés : Population territoires rive sud
  - Nombre de personnes formées : 241 dont élus: 27
  - Nombre d'universitaires formés et outillés: 8 dont femmes : 7
  - Nombre d'enfants pré- scolarisés : 53 dont fillettes : 30
  - Nombre de jeunes sensibilisés : 410 dont jeunes filles : 255
  - Nombre de partenaires sur place mobilisés : 20

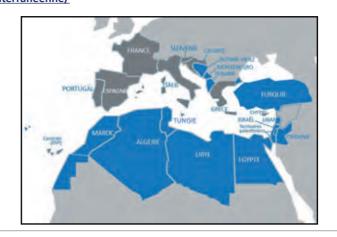
#### Fait marquant / crise Covid19

Avenants accordés en raison de la crise sanitaire, report d'actions de 6 à 10 mois

#### Axes de progrès / perspectives

▶ Étudier une coopération bilatérale entre l'Institution et des homologues institutionnels côté Rive Sud ?

En savoir plus: <a href="https://www.ledepartement66.fr/appel-a-projet-du-fonds-departemental-de-cooperation-exterieure-rive-sud-mediterraneenne/">https://www.ledepartement66.fr/appel-a-projet-du-fonds-departemental-de-cooperation-exterieure-rive-sud-mediterraneenne/</a>







## 17.4. Partenariat Département/Structures d'information et de sensibilisation à l'Europe



Stratégie	Public visé Enfants et jeunes migrants (IDEA et Maisons d'accueil spécialisées), Jeunes (collèges, lycées, PIJ, Universités), 3ème âge (CLIC), Élus du territoire et autres publics.
Partenaires ADRET – Centre d'Information Europe Direct Pyrénées Maison de l'Europe Pyrénées-Roussillon	Intervention CD66 / Budget  Animation et accompagnement technique  Aides aux tiers: - subvention de fonctionnement: de 8 000 à 9 000 € - subvention complémentaire liée à un programme d'actions spécifiques contractualisé: 3 000 à 9 000 €

L'Union Européenne joue un rôle incontournable dans la vie quotidienne de ses habitants. De très nombreuses décisions prises au niveau communautaire ont des conséquences concrètes sur la vie des citoyens. Ainsi, on peut estimer qu'environ 70 % des décisions européennes ont un impact au niveau local ; le droit communautaire influençant très fortement le fonctionnement des acteurs de proximité. Au-delà de cette dimension normative, l'Europe, au travers des nombreuses aides qu'elle attribue, a un rôle important au niveau des territoires, en soutenant de très nombreux projets, via notamment sa Politique régionale et les dispositifs financiers correspondants (FESI, Programmes de Coopération Territoriale Européenne...).

Dès lors, en tant que partenaire des structures départementales d'information et de sensibilisation correspondantes, le Département souhaite favoriser une meilleure appropriation des enjeux européens par les habitants, les entreprises, les collectivités, la société civile. **Exemples de projets financés :** 

- Actions en faveur de la jeunesse (collèges, PIJ et autres lieux d'accueil) autour de l'Escape Game du citoyen européen dans divers lieux : CFA du BTP à Perpignan, Lycées de Céret, d'Argelès, de Perpignan, Université, PIJ de Thuir, Ville de Toulouges (dans le cadre de la journée de citoyenneté, etc...);
- Animations spécifiques auprès des jeunes, défavorisés et/ou handicapés et/ou personnes en difficulté sociale: Actions menées, en lien avec l'IDEA, les maisons d'accueil spécialisées. Actions de sensibilisation au sein du Centre Pénitentiaire de Perpignan pour les détenus volontaires etc.;
- Europe sociale : Exposition itinérante « Socle Européen des droits sociaux » et animation en faveur du public CLIC (Centre local d'Information et Coordination Gérontologique) ;
- Actions thématiques: la politique régionale de l'Union Européenne et le développement durable (préservation biodiversité, changement climatique, risques naturels...) sur le littoral méditerranéen; 30 ans d'Interreg.: la politique régionale de l'Union Européenne sur les territoires transfrontaliers; l'Europe sociale, une réalité grâce au Fonds Social Européen depuis 1960; ma commune (mon territoire) et l'Europe: ces animations valorisent les projets financés sur la période 2014-2020 et présentent les priorités politiques de la nouvelle mandature ainsi que les perspectives pour 2021-2027.



#### Fait marquant / crise Covid19

Action impactée par le COVID-19 dans le sens où les projets programmés et soutenus au titre de l'année 2020 par le Département ne pourront, pour une grande majorité, être menés à terme par les structures concernées, impliquant de fait un report de la période d'exécution et du financement des dites actions.

Ce report peut avoir un impact financier pour le Département dans un contexte de contrainte budgétaire forte.

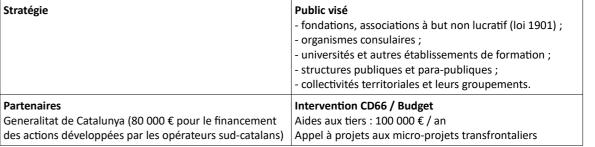
#### Axes de progrès / perspectives

- Poursuivre les actions en faveur de la jeunesse dans les domaines : Environnement, Sport et Citoyenneté, Éducation à l'alimentation ;
- Développer des animations spécifiques jeunes défavorisés et/ou handicapés et jeunes migrants en lien avec l'IDEA.

#### En savoir plus :

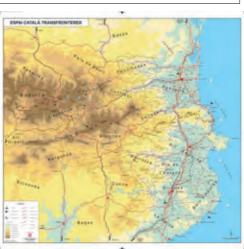
https://www.europedirectpyrenees.eu/le-reseau-europe-direct http://maison-europe-roussillon.eu/fr/





#### Appel à projets aux micro-projets transfrontaliers

Le Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers est un appel à projets (AAP) annuel créé en 2008 par le Département des Pyrénées-Orientales et la Generalitat de Catalunya, dans le cadre d'un Accord de partenariat liant les deux institutions. Il permet de financer chaque année, depuis plus de 12 ans, des opérations transfrontalières à dimension locale, contribuant au rapprochement citoyen et au développement de l'Espace Catalan Transfrontalier (territoire naturel de coopération formé par le département des Pyrénées-Orientales et la province de Girona). La sélection tient compte des critères suivants : Développement territorial / Emploi / Insertion professionnelle ; Actions culturelles ; Tourisme ; Valorisation du patrimoine culturel et naturel ; Jeunesse et Sports ; Santé / Actions sociales.



Objectifs généraux poursuivis par le Fonds :

- approfondir le développement du bassin de vie de l'ECT en soutenant les initiatives et le potentiel de développement locaux;
- favoriser l'émergence de projets qui apportent une plus-value transfrontalière avérée ;
- encourager les projets qui contribuent à la qualité de vie des habitants du territoire transfrontalier ;
- · appuyer les actions de proximité qui participent au rapprochement entre les acteurs du territoire ;
- soutenir les structures et les projets qui ne peuvent prétendre à des dispositifs de financements européens.

#### Indicateurs

- Près de 400 projets transfrontaliers déposés
- 228 projets soutenus
- 1,1 million d'€ de subventions octroyées par le Département
- Coût total des actions menées par les acteurs : 5 Millions d'€
- Montant moyen des subventions octroyées : 5 100 €
- Taux moyen d'exécution des projets : 86 %

#### Fait marquant / crise Covid19

Action impactée dans le sens où les projets programmés et soutenus au titre de l'AAP 2019-2020 n'ont pu, pour une grande majorité, être menés à terme par les opérateurs du territoire, impliquant de fait un report de la période d'exécution et de financement des actions.

Ce report aura un impact financier pour le Département et donc pour les opérateurs du territoire sur la programmation 2020-2021.

Les candidatures reçues en 2020 démontrent par ailleurs l'adaptation des porteurs de projets face à la crise sanitaire.

#### Axes de progrès / perspectives

- > Faire converger les deux dispositifs portés par le Département des Pyrénées-Orientales et la Generalitat de Catalunya, pour tendre vers des modalités de mise en œuvre et des critères de sélection communs.
- > Créer une charte graphique et des supports de communication communs aux deux dispositifs/institutions, afin d'améliorer la visibilité de ce dispositif transfrontalier.

En savoir plus: <a href="https://www.ledepartement66.fr/dossier/lespace-catalan-transfrontalier">https://www.ledepartement66.fr/dossier/lespace-catalan-transfrontalier</a>





#### Conclusion

Le développement durable s'inscrit dans une démarche de progrès, d'amélioration continue, une dynamique permanente qui cherche à apporter des réponses adaptées à une situation locale, parfois mouvante, avec ses spécificités et ses singularités, analysées sous le prisme de chacune des 5 finalités et des 17 Objectifs de Développement Durable.

Cette année encore, ce rapport démontre que le développement durable est au cœur des politiques publiques du Département qui intègre ses principes dans les différents champs d'actions :

- gestion du patrimoine et des ressources humaines,
- achats responsables et durabilité des équipements,
- animations et éducation à l'environnement et au développement durable,
- services aux publics,
- · Aides aux tiers.

Les nombreuses actions partenariales mises en place, notamment dans le cadre d'appels à projets thématiques, démontrent la volonté du Département de s'appuyer sur la participation des acteurs et de faire appel à l'intelligence collective pour déployer sa politique publique en se basant sur des critères objectifs d'attribution des aides.

Élaboré de façon partenariale entre la Mission Développement Durable et les différents services, il témoigne de la mobilisation collective mise en place et illustre, au travers des nombreux chantiers et politiques engagés, la volonté d'aller toujours de l'avant pour construire un avenir durable pour le département.

Au-delà du contexte réglementaire, ce rapport a également pour vocation de prendre place comme un élément de dialogue et de transparence de l'action publique et donne ainsi l'opportunité à la collectivité de rendre compte en interne (élus, agents), mais aussi aux usagers de son positionnement et de son engagement en faveur du développement durable.

